Glossaire du chantier médiéval au duché et comté de Bourgogne

Derniers ouvrages publiés par le centre de castellologie de Bourgogne

Chastels et maisons fortes en Bourgogne: actes des journées de castellologie de Bourgogne, t. 1, 2001 ; t. 2, 2008 ; t. 3, 2010 ; t. 4, 2014 ; t. 5, 2015 ; t. 6: 2018 ; t. 7 (préface de Jean Mesqui): 2023 (25 €).

Louis Lagrost, Du château ducal de Montcenis à la « seigneurie » du Creusot (XIF-XVIII siècle), 2009 (25 €).

Brigitte Colas, Jean Vallet (dir.), Le château de Montperroux en Autunois : de l'archéologie à l'histoire, 2011 (28 €).

Fabrice CAYOT (dir.), Noyers: « le plus bel chastel du royaume ». I. Étude archéologique et historique, 2013 (28 €).

Hervé Mouillebouche, Palais ducal de Dijon. Le logis de Philippe le Bon, 2014 (25 €).

Valentin Chevassu, Michel Desvignes (dir.), Le château et la seigneurie de Vautheau, en Autunois. Histoire et archéologie, 2015,(15 €).

Jean-Claude Morlon, Dominique Spay (dir.), Construire, vivre et habiter le château de Pierreclos, 2016 (22 €).

Louis LAGROST, Robert CHEVROT (éd.), Les guerres de Religion en Autunois et Charolais, 2016,(15 €).

Florence Ducruix, Jean-Marie JAL, Le château de Chassy en Charolais, 2017 (15 €).

Philippe Durand, Les châteaux de la baronnie de Montmorillon, 2017 (35 €).

Nicolas FAUCHERRE, Les citadelles du roi de France, sous Charles VII et Louis XI, 2019 (35 €).

Hervé MOUILLEBOUCHE, Châteaux et palais de la Bourgogne médiévale (recueil d'articles), 2019 (35 €).

Jean Mesqui, Le château de Chaudenay et ses deux tours maîtresses, d'Antigny à Listenois, 2020, (12 €).

Jean Mesqui, Hervé Mouillebouche, Le château et l'église de Châteauneuf au Moyen Âge, 2020 (25 €).

Céline BERRETTE (dir.), Les renaissances du Château de Pontus de Tyard à Bissy-sur-Fley, 2021 (15 €).

Bernard Gueugnon (dir.), Le château d'Alone-Toulongeon en Autunois, 2021 (10 €).

Philippe Durand (dir.), Le château du Cheylard (Aujac, Gard), « Sentinelle des Cévennes », 2021 (29 €).

Jean Vallet, Pierre Vélon (dir.), Le château de Balleure, 2023 (15 €).

Michel MAERTEN (dir.), Uchon (Saône-et-Loire), Son château, son église et son prieuré. Histoire et archéologie, 2023 (15 €).

Jean-Claude Voisin, L'architecture militaire dans l'empire sassanide, 2023 (30 €).

Alix GIORDANO, Le château et la châtellenie de Montrond, Jura, 1227-1490 (20 €).

Denis HAYOT, L'architecture fortifié capétienne au XIII siècle. Un paradigme à l'échelle du royaume. t. 1 : Synthèse ; t. 2 : ÎdF, Champagne, Bourgogne ; t. 3 : Picardie, Artois, Flandre ; t. 4 : Normandie, Pays de Loire ; t. 5 : Centre Val de Loire ; t. 6 : Auvergne, Languedoc, 2021–2024 (28 € le volume).

Hervé Mouillebouche (dir.), Châteaux et Mesures. Actes des 17º journées de castellologie, 2011, (25 €).

Hervé Mouillebouche (dir.), Châteaux et Prieurés. Actes du premier colloque de Bellecroix, (Chagny), 15-16 octobre 2011, 2012, (32 €).

Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), Châteaux et Atlas. Inventaire, cartographie, iconographie, XIF-XVIF siècle. Actes du second colloque international au château de Bellecroix, 19-21 octobre 2012, 2013, (28 €).

Delphine GAUTIER, Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), L'eau dans le château. Actes du troisième colloque international au château de Bellecroix, 18-20 octobre 2013, 2014, (29 €).

Nicolas FAUCHERRE, Delphine GAUTIER, Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), L'eau autour du château. Actes du quatrième colloque international au château de Bellecroix, 17-19 octobre 2014, 2015, (30 €).

Nicolas Faucherre, Delphine Gautier, Hervé Mouillebouche (dir.), Fortifier sa demeure du XVI au XVIII siècle. Actes du cinquième colloque international au château de Bellecroix, 16-18 octobre 2015, 2016, (38 €).

Nicolas Faucherre, Delphine Gautier, Hervé Mouillebouche (dir.), Le nomadisme châtelain, IXe -XVII siècle. Actes du sixième colloque international au château de Bellecroix, 14-16 octobre 2016, 2017, (30 €).

Hervé MOUILLEBOUCHE, Nicolas FAUCHERRE, Delphine GAUTIER (dir.), Le château de fond en comble. Hiérarchisation verticale des espaces dans les châteaux médiévaux et modernes. Actes du septième colloque international au château de Bellecroix, octobre 2018, 2020 (38 €).

Hervé MOUILLEBOUCHE, Jean MESQUI, Delphine GAUTIER (dir.), Fortifications savantes, fortifications de savants. Actes du huitième colloque international au château de Bellecroix, 2022 (30 €).

Pour toute correspondance commerciale : Centre de castellologie de Bourgogne Château de Limand, 71420 Ciry-le-Noble, centrecastellologiebourgogne@yahoo.fr http://www.cecab-chateaux-bourgogne.fr

Glossaire du chantier médiéval au duché et comté de Bourgogne



Hervé Mouillebouche, Jean Mesqui, Alix Giordano Ciry-le-Noble CeCaB



mant jeuz secen ses set monuestes en sa chambre ours estout et lors me fist le sop entrev en sa garde sose tout seul aucones sin et me Distribus paroles qui sonques se voient a recorder entre sesquesses me Distribus paroles qui sonques se voient a recorder entre sesquesses me Distribus et mon aussi op parler se clere que i sun anoie amene et mon aussi et cue nous sa sun est sin colons ce qui estout sur et sore me Distribus opie son se sun continuent entre te mas et la tubulacon que son seaupere se son se france auoit procedout de mons se sun se sur de sous de mons se sur de son se sont se mons se son de son se sont se mons se son de son se son se son se se son se

Glossaire

Bibliographie citée dans le glossaire

BUCAILLE (Richard), Levi-Strauss (Laurent), L'architecture rurale française : Bourgogne, Paris : A Die, 1999.

CATTIN (Paul), La construction d'un château au XIV siècle : Château-Gaillard (Ain) [Cahier René de Lucinge, 4° série, n° 26], Ambérieu-en-Buget : association Les amis du château des Allymes, 1990.

CHABAT (Pierre), Dictionnaire des termes employés dans la construction. Paris : Vve A. Morel, 2 vol. 1875-1878.

DMF: Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500): http://www.atilf.fr/dmf

DONDAINE (Colette), Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté, Paris: CNRS, 4 vol. 1972-1991.

GIORDANO (Alix), Le château et la châtellenie de Montrond, jura, 1227-1490, Chagny: CeCaB, 2023.

GODEFROY (Frédéric), Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IX^e au XV^e siècle, Paris :Vieweg, 1881-1888.

JASSEMIN (Henri), Le mémorial des finances de Robert II, duc de Bourgogne (1273-1285), Paris : Picard, 1933.

KERSUZAN (Alain), POISSON (Jean-Michel), Glossaire de la construction castrale et civile au Moyen Âge en France, XIIF-XV* siècle. Matériaux, techniques, outils, métiers, édifices, mobilier et armement, Latin - vieux français, Ambérieu-en-Buget: les amis de Saint-Germain, 2017.

FERRAND (Guilhem), Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge, 1390-1459, Toulouse : Presses universitaires du Midi. t. 1 (2018) : 1390-1408 ; t. 2 (2024) : 1409-1419,

MESQUI (Jean), Le château et la ville de Montbard, du xe au XVIIIe siècle, Ciry-le-Noble : CeCaB, 2025, 2 vol.

MONGET (Cyprien), La chartreuse de Dijon d'après les documents des archives de Bourgogne. Montreuil-sur-Mer : imprimerie Notre-Dame des Prés, 1898-1905, 3 vol.

PROCHNO (Renate), Die Kartause von Champmol. Grablege der burgundischen Herzöge, 1364-1477, Berlin: Akademie Verlag, 2002.

ROLAND (Isabelle), Les maisons rurales du canton du Jura, Bâle, Société suisse des traditions populaires, 2012.

SALAMAGNE (Alain), Construire au Moyen Âge: les chantiers de fortification de Douai, Lille: Presses universitaires du septentrion, 2001.

TAISAND, Coutume générale des pays et duché de Bourgogne [...] Dijon : Jean Ressayre, 1698.

TAVERDET (Gérard), Atlas linguistique et ethnographique de Bourgogne, Paris : CNRS.Vol. 1 : Le temps, la terre, les végétaux, 1975.Vol. 2 : Les végétaux, les animaux, 1977 ;Vol. 3 : La maison, l'homme, la grammaire, 1980 ;Vol. 4 : Index.

Α

À point (loc.) Mettre à point : conditionner les matériaux de démolition en vue de leur réutilisation.

1417 (B 4471, f° 79 v°) : « pour VI journées qu'ilz ont vaqué ensamble esdiz hostelz à abatre une cheminée à III touaulx [...] y ont mises toutes les bonnes pierres à point*. »

Abat-jour, abajour (s. m.) Fermeture de fenêtre à claire-voie ; fenêtre de second jour.

1748 (C 280) : « Seront refait à neuf deux chassis d'abajours* à la cave en place de ceux qui sont pourris, lesquelx seront garnis de fil d'arechal. »

1772 (Chantilly, 1–GB–12) : « Aux caffé, une tendue [...] avec une porte et un abas jour* pour eclairer le pasage de l'argenterie. »

Abatre (v. tr.) 1. Déduire du passif, compter.

1275 (B 312, f^o 148 v^o) : « les 2654 £ furent, changiés doubleaux à vienois, 1326 £ dimé de Viennois, desquex l'on abat* 683 £ 8 s. que li duc li devoit. »

2. Égaliser la surface d'une paroi de charpente avant de l'enduire (voir *Rabatre*).

1376 (B 4422, f° 14 v°) : « pour abatre*, ranpauler, et tourcher la parrois qui est devant la chambre des comptes. »

Aboicher: voir esboichier.

Abuer (v. tr.) Nettoyer.

1367 (B 1 424, f° 75 r°) : « Pour V ovriers de bras [...] aburent* la place de ladite marreschaucié et mistrent de la terre où il en avoit pou et en osterent de là où il en avoit trop ».

Acerer, accerer, assirier (v. tr.) Aciérer (voir Racerure) (CATTIN : Acerare ; Chabat : Aciérer : Ajouter, à l'aide de la soudure, une surface ou une extrémité d'acier à un outil de fer.)

1376 (B 4 422, f° 28 v°) : « A Adam le Marreschaut de Dijon qui deuz li estoient pour accerer* LXXIIII pointes des marteaux des maçons qui ont faictes la vote de la grosse tour ».

1415 (B 5 322, f° 16 v°, Montbard) : « À Guillaume le Fevre qui a faite la forge de ladite massonnerie, tant assirier* pointes et marteaulx, piqs, fessours, coings, piés de chievres comme aultre forge ».

Acoinçon: voir escoinsson.

Acoison (s. f.) Empêchement.

1275 (B 312, f° 42 r°) : « et ou fossé des loges il pourront peechier senz acoison* ».

Acquict (s. m.) Quittance. Document par lequel un artisan reconnaît avoir été payé de son travail.

1450 (B 4498, f° 82 v°) : « est alé en son hostel ledit Odot veoir ses acquictz* de tous les deniers qu'il avoit paié pour le fait desdits ouvraiges ».

Acrot (s. m.) Crochet [Mesqui].

1355 (B 5306, f° 14 r°, Montbard) : « pour 1 gros acrot* de fer pour la corde dudit engin ».

Administrer (v. tr.) Amener (les matériaux). Sala-MAGNE: admenistrer.

1377 (B 4 423, f° 23 r°): « et parmi ce, l'en li doit administrer* toute matiere en place. »

Advisier (v. intr.) Donner son avis, décider, visiter pour décider.

1415 (B 4 466, f° 39 r°) : « Lequel ouvraige ledit Humbert a fait et parfait, excepté seulement le fondement desdites colomnes qui depuis ledit marchié furent advisé* estre fondées sur pillers de pierre ».

Affatier (v. tr.) Dresser un oiseau de proie.

1275 (B 312, f° 8 v°) : « por le fauconier le duc de Loorengnen [...] pour lor oyseaux affatier* ».

Afferir (v. intr.) Être approprier

1373 (B 1 439, f° 45 v°, Châtelaine) : « guernir de croisiés la ou elle appartient et les fenestres et portes à l'avenant la ou elles afferient* ».

Agiter (v. tr.) Construire un gîte, un abris provisoire.

1361 (B 1 410, f° 80 v°) : « Et le demorant [...] a esté mis en yver CCC LXII es celliers de l'ostel de la monnoie et es voltes des maisons de Nuilley, pour agiter* sur les vins dou cloux de Chenoves » « de l'autre partie [dudit merien] sont faiz gites* pour les vins dou cloux de Chenoves »

Agout, agoux (s. m.) Égout. Cheminement forcé des eaux de pluie et des eaux de lavage.

1357 (B I 402, f° 69 v°): « Pour mettre une table de plonc sur le debout dou pignon de la grant sale pour faire tourner l'agout* dudit pignon en la chanlate afin qu'elle n'entrast en la chambre ».

1357 (B 1 402, f° 69 v°) : « illec faire une grant fosse bien profonde pour emplir tout de pierre et pour recevoir les yauves des agoux* ».

Agraillissant (adj. verbal) Devenant plus grêle, s'affinant

1401 (B 1 525, f° 101 v°, Gray) : « les perches duquel surpois ont de long chascune environ 25 piez, de gros par derrier mises a cuer de 4 lignes 1 pié 2 doyes en agraillissant* jusques au bout devant ».

Aiguier (s. m.) Évier ; rigole de plomb pour l'évacuation des eaux.

1393 (B 4440, f° 45 v°) : « XVI livres de plomb [...] par lui mises et converties en l'aiguier* ou l'en giete l'eaue ou retrait de madite dame ».

Aiguille, aguille, esguie, eguye (s. f.) Archi : contrefort. Voir aussi Esgive 2.

1356 (B 1 401, f° 37 v°) : « Pour faire un garde mangier dès l'aguille de ladite cusine jusques au mur des loiges de la chappelle ».

1357 (B 1402, f° 66 r°) : « Pour faire une parois pour pourter poite joingant à l'aquille* de la cusine d'une part et à la marreschaucié delez ladite cusine d'autre part ».

1375 (B 4 830, Vautheau) : « faire une esguie* de pierre de taille boutent contre ledit mur a la partie dehors, parce qu'il

a este regardé qu'elle y est tres necessaire et prent ladicte esgyue* ou font du foussez et monte jusques aux creneaux dudit mur ».

Aiguillette, esguillette (s. f.) Pilier de moellon ; petit contrefort.

1417 (B 4 471, f° 53 r°) : « [maçons] Item ont fait emprès ycelle alée une esguillette* de pierre contenant une toise ».

Ais, aiz, hais, hailz (s. m.) Planche brute, avant mise en œuvre.

1456 (B5 332, f° 32 v°, Montbard) : « pour resser deux ploz de bois de chaisne chascun de 10 piez de long, où il a eu 20 hailz*, et ung plot où il a eu douze hailz* ».

Aise (adj.) Chambre aise: latrines.

1354 (B 1 397, f^o 64 r^o): « illec faire une fousse de sept toises en parfont en lonc et en large pour faire unes chambres aises* pour la chambre des comptes pour ce que l'en avoit ou aller esbatre priveement ».

Aisement (s.m.) Latrines, fosses de latrines.

1367 (B 1 430, f° 121): « A Geoffrin le Vaillant, maistre des basses euvres du roy en son chastellet de Paris [...] pour vuidier l'aisement* de la saule nuevve que l'on a faicte presentement oudit hostel ».

Aissaune, aissenne, aisselle, aissien, aissendre, assaule, aissil, aisi, essone, essaile, eusseule, euxole, (s. f.) [Mesqui ; Godefroy « aissil » ; Bucaille Levi-Strauss : aissif, essiaume].Bardeau. Le compte de 1417 (B 4 471) distingue les achats d'aissaunes, à 6 gr. le millier, qui servent de couverture provisoire, et les clavins, vendus par des bûcherons, à 20 gr. le millier, et qui servent à couvrir l'auvent de la galerie.

1347 (B 5 303, f° 5 r°, Montbard) : « Pour 2 milliers d'aisi* pour crevir [sic] la dite fourriere ».

1353 (B 5 304, f° 34 r°, Montbard) : « pour achat et façon d'aissaune et d'aissil* »

1354 (B 1 397, f° 36 v°) : « pour aisselle* et lave pour recouvrir la mareschaucié ».

1372 (B 1 437, f° 29 r°, Châtelaine) : « Pour X^m d'essones* de sappin de que l'on a recovert ladicte saule ».

1377 (B 4423, f° 29 v°) : « pour deux milliers et III^C d'aissenne* par eulx baillé pour couvrir lesdictes alées ».

NB : les aissaunes semblent parfois désigner les paissaux de seigle utilisés en couverture

1417 (B 11 601) « Et pour chascun char d'aissaunes* ou de foing, quatre deniers tournois ».

1459 (B 5 334, f° 49 r°, Montbard) : « par marchie fait de couvrir d'aissys* renfforciez les greniers ».

Aisselet, aisselez, aissellez (s. m. ?) Parpaing de proportion fixe. (SALAMAGNE: l'asselier de Douai a un rapport largeur / longueur de 1/3).

1387 (B 4429, f° 46 r°) : « et pour la taille de trante aisselez* de moison de la perriere de Reene ».

Aisseller (v. tr.) Mettre un essieu.

1417 (B 4471, f° 73 v°) : « Item pour aisseller ledit charruot : 1 gr. »

Aissil, aisi : voir aissaune

Aissiz, aissei, aissil, assy, aissi (s. m.) Essieu. Axe autour duquel tournent les roues d'une voiture ; axes du pont-levis.

1373 (B 5 310-3, f° 4 r°, Montbard) : « pour oindre l'aissi* dudit pont, baille 1 livre de suy ».

1385 (33 F 20) « A lui pour II aisseis* pour le curre de Madame ».

1426 (B 4 476, f° 54 r°): « A Jehan Perrin rouyer [...] pour avoir reffait tout à neuf ung aissiz* de boiz en ung petit chariot ».

Ale (s. f.) Halle [MESQUI].

1353 (B 5 304, f° 34 r°, Montbard) : « pour couvrir [...] environ les 3 pars de l'ale* ».

Alée (s. f.) 1. Couloir.

1358 (B 1 405, f° 80 v°) : « Pour II ouvriers de bras qui osterent pierre et terre et autre ordure de l'alée* desdictes necessaires ».

1372 (B 4 419, f° 18 r°) : « pour faire les planchiers dessus et desoubz ladicte chambre et des alées* de costé ».

2. Galerie suspendue.

1453 (B 341, f° 25 v°) : « une grande et large alée* à maniere d'un pont, à garde fol d'une part et d'autre ».

1399 (B 4 447, f° 29 r°): « et rechangier pluseurs contrepoins et courbes qui estoient cheutes esdites alées* ».

1453 (B 341, f° 41 v°) : « une entrée par laquelle l'en entroit dès les alées* qui sont à l'entour du jardin dudit Jaquot Michiel, oudit second estaige d'iceulx retraiz ».

Alegement, aligement (s. m.) Retrait d'épaisseur dans l'élévation des murs, et par extention, élévation (SALA-MAGNE : esleigement).

1395 (B 1 509, f° 88 v°, Montrond) : « faire le mur du gros de 12 piez [...] jusqu'à premier aligement* ».

1449 (B 4 499, f^o 78 r^o) : « pour avoir fait [...] par deux foiz en parchemin, les traiz de la plate forme de l'ostel de monseigneur audit Dijon, et aussi les traiz des alegemens* et montées de maçonnerie des nouveaulx ouvraige ».

Alete (s. f.) Ailette. Voir Aule. [MESQUI].

1353 (B 5 304, f° 34 r°, Montbard) : « pour 3^C cloux a aletes* ».

Aleur, aleure, auleur, aaleur, aleur, alour, alouez (s. f. ?) Plans horizontaux des échafaudages, généralement en clayonnage; ensemble de l'échafaudage.

1372 (B 4419, f° 23 v°) : « pour faire IIII^C de reotes pour faire aleurs* ».

1372 (B 4 419, f° 24 r°) : « pour IIII^{XX} cloies randues à Dijon pour faire les aleurs*, la piece 7 d. »

1391 (B 4 435, f° 42 r°): «A Huguenin d'Arc, charpentier [...] pour rappareiller et refaire sept tournelles [...] pour accroistre les aaleurs* ».

Aligné (adj) Posé dans le même plan.

1401 (B 1 525, f° 101 v°) : « grosses seules quarrées en croisiés l'une sur l'autre ayant chascune ung piez a main et deux doyes de gros mises aligné* assise ou fond du fossez ».

Annexes

Almaire: voir armaire.

Alteree: voir arteree.

Alumer, eslumer (v. tr.) Éclairer.

1365 (B 1 417, f° 29 r°) : « pour faire une fenestre ou mur pour alumer* ou solier de ladite voute ».

1377 (B 4423, f° 23 r°): « et demi marche pour faire seules en deux fenestres qui eslument* esdit celiers ».

Amaisier (v. tr.) Installer [GODEFROY; MESQUI]. 1378 (B 5 313, f° 20 r°, Montbard): « pour deschargier et amaisier* 240 queues de vin es celliers du chastel ».

Amine: voir emine.

Ampaisseler, anpaisseler: voir empaisseler.

Anchapement: voir enchappement.

Andain, andier (s. m.) Andier, chenet. [FERRAND I]
1392 (B 4438, f° 26 v°): « IX^{XX} XVII livres de fer par
lui baillées mises et ouvrées en deux paires d'andain* ».

1412 (B 4461, f° 30 v°) : « pour renouer ung andain* en la chambre de madame de Florigney et à refait le pié ».

Andolement: voir endouvelis.

Andolis: voir endouvelis.

Andovellement: voir endouvelis.

Anfoncier: voir enfoncier.

Angin (s. m.) Sur un chantier, engin de levage, grue, chèvre, avec ou sans roue.

1372 (B 4419, f° 23 v°) : « pour III pieces de bois, l'une pour faire une sayne et une soiche d'angin* et les deux pour faire les bras dudit angin ».

1387 (B 4 429, f° 44 v°): « pour grans cloux achetez pour clouer les aiz sur la roue de l'angin* a quoy l'on monte les membres et pierres desdictes tours et pour pluseurs aiz achetées [...] pour planchier ladite roue ».

Angle (s. m. ou f.) Ange.

1387 (B 11 671, f° 118 r°, Champmol): « Pour coulour pour emprimer l'angle* et ladite banniere qui sont sur ycelluy creppon ».

Anglerie, englerie, angleire, aingleie (s. f.) Chaîne d'angle. (L'angle du bâtiment est généralement appelé le quarré.)

1385 (B 4 426, f° 36 v°) : « pour la taille des deux angleries* qui sont oudit pan par eulx taillez et broichiez, desquelles l'une est par devers la rue et l'autre par devers le jardin ».

1385 (B 4 426, f° 38 r°) : « Et pour la traite de VI mambres de pierre mis et convertis en l'anglerie* de ladite chambre ».

Anglier, engler, emglier (s. m.) Pierre d'angle

1416 (B 5 322, f° 14 v°, Montbard) : « pour tailler les couvertures, jambes et emgliers* de 2 huisseries [...] Et pour 120 piez d'englers* fais en ladicte euvre ».

Angon, engon (s. m.) (Comté) Gond ; pièce mâle de la charnière tournant dans la paumelle.

1397 (B 1 514 bis, f^o 89 v^o, Montrond) : « Pour ce que es vielles portes que paravant y estoient n'avoit en chascune que II pamailles et II angons* ».

Anneau de cintre (s. m.) Arceau, coffrage d'arc.

1375 (B 4 421, f° 22 r°) : « pour la façon de VI anneaux* de cintres pour faire la vote de la garde robe de monseigneur ».

Anneau de latrines : lunette

1360 (B 1 408, f° 64 v°) : « pour deux forts aix larges pour faire les anneaux des deux sieges des chambres aisés desdictes maisons de Nulliey ».

Anneau tirant, aneau agneul, eneaul, enneal, aneal (s. m.) Anneau de fer fixé au centre de la porte ou sur la serrure pour l'ouvrir.

1340 (B 5 300, f° 9 r°, Montbard) : « pour 1 eneaul* de fer fait audit pont pour le lever ».

1376 (B 4 422, f° 36 v°) : « pour 8 aneaux* tirans pour les huis de l'ostel de monseigneur ».

1376 (B 4 422, f° 37 r°) : « pour deux serrures à boce garnies de verroux, de vervelles et de aneaux* ».

Anseron (s. m.) Petite anse (d'une cloche) [Mesqui]. 1373 (B 5 310-1, f° 5 r°, Montbard) : « pour ferrer la cloiche de son fer, en laquelle n'avoit que 1 anseron*, deçeay et delay ».

Anseulement: voir enseulement.

Antablement, antaulement : voir Entablement.

Appareilleur (s. m.) Maçon chargé de dessiner les gabarits et de tracer les découpes.

1386 (B 11 670, f° 282 r°, Champmol) : « À Michel du Teil, appareilleur* des ouvraiges de Champmol, qui deuz lui estoient [...] pour LVII jours entiers qu'il a vacqué es ouvraiges de Champmol, [...] pour copper et tracier moles, pour tracier les tailles desdiz ouvrage de Champmol ».

Apendise (s. m.) Appentis.

1373 (B 5 310-3, f° 20 v°, Montbard) : « Pour faire 1 apendise* a noef tout au long de la cave ».

Apondre (v. tr.) Disposer [Godefroy, Mesqui].

1379 (B 5 314, f° 8 v°, Montbard) : « Apondre* le plonc des plommeaux de laditte tour ».

Appoyé, appoée, espouyé (s. f.) Appui. Structure de charpenterie qui ferme le préau. (GODEFROY. Apoiée: appui, soutien, accoudoir; KERSUSAN-POISSON: appodia: appui, pallissade de pieux).

1417 (B 4 471, f° 61 r°) : « [à deux chapuis] au faire les appoees* qui cloent le preaul qu'est devant les galeries [...], et pour faire aussy une autres appoyés* qui cloyent ung autre jardin estant oudit hostel ».

1417 (B 4 471, f° 64 r°): « pour avoir fait une huis de troilliz et soingnié cloux en une espouye* que l'on a faite neufve ou preaul ».

1430 (B 4481, f° 51 v°) : « pour faire le dresseur en la cuisine de l'ostel de mondit seigneur audit Dijon et les appoiez* estans devant icelli ».

Araigne: voir Arene.

Araingny, iraingnie, yraingnie, yraigné, yrainé, heraine (s. f.) Araignée ; grille de défense de fenêtre scellée sur le tableau extérieur de la baie.

1376 (B 4422, f° 31 v°) : « pour une yraine* de fer [...] c'est assavoir la dite yraigne* pour mettre devant les fenestres de la chambre [...] pour XXIIII livres de plomb mises et employées pour faire tenir l'araingny* ».

Arbelestier, aubeletier (s. m.) Arbalétrier, pièce de charpente reposant sur les sablières et portant les pannes.

1367 (B 4 424, f° 74 v°) : « Pour I piece de gros bois [...] pour faire I aubeletier* en la sale de ladite maison ».

1446 (B 4496, f° 41 r°): « comme aussi pour avoir mis oudit galatas de mondit seigneur [...] deux arbelestiers* et IIII pieces de fillieres pour conforter le comble du tout et les chevrons et estraiz qui y sont qui estoient tresseillez ».

Arc, ars (s. m.) Arc (de voûte), voutain.

1371 (B 1 437, f° 13 r°, Châteauchâlon) : « contrefiches [...] sur les ars* de vote ».

Archal, archaul, archau (s. m.) Laiton. Fil d'archal : fil de fer [Ferrand, I].

1417 (B 4 471, f° 65 v°) : « d'un chassis d'archau* que l'on a mis à l'encontre de la fenestre qu'est en la chappelle emprès les galeries, pour garder de despecier les ymaiges qui sont en la verriere lequel Estienne a soingnié bois, archaul* et fasson ».

Arche (s. m.) Grand coffre fermant à clef [FERRAND, I]. 1371 (B 4 418, f° 20 v°) : « une autre sareure de fer misse en l'arche* ou le tint de la dicte artillerie est ».

Archéer, arcéer (v. tr.) Travail de l'archier, lambrisser ? 1365 (B 1 417, f° 28 v°) : « Pour icelles chambres arcéer*, planchier et faire huis et fenestre ».

Archiere (s. f.) Archère

1385 (B 11670, f° 95 r°-96 v°, Champmol) : « Pour VI fenestres qui sont par maniere d'archieres* pour alumer ladite vis ».

Archot, arvot (s. m.) Arc, couvrement plein-cintre.

1392 (B 4438, f° 29 v°) : « faire trois aneaulx de cintre pour faire l'archot* de la porte nuesve ».

1552 (B 1025) : «Avons aussi trouvé un arvot* prenant doiz ladit muraille. »

Archier (s. m.) Artisan. Fabriquant d'arches (coffre) et par extension de portes, fenêtres, lambris, ostevent.

Arene, arenne, areigne, araigne, aroigne, aronne, heroinne (s. f.) Sable fin.

1367 (B 4 424, f° 75 v°): «A [...] torcheurs pour aroichier par dehors les murs de ladite maison de bon mortier de chaux et de greve, et icelle enduire de bon mortier de chaux et d'arenne*, et blanchir de chaux ».

1372 (B 5 309, f° 10 v°, Montbard) : « murée à mortier de chaulz et d'araigne* ».

1373 (B 5 310-3, f° 24 r°, Montbard) : « pour traire terre grasse, sable et heroinne* et pour les charroier au dit chastel ».

1391 (B 4435, f° 45 r°) : « refaire ledit mur à chaux et à aronne* ».

Aretel (s. f.) (Tuilerie) Arêtier, unicum [Mequi].

1340 (B 5 300, f° 8 r°, Montbard) : « pour le salaire de Tornevan le tiellier [...] 1 cent que d'aretelx* que de noyes que de freteres en la thiellerie ».

Armaire, almaire, aulmaire, aumaire, ormaire armoire (s. m. ou f.) Armoire, murale ou en pied [Ferrand 1].

1347 (B 5 303, f° 5 r°, Montbard) : « Item pour faire les aumairez* de la tour de l'Aubespin ».

1372 (B 4 419, f° 36 v°) : « ouvraiges faiz pour ferrer des almaires* de madame et matre en estat, tant à Dijon comme à Rouvres ».

1378 (B 4424, f^o 20 v^o) : « pour faire uns granz armoire* de 11 piez de ault et de 7 piez de long et de 4 piez de large en la tour nueve de Monseigneur ».

1391 (B 4435, f° 41 v°): « de la pierre et de grant tables de pierre pour faire armaires* es deux cheminées que madame la duchesse à fait faire en sa chambre ».

Aroichier: voir enrochier.

Aroichis: voir enrochis.

Arroi, esroy (s. m.) Élément du chéneau, soit l'attache, soit l'alignement des tronçons.

1391 (B 4 435, f° 34 v°) : « Reffaire les esroys* des chaunettes tout au long desdiz hostelz [...] reffaire avant-lattes et mettre au long desdiz arroiz* des chaunectes ».

Arterie, arterée, artherée, alterée (s. f. ?) Élément du manteau de cheminée ; généralement le couvrement.

1376 (B 4 422, f° 28 r°): « Et aussi pour tailler une arterie* de pierre au lieu d'une de bois, tailler les tourchettes de ladite cheminée, faire le manteau et refaire les gorges desdites deux cheminées qu'il avait rompues ».

1390 (B 4434, f° 27 r°) : « LVI livres de plonc [...] pour mettre et convertir en la sodure des taubles de l'arterée* de la cheminée de la chambre de madame la duchesse »

1391 (B 4 437, f° 20 r°) : « trois grans barreaux de fer pour soubstenir les arterées* des trois cheminées que l'en a faites esdiz hostelz ».

1459 (B 4 507, f° 49 v°) : « A Adam Dumont, paintre [...] pour le parpaiment de l'histoire de l'annonciation Notre Dame par lui faicte contre l'arterie* de la cheminée de la chambre du premier bureau ».

Arvot: voir Archot.

Asnée (s. f.) Quantité transportée par un âne.

1390 (B 1482, f° 63 rv°) : « Cherroy et traite d'arenne et de chaulx [...] pour 720 asnées* d'arenne ».

Assaule: voir aissaune.

Assaulier (s. m.) Fabriquant d'assaules (de bardeaux). 1357 (B 1 402, f° 65 r°) : « A Jehan le Moiret d'Argilli assaulier* pour la façon de IIII^M d'endouveliz fais par li es bois d'Argilli ».

Asse: voir esse.

Annexes

Assouvir, assevir, assovyr, essevir (v. tr.) Achever un ouvrage.

1371 (B 4418, f° 20 v°) : « leur delivrason toute matiere pour les faire et assovir *et apporter ».

1391 (B 4 435, f° 35 r°) : « lesquelx ouvraiges il a fais et assevis* par marchié fait à lui par maistre Belin ».

Assy: voir aissi.

Atayer (v. tr.) Étayer.

1416 (B 5 322-2, f° 12 v°, Montbard): « charpentiers qui ont ouvrey chascun 1 jour en atayer* et faire broyes pour la fourriere ».

Atesse (s f.) (Comté) hauteur.

1372 (B 1 437, f° 13 r°, Châteauchâlon) : « un des chevrons cornier de la ramure de la tour de Chastelchallon que à 120 piez de long et 100 d'atesse* ».

Attainchier (v. tr.) Étancher.

1376 (B 5 312, f° 9 v°, Montbard) : « qui a viseté lesdiz vins par le temps de ces present compte et encoir fait de jour en jour pour yceulx attainchier* quant il en ont besoing ».

Aubeletier: voir arbaletier.

Aule ale (s. f.) Aile. Maçonnerie : pans de murs symétriques. Palis protégeant le pont dormant.

1345 (B 5 302, f° 23 r°, Montbard) : « 13 miliers de cloux à aulez* de mouches ».

1390 (B 978, f° 1) : « Item que deux ales* de paliz de bois soient faictes decza et dela du chemin a venir dudit chastel audit pont leveis »

1391 (B 4 435, f° 36 r°) : « ensemble les deux aules* de murs qui sont deça et dela de ladite porte, laquelle porte contient ensemble lesdites aules* IIII toises de long ».

Aumaire: voir armaire.

Aumosne, aulmousne, amousne, aulmosne aumonette (s. f.) Chambre du service de l'aumônerie (aménagée à Dijon sous le dreceur de la grande salle).

1377 (B 4423, f° 21 r°): « et aussi de paver la aumonette* dessoubz le dreceur desdis hostels ».

1377 (B 4 423, f° 27 r°): « pour mettre en la petite aumosne* de Monseigneur ou est la sel de garnison de monseigneur ».
1430 (B 4 481, f° 61 r°): « blanchir et enduire l'amousne et la paneterie bien et convenablement tout partout dedeans ».

Aune, aulne (s. f.) Mesure de longueur de 2,5 pieds, soit 82,5 cm. Utilisé pour les longueurs de tissus.

1377 (B 4 423, f° 25 v°) : « Et pour XXXII aunes* de toille [...] pour faire et bouchier à clerc les fenestres dudit ouvreur ».

Auterot, autherot (s. m.) Partie du four ; la sole ou la voûte.

1402 (B 5 318, f° 9 v°, Montbard) : « pour deux journées qu'il a ouvrées de son mestier de massonnerie à reffaire l'auterot* du four du bourg et rasseoir trois pierres qui estoient cheues de la boiche dudit four »

1454 (B 5 331-2, f° 39 r°, Montbard): « reffaire la coiffe du four de ladite cuisine qui estoit du tout en ruyne; y mettre ung auterot* de pierre tout à neuf»

Avaler (v. tr. ou intr.) Descendre, faire descendre.

1377 (B 4 423, f° 28 v°) : A Jehan de Marcey et Arnol, deschargeurs de vins demorant à Dijon, pour deschargier et avaler* esdis celiers ».

1390 (B 4 434, f° 30 r°) : « avaler* l'engin a quoy l'en a montées les pierres d'icelles cheminées. Et auxi pour avaler* dès ladite tour les bouchos que l'en a ostez d'icelles cheminées ».

1426 (B 4 476, f° 50 v°) : « lequel toit estoit avalé* et cheu contre la chambre de parement ».

Avaloire, avaulore, avant-loye (s. f.) Auvent ou perron couvert. (Kersuzan-Poisson: Avoleria: galerie en encorbellement couverte.)

1357 (Peincedé, t. 27, p. 98) : « un particulier reconnaît et promet aux echevins de Talant de ne point edifier une avanloie* devant sa maison assise en Talant au droit de ladite ville, et que lui ni ses hoirs ne feront clore ledit avanloie* dessous le somier desdits avanloies ».

1392 (B 4438, f° 26 v°) : « les ouvriers qui ont reparé le toy [...] dessus les avant loyes* par là ou l'on monte en la tour quarrée près de la tour de Bransion ».

1393 (B 4440, f° 45 v°): « le toit dessuz les avaulores* par ou l'en monte en la tour quarrée ».

Avant latte, avant-lette (s. f.) Latte externe d'un toit : chanlatte.

1391 (B 4435, f° 34 v°) : « Item pour une journée de chapuix au reffaire avant lattes* ».

1391 (B 4435, f° 39 r°) : « et pour mettre une pointe en l'avant lette* du dreceur devant la cusine desdiz hostelz ».

1392 (B 4437, f° 20 r°): « pour retrainchier par dessoubz les chevrons du grant dreceur qu'est devant la cusine desdiz hostelz et remettre l'avant lette* plus amont ».

Avant-passée (s f.) (unicum) (Comté) Pièce sur un mur, peut-être en encorbellement.

1372 (B 1437, f° 28 v°, Châtelaine) : « lecter la avantpassée* qui cuvre le mur du dongon ».

Avantpiés (s. m.) Emmarchement d'une baie (équivalent de marchepied).

1390 (B 4434, f° 28 r°) : « et au tailler les sieiges* d'icelle fenestre et les parpaignoz tout à neuf, ensemble l'avanpies. »

В

Baccoule (s. f.) Bricole, harnais d'épaule pour porter la civière

1387 (B 1 555, f^o 148 r^o): «A Amiot le Courdier [...] pour IIII baccoules* pour les ouvriers de bras qui euvrent esdiz ouvraiges pour porter la civiere ».

Baiche (s. f.) Bras d'un engin de levage.

1407 (B 4 429, f° 52 r°) : « reffaire tot à neuf de bonne charpenterie un bon engin [...] mettre une baiche* de

46 piez d'ault [...] Pour l'achat d'une baiche* de sappin aiant 46 piez de long ».

Baignoire, benoire (s. f.) Probablement auge pour fabriquer le mortier [Mesqui, Ferrand].

1429 (B 1 261, Montbard) : « Item dudit chastellain une benoire* qui a esté oudit estallier durant laditte euvre et laquelle ly a este rendue toute dessochée et deffoncée ».

Baillir (v. tr.) Comme baillier: donner.

1412 (B 4461, f° 35 r°) : « Pour une luquetere qu'il a baillie* et delivrée ».

1415 (B 4466, f° 43 v°) : « trois pieces de bois qu'il a baillies* et delivrées ».

Baillot (s. m.) (Unicum) (Comté) Mur, peut-être paremet ou glacis.

1401 (B I 525, f° 103 v°, Gray) : « Pour rampier, randuire et rebochier le baillot* ou mur devant ladicte porte qui soustient ledit pont qu'estoit tout depeciez ».

Balechiere: voir bellechere.

Balon (s. m.) DMF ballon, balle : Paquet d'une quantité déterminée de marchandise. Ballot.

1365 (B 1 417, f° 53 v°) : «Pour amener de chalon lesdiz draps [...] avec II balons* de fers à cheval et IIII balons* de clox ».

Ban, bans (s. m.) Table, établi.

1385 (B 4 426, f° 41 v°) : « faire IIII bans* [...] pour coper char et pour drecier [...] Item pour II pieces de bois pour faire les traiteaulx desdiz bans*, chascune piece 1 gr. »

1412 (B 4 461, f° 34 r°): « pour VI ais de chaigne de quoy l'on a refaiz les bans* de la cuisine sur quoy l'on despece la char ».

Banc tournis (s. m.) Banc dont le dossier est réversible. 1427 (B 4 477, f° 41 r°) : « faire pluseurs fenestres, huys, bans tourniz* qui estoient despenciez et rompuz ».

Banc à long (exp.) Pièce de bois placée le long d'un mur, comme un banc.

1370 (B 1 436, f° 39 v°, Poligny) : « on a mis grant piece de bois que sont banc a long* des murs de la saule d'une part et d'autre ».

Banne: Voir Benne.

Bar, bart, barre (s. m.) Paroi de planche, hourd.

1377 (B 5 754-2, f° 18 v°, Rouvres): « A Lambert, chappus [...] pour faire un bar* de pieces de bois fenduez [...] pour ce que li murs de pierre qui y estoit estoit tout cheuz par terre ». « Pour coupper [...] tout le bois qui faloit audit bart*. »

1390 (B 978, f° 4): « Item que le barre* de la grosse tour et aussi le paveillon qui est alentour d'icelle soient postellez tout au long et au large ou tout au moins garniz de bonnes cloyes neuves afin que l'on y puisse aller seurement pour deffendre ledict dongeon. »

1390 (B 978, f° 7) : « Item que le barre* qui est taillié pour mectre sur le clochier de l'église soit levé sur ledict clochier ainsi qu'il est ordené et emprès de faire. »

1416 (B 5 322-2, f° 17 r°, Montbard) : « ilz devoient faire 2 coiffes de tour à bar* ou belle du chastel ».

Barbecaine (s. f.) Barbacane, défense de porte avancée. 1390 (B 978, f⁰ 7) : « ung paliz de bois au pié du mur de la sale[...] qui se prendra dès la barbecaine* de la potelle et sera tout autour jusques au barre qui est du costé devers le chemin dessus ».

Barbotez (s. f.) Clou à lattes.

1415 (B 4 466, f° 52 v°) : « pour XXIII^M de cloux à endoler appellez barbotez* ».

Barre (s. f.) Tonnellerie. Bois de renfort des fonds du tonneau (chanteau).

1387 (B 4 429, f° 40 v°) : « A Guillemin le Pancetet dit le Moncey, tonnelier [...] à remettre sercles et barres* en pluseurs desdites queues comme pour barres*, sercles et oisieres par lui baillées et livrées ».

Basse (s. f.) Embase d'un pilier ou d'un piédroit. Repose sur la *soubasse*.

1387 (B 4 429, f° 47 r°) : « item pour la taille de une pierre qui fait basse* de la petite forme d'icellui portal ».

1389 (B 4433, f° 35 v°): « la pierre pour faire la cheminée [...] c'est assavoir pour II basses*, IIII gros sommiers et trois autres grosses pierres pour faire le mantel d'icelle ».

Baste (s. f.) (unicum) Couverture provisoire de bois.

1442 (B 1 685, f° 143 v°, Montrond) : « achat de douze douzaines de lambris de sappin [...] employés à couvrir et faire une baste* ou ung faul-toit sur la grant tour du chasteaul dudit Montrond qu'estoit descouverte, et le doit d'icelle de l'un des pans tout cheu à terre ».

Bast, bastz, baz, bat (s. m.) Bât, armature pour charger les ânes

1383 (B 6281, f° 42 r°, Semur-en-B.) : « A Colin le Bastier de Marcigny, que l'on lui devoit, par l'achat de deux baz*, prins de lui, por lesdiz asnes ».

Bastier (s. m.) Fabriquant de bât.

1383 (B 6281, f° 42 v°, Semur-en-B.) : « A Pierre Colin, bastier,* pour faire une bastiere toute noeuve pour mettre ou bast de l'un des asnes ».

Bastiere (s. f.) Pièce de bât.

1383 (B 6281, f° 42 v°, Semur-en-B.) : « A Pierre Colin, bastier, pour faire une bastiere* toute noeuve pour mettre ou bast de l'un des asnes ».

Battu (adj) Rabattu, soustrait.

1401 (B 1 525, f° 101 v°, Gray) : « deux grans [colummes] d'un piez a main et trois doyes de gros batues* de 4 lignes ».

Bee (s. m.) Guetteur (DMF « béée »).

1359 (B 5 308, f° 5 r°, Montbard) : « et Estevenin de Launnay, menestrier et bee* de la tour de l'Albespin du chastel de Montbar ».

Bee (s. f.) Baie, encadrement de porte en maçonnerie. 1417 (B 4471, f^o 80 v^o) : « pour avoir taillé et assiz de pierre de taille la bee* d'une huisserie qu'ilz ont faites, taillié et assise à leurs missions et despens entre la chambre du conseil de mondit seigneur et la chambre des comptes

Annexes

par devers le petit jardin, pour passer et repasser de l'une des chambres en l'autre, [...] pour la taille et assiete d'icelle bée* et pour avoir despecié et refait le mur où ilz ont assise ycelle bée* ».

Behourder (v. tr.) Border.

1373 (B 5 310-3, f° 23 v°, Montbard) : « faire en la chambre delez 1 foyere toute noeuve behourdee* toute autour ».

Belle (s.m.) Basse-cour.

1416 (B 5 322-2, f° 17 r°, Montbard) : « ilz devoient faire 2 coiffes de tour à bar ou belle* du chastel ».

Bellechere, balechiere (s. f.) DMF: nourriture et accessoires des dépense de bouche.

1348 (B 317, f^o 32 r^o) : « pour les despens dou cheval Moullé fais à Dijon [...] pour foi, avoine, forge et balechiere* ».

Belouard (s. m.) Boulevard, ouvrage de protection d'une porte.

Benate, benaste (s. f.) Grand panier d'osier, hotte [Ferrand 1].

1415 (B 4 466, f° 43 v°) : « A Thomas le Laucernier et à Colote la Vanniere [...] pour IIII benastes* comme pour quatre beruchons, quatre paules de bois ».

Benatier, benastier (s. m.) Ouvrier de bras évacuant les déblais au panier (benate ou benaton).

1372 (B 4 419, f° 20 v°) : « pour III journées de benatiers* pour oster la terre devant les plos que l'on traoit ».

1433 (B 4 484, f° 51 r°) : « pour les autres 20 journées de benastier* qui ont porté la hoste ».

Benaton (s. m.) Panier d'osier [FERRAND 1].

1372 (B 4419, f° 20 v°) : « pour deux benatons* d'oseres pour oster la dicte terre : 1 gr. »

Benne, banne, benée (s. f.) Mesure correspondant au contenu d'une voiture (pour la chaux, le sable ou le charbon).

1347 (B 5 303, f° 8 r°, Montbard) : « pour faire 28 benéez* de charbon pour le pris de 5 s. »

1383 (B 6281, f° 40 v°, Semur-en-B.) : «A Jehan Cavier chaufournez, que l'on lui devoit pour l'achat de douze bannes* de chaulx chaude »

1413 (B 5 321-2, f° XXI r°, Montbard) : « À Aubert de la Chaulme et Thevenin Sois de Quincerot charbonnier, pour 9 charrettes ou bennes* de charbon et 6 vans mis et gastez ès bombardes et canons ».

Benoire: voir Baignoire.

Berceoire (s. f.) Estrade sur laquelle on pose le berceau de l'enfant.

1371 (B 1 435, f° 72 v°) : « Item pour un grant dresseour de parement à mettre en la chambre de madame, une petite cuvette à baigner un enfant et une berceoire* ».

Berdillande: voir Illande.

Beruchon, beluchon, burichon, burechon (s. m.) Oiseau ou auge de bois ou d'osier pour porter le mortier ou la terre [Ferrand 1].

1372 (B 4419, fo 24 ro) : « pour deux beruchons* pour pourter ledit mourtier : 1 gr. »

1376 (B 4 422, f° 26 r°): « pour VI paules et VI beluchons* pour les ouvraiges de ladicte vote : 6 gr. »

1415 (B 4466, f° 48 r°): « A Colate le Vanniere [...] pour dix burechons* qu'elle a baillé et delivrée [...] pour les ouvraiges desdites galeries, et pour chargier la terre et ordure d'icelles galeries ».

Betun, bethun, butin, bucthein (s. m.) Boue, fange, déchets de chantiers, déchets de latrines.

1379 (B 5314, f° 11 v°, Montbard) : « curer et nettoier toute la terre, pierre, layveron et autres betun* ».

1400 (B 4449, f° 31 r°): « Et pour avoir chargié et menez hors dudit Dijon grant quantité de pierres, terre, bethun*, gravois et autres choses ».

1430 (B 4481, f° 51 r°) : « d'avoir osté et charroyer tout le betun* des euvres des terres qui ont esté ostées au long de l'ostel de mondit seigneur ».

1564 (C 2140, f° 36 r°): « une salle basse que nous avons treuvée plaine de bucthein*, sans aulcune viptre sinon fenestres de boys cassés et rompues. »

Bichot (s. m.) Mesure de capacité. Demie émine, soit 213,72 litres à Dijon.

Biers (s. m.) Berceau.

1371 (B 1 435-1, f° 73 r°) : « A Jehan d'Orleans, peintre et varlet de chambre dou roi nostre sire, pour la façon d'un biers* pour Jehan Monsieur ».

Billonner (v. tr.) (unicum). Couper du bois en bûches 1383 (B 6 281, f° 43 r°, Semur-en-B.) : « et de billonner* icelluy bois a la sye ».

Bilon (de plomb) (s. m.) (unicum) Billes, lingots de plomb.

1417 (B 4471, f° 71 v°) : « pour II journées qu'ilz ont vaqué ensamble au getié ledit plomb qu'estoit en bilon* et mettre en tauble ».

Binare, *binarre* (s. m.) XVIII^e s. Lourde voiture de transport. (Comme Boiart)

1715 (Chantilly, 3-GB-30, p. 636) : « Ledit sieur de Noinville étant chargé des binares* et autres machines que MM les eslus avoient fait faire pour voiturer la statue equestre du roy ».

Blanc (s. m.) Monnaie réelle devenue monnaie de compte. I blanc = 5 d. t. 4 blancs font le gros ; 48 blancs font le franc.

1412 (B 4 461, f° 46 r°): « pour IIII gelles de sapin, chascune 3 blans* valent 3 gros ».

1453 (B 341, f° 19 v°): « chascun tombereau à deux chevaulx et tenant moison pour le pris d'un petit blanc*, les quatre pour ung gros monnaie courant. »

Bloichot, bouchoz, Boichau (s. m.) Blochet. Pièce horizontale à la base de l'arbalétrier, perpendiculaire à la sablière, et recevant la jambette.

- 1340 (B 5 300, f° 8 r°, Montbard) : « deboissier les tirans, les boichauz* et les esgives ».
- 1398 (B 1 516, f° 99 v°, Montrond) : « ycelle rammure garnir de jarretieres, samblieres, bouchoz*, de quatre courniers et de touz chevrons que necessaires ».
- 1426 (B 4 476, f° 42 v°): « il a environ VIII toises de toit et y ont mis VI chevrons garniz de bloichoz* et de jambotes et saublieres doubles et les relacter de lactes ».
- **Boce** (s. f.) Serrure à boce : serrure en applique aménagée dans une boîte forgée : la boce. Le penne libère en général un levier relié au verrou, qui peut être éjecté par un ressort (serrure à ressort). La serrure à bosse peut être munie d'un anneau pour manœuvrer la porte.
- 1376 (B 4422, f° 37 r°): « pour deux serrures à boce* garnies de verroux, de vervelles et de aneaux ».

Boceau: voir Bousseaul.

Bocer (v. tr.) Recouvrir d'une boce, c'est-à-dire d'une tête de clou bombée.

1357 (B 1 402, f° 63 v°) : « Et pour II^{C} de grans cloz chapeluz et blans [...] pour bocer* es chevilles doudit autel ».

Bocette, bocete, bossette, boceote, boussotes (s. f.) Clou à tête hémisphérique.

1376 (B 4 422, f⁵ 35 r^o) : « A Thiebaut le clouctier [...] pour IIII^M de bocette* par moitié grosses et menues : 8 florins. Pour XII^C de grosses bossettes : 2 fr. »

Boiart (s. m.) (*unicum*) Brancard, parfois équipé de roues (CATTIN: *bayardus*; CHABAT: bard et binard).

1372 (B 4 419, f° 24 r°): « A Jehannot le Courdier de Saint-Jehan pour deux paires de gros traians pour matre ou boiart* pour monter la pierre seur les meurs de la garde robe ».

Boichot, bouchot, boiche, bochot boichet (s. m.) I. Corbeau de bois ou de pierre. (CATTIN: Bochetus).

1344 (B 5 302, f° 6 r°, Montbard) : « À deux maçons pour [...] fere touz les boichez* pour les plamchiers ».

1372 (B 4419, f° 27 v°) : « Et pour 35 boichos* de pierre assis et mis en pluseurs lieux pour pourter les liernes et planchiers de bois, chascun boichot pour demi gros ».

1376 (B 4 422, f° 36 v°) : « pour atachier plusours grappes de fer mises es bouchoz* de la cheminées de la grosse tour de mondit seigneur de l'estaiges du milieu ».

1800 (BM, ms. 1605, f° 112 r°) : « Les corbeaux ou bochots* qui soutiennent les poutres dans la même salle des gardes au logis du roi étaient avant la destruction des armoiries aux armes de Louis XI, mélangés de sa devise : le porc-épic. » 2. Forme corrompue de « Bloichot ».

Boiclé, boclé (adj.) Cingle boiclée : sangle à boucle.

1384 (B 6281, f° 54 v°, Semur-en-B.) : « pour l'achat d'une cingle pour les dit batz touz boiclés*, garnis de cordes».

Boillon (s. m.) (moulure) Choux.

1386 (B 11 670, f° 282 r°, Champmol) : « pour les deux couvertures dudit portal, [...] garnie chascune couverture

d'un boceau, de nacelles, de filoz, et se champuent par maniere de cornette, et a en chascune couverture deux cornettes revestue chascune cornette d'un boillon* de fueilles ».

Boillot, boilloz (s. m.) Contenant, notamment pour mettre du sable sur des ânes

1383 (B 6281, f° 42 r°, Semur-en-B.) : « pour la façon de quatre boilloz* pour charroyer ledit sablon, pour les dis asnes ».

Bordillande: voir Illande.

Bouce (s. f.) Renflement de pierre ; réserve pour décor de sculpture (peut-être comme *boce*.).

1384 (B 11 670, f° 125 r°) : « Et en chascun membre a une bouce* pour faire feulle ».

Boucharde (s. m.) Marteau de taille de pierre, pour frappe perpendiculaire.

1496 (B 1 806, f° 95 v°) : « Pour avoir refait et asseré deux marteaux appelez bouchardes* ».

Bouche, boiche (s. f.) Architecture : entrée de cave.

1377 (B 4 423, f° 23 r°) : « asseoir XIII marches et demie de degrés aux deux bouches* des celliers de la maison de la chambre des comptes ».

1387 (B 4 429, f° 32 v°) : « le chantfraint de la boiche* de la cave de ladicte maison desdiz comptes ».

Bouelle (s. f.) (*unicum*) Perche bois verticale ou horizontale pour un échafaudage [?] [MESQUI].

1429 (B 1 261, Montbard) « emploie 3 journees de charrette pour amener alouez, bouelles* et autres bois ».

Boule (s. f.) Poutre de bois utilisée dans la construction d'un pont-levis à bascule.

1379 (B 5 314, f° 14 r°, Montbard): « pour aidier a coper et a abatre les boules* du pont leveiz que l'on a fait neuf ou dongeon de Montbar, et plusieurs autres ploz dont l'on a faiz les contrepoiz et les braceures dudit pont ».

Boullier (s. m.) Trou de boulin ; trou d'ancrage d'échafaudage.

1560 (C 2 137): « En la chambre sur le poille y a dix boulliers* et pertuis par lesquelz l'on void le jour tout au travers de la muraille ».

Bouquillon, bosquillon (s. m.) Bûcheron.

1416 (B 4471, f^o 45 v^o) : « A Symon Haier, bouquillon [...] pour avoir amener un milier de lates ».

Bourser (v. intr.) S'arrondir comme une bourse. Pour un mur : bomber, boucler.

1361 (B 1 410, f° 43 v°) : « ce que les murs estoient fendus et boursez, et ne se povoient soustenir ne ne pehussent porter ladite charpenterie ».

Bousseaul, bouceal, boceau (s. m.) Moulure convexe, tore. Le bousseau naisselier est une tore soulignée d'un cavet. (SALAMAGNE : bocel, bouchial, bochial).

1387 (B 4 429, f° 33 r°) : « sieges qui portent un bousseaul* naisselier ».

1387 (B 4 429, f° 50 r°): « Item pour la taille de trois piez et demi du chambranle dudit portal garni d'un bouceal* revestu de morbouceal et de naisselez, de pierre dure ».

Bousselé (part. pass.) Orné de motifs en relief. Une porte bousselée et naisselée est une porte à pli de serviette.

1370 (B 1436, f° 39 r°, Poligny : « lesdites vulpilles boucellées*, narcellées par la menere qu'il appartient ».

1391 (B 4435, f° 35 r°) : « une porte de VI piez de large et de XI piez de haut, boucellée* et nassellée d'une part et d'autre ».

Bousselot (s. m.) Petit boichot (corbeau), console. 1426 (B 4 476, f^o 56 v^o): « trois bousseloz* que l'on a mis en deux autres viez chappoz ensuiguans ».

Boutant (s. m.) En charpenterie, jambe de force ou soutien. [Mesqui].

1373 (B 5 310-1, f° 8 r°, Montbard): « pour faire 2 paires de broies et 1 double estaiches et boutanz* pour mettre ad dites broies pour retenir le grenier à l'avoine lequel vouloit cheoir, et pour faire et mettre 1 estache noeve à 1 nyell soubz ledit grenyer ».

Bouteillerie, boutoillerie (s. f.) L'un des grands office de l'hôtel ducal, et local de cet office. Responsable de l'alimentation en vin. Appelé échansonnerie à partir de 1370.

1357 (B 4417-3, f° 7 v°) : « A Jehan de Bon Estat, vallet de la bouteillerie* de monseigneur le duc. »

1377 (B 4 423, f° 24 r°) : « percier les viez murs de chastel en droit de la boutoillerie* de l'hostel de monseigneur à Dijon, lesquelx murs ont environ XII piez d'espèz, et de y faire tailler, maçonnerie et asseoir une fenestre ».

Bouyer, bouier (s. m.) Bouver, conducteur de voiture à bœuf. Attestés en Brionnais.

1383 (B 6281, f° 40 v°, Semur-en-B.) : « Pour les despens de six bouyers*, qu'il furent le jour dessus-dit avec deux charretes qu'il amenerent d'Iguerande a Semur lesdites douze bannes de chaulx ».

Braalier (s. m) Littéralement : fabriquant de braies. En contexte : marchant de cordes et rubans. DMF : Baielier, braaldier, braiolier : fabricant de braises et de ceintures nouées ou bouclées à la taille pour retenir les braies ».

1371 (B I 435-I, f° 72 r°) : « A Jehan le Gardeneux, braalier* demorant à Dijon,[...] pour XL livres de fil reuye à faire cordes pour tendre les courtines de madame ».

Bracier, brasser (v. tr.) Soutenir par des jambes de force. Voir bras. [Mesqui].

1379 (B 5 314, f° 10 v°, Montbard) « est le dit sommier braciez* de 2 bons braz ».

Braçot (s. m.) Charpenterie : contrefiche, sans doute biaise [Mesqui]. Voir Brassot

1372 (B 5752-2, f° 36 r°, Rouvres) : « faire un manteaul dessous l'arterie de la cuisine du chastel de VI piez de haut où il ay VI colomeaulx joignant des pilles de pierre et y a VIII entrepiers et VIII braçoz* ès colomeaulx ».

Bracoyer (exp.) (Comté) Comme bracier : renforcer une structure avec des entretoises..

1401 (B 1 525, f° 101 v°, Gray) : « bracoyé* ledit pont par dessoubz de gros braz et contre-fiches de la quarrure desdictes seules. Bracoyé,* assez lesdictes cortines et penseurs ».

Braie, broie, broyes (s. f. ?) I. Revêtement de maçonnerie (Mesqui ; voir Poisson-Kersuzan « Braie 3 »). 1373 (B 5 310–1, f° 7 v°, Montbard) : « et refaire a chaulz et herainne les braies* de la perriere qui est devant la ditte

2. Jambe de force (voir POISSON-KERSUZAN « Braie 4 ») 1373 (B 5 310-1, f° 7 v°, Montbard) : « pour faire 2 paires de broies* et 1 double estaiches et boutanz pour mettre ad dites broies* pour retenir le grenier à l'avoine lequel vouloit cheoir, et pour faire et mettre 1 estache noeve à 1 nyelle soubz ledit grenyer ».

Bras (s. m.) Charpenterie : pièce de charpente, peutêtre chevron.

1357 (B 1402, f° 42 r°): « taillier, rechaingier et mectre pluseurs lienx et bras* ou toit dessus ledit solier ».

1357 (B I 402, f° 43 v°) : « excepté une quantité de braz* et de liens qui furent mis a part pour fendre à la sée pour faire plaincher ».

Brasse, brassot, braçot (s. f.) Charpenterie : pièce de charpente, peut-être chevron (comme Bras).

1415 (B 5 322, f° 26 r°, Montbard): « Charpentier qui ont mise une colomne et autres brasssez* en la dicte hale ».
1415 (B 5 322, f° 29 r°, Montbard): « il ont ouvré en la dicte tour de deux plommeaulx, en laquelle ont esté mis deux chevrons, ung chevaistre et deux brassoz* ».

Bregeon (s. m. ?) (unicum) (Comté) Charpenterie. Peut-être le bourgeon d'attache des contrefiches sur les chevrons.

1372 (B 1 437, f° 13 r°): « Pour remectre à point l'un des chevrons cornier de la ramure de la tour de [...] et ycelli retenir de somiers mis sols [sous] ledit chevron, et sur les ars de vote de contefiches, et y mis et retailler la ou il failloient les bregeons*, et ycelli rebracier de lons braz bons et bien tailliez ».

Bresse (s. f. ?) (unicum). Paille ? Brasse ?

1372 (B 4419, f° 38 v°) : « pour bresse* aschatée pour matre dessoubz le planchier fait seur terre en la chambre des Comptes ».

Breusseur (s. m). Lambrisseur.

1464 (B 5 799, f° 25 r°, Rouvres): « Pour haiz de chaigne mises et employees par Guerard de Verdun, Jehan et Pierre Joly freres [...] breusseurs*, en avoir faiz les planchers d'aiz de la grosse tour [...] Pour haiz de chaigne mises par ledit Guerard de Verdun et ses compaignons lambroissoirs dessus nommés ».

Breture (s. f. ?) (unicum). Marteau-taillant bréturé. 1385 (B 11670, f° 38 v°) : « Gilet de Beux, fevre [...] pour faire marteaulx, ciseaulx et breture* ». **Brex** (s. m.) Grand panier de chantier ; [Ferrand 1 : berceau].

1396 (B 1 512, f° 100 v°, Quingey) : « Pour achat d'un brex* et deux gros peniers de bois pour monter à force d'engin sur les murs [...] les pierre et le mortier [...] Pour menue corde pour ataicher et pendre lesdiz brex* et peniers ».

Broche, broiche (s. f.) Broche

1388 (B 11 671, f° 197 r°, Champmol): « Pour la taille d'une piece de pierre pour mettre au front du grant autel de l'esglise [...] taillié à la laye d'un cousté et à la broiche* de l'autre costé ».

Broicher, broichier (v. tr.) Aplanir à la broche.

1385 (B 4 426, f° 35 r°): « un quarteron de mambres tailliez et broichiez* dont la plus grant partie est de parpaignots tailliez et broichiez* d'une part et d'autre ».

Broie: voir braie.

Brooce (s. m.) Broche ? [MESQUI].

1355 (B 5 306, f° 14 v°, Montbard) : « et a les aidier a mettre les brooces* dedans le pois ».

Broudeul (s. m.) Brodeur.

1372 (B 4 419, f° 24 v°) : « en la chambre dessus la première porte es hostelx monseigneur le duc à Dijon, ou Jehannin Porteaul, broudeul* de Madame ouvroit ».

Brouete, broote (s. f.) contenant de bois, sans roue, pour transporter la terre

1356 (B 5 306, f° 14 r°, Montbard): « À la cordere de Montbar pour 4 trais a cheval pour estaichier les brouetes* à la corde de l'angin a quoy l'on ay traictes les pierres [du puits] [...] 37 hommes la ditte sebmaine à tirier à l'engin les pierres et roiches fors du pois que ledit Laurentmarc despeçoit, et à les aidier à mettre ès brootes* dedans le pois».

Buche, bucherie (s. f.) Bûcher, lieu de stockage du bois à brûler.

1385 (B 4426, f° 41 v°) « Item pour une journée de charpenterie faite à reffaire la porte de la buche* que estoit despeciée ». 1385 (B 4426, f° 43 v°) : « Item une serrure mise en la bucherie* de la basse court ».

Buer (v. tr.) Faire la lessive, nettoyer la literie en l'ébouillantant.

1348 (B 317, f° 57 r°) : « Napes à louier et buié* de napes ». 1427 (B 4 477, f° 42 r°) : « avoir buées* les toyes desdis liz, payées les femmes qui lui ont aydié à faire la buée* ou elle a soigné bois, charbon, cendres et savon ».

Buffet, buffot (s. m.) Meuble de rangement haut à porte. Il peut être fermé (enfoncié) ou à claire-voie.

1372 (B 4 419, f° 19 r°) : « Pour deux bans tournis, ung grant buffot* anfoncié, une grant fourme ».

1385 (B 4426, f° 41 v°) : « Item pour bois et façon de un buffot *de XX piez de long fait en l'eschançonnerie ».

Burechon: voir beruchon.

Buse (s. m.) Boîte ou tonneau (DMF). (Kersuzan-Poisson: Butte ou busse: sorte de tonneau).

1372 (B 4419, f° 25 v°) : « deux banx et deux taubles, fourmes et trateaux et deux buses* aschatés de li pour les garnisons des hostelx Monseigneur ».

Busié (part. pas.) Huis busiée : porte à décor en pli de serviette ?

1446 (B 4496, f° 42 r°) : « A lui [...] pour avoir fait deux huis enchassilliez et busiez* mis à l'entrée d'icellui galatas ».

Butun, bucthein: voir betun.

Buy (s. m.) Margelle (uniquement dans les comptes de Dimanche Vitel, 1353-1366).

1356 (B 1 401, f° 39 v°) : « Pour euvres faittes ou puis [...] c'est assavoir ou buy* il avoit cheoit pluseurs pierres ».

1357, (B 1 402, f° 42 r°) : « Pour taillier le buy* d'une cuisine par terre en l'ostel ou demeure le receveur, ensemble les IIII sommiers pour pourter la cheminée ».

 \mathbf{C}

Caige, cage (s. f.) Treillis de bois mis aux fenêtres pour voir sans être vu (Furettère). Elle est parfois équipée d'une serrure.

1376 (B 4 422, f° 35 r°) : « pour le traillis de la caige* du retrait de l'ostel de mondit seigneur ».

1376 (B 4 422, f° 37 r°): « pour la serrure de la caige* qui siet ou retrait de monseigneur : 15 s. t. ».

1377 (B 4 423, f° 28 r°) : « Et pour V cent de clox blans pour cloer la caige* de la chambre de Monseigneur : 4 gr. la ferrure de la grant caige* de la chambre de Monseigneur ».

Caint: voir ceint.

Calamine, chalemine, challemine, chalemigne (s. f) MONGET: Carbonate de zinc. Sert à fabriquer le cuivre jaune ou laiton.

1386 (B 11 670, f° 269 r°, Champmol) : « de 1200 de chalemine* et de 500 trois quarterons de dele par lui cherroiez et menez dès Dynant en lyegoiz ».

Carre: voir quarre.

Carreau, carron: voir quarron et quarreau.

Carrel, carreaulx (s. m) Coussin de fauteuil.

1371 (B 4418, f° 33 v°) : « VI quartiers d'un camocat vermoil pour covrir ung grant carel* pour seoir Monseigneur le duc au mangier ».

1371 (B 1435-1, f° 53 r° : « paveillons et espreviers, ensemble pluseurs carreaulx ».

Cartal: voir quarteau.

Cartoranche, cartromanche: voir quarteranche.

Cartelaige: voir quartelaige.

Carteron: voir quarteron.

Cave: voir coie.

Annexes

Cecle, seicle (s. m.) Cercle de métal ou de bois tenant un fût ou une cuye.

1453 (B 341, f° 38 r°) : « salaires d'avoir ferré de son fer lesdits soillotz et avoir mis en chascun quatre seicles* de fer et autre ferraille y neccessaire ».

Cedule (s. f.) Ordre de mise en œuvre, en général produit par la chambre des comptes.

1375 (B 4422, f° 32 r°): « pour tout par cedule* de ladite chambre des comptes sens autre quittance ».

Ceint, çaint, saint (s. m.) Pièce d'étoffe qui entoure les berceaux

1395 (B 1 501, f° 75 r°) : « Item pour un saint* de soye vert pour enffant : 8 fr. »

1396 (B I 508, f° 136 v°) : « Item pour un çaint* de soye garny de cinq croix d'or pour le bers dudit enffant : 8 fr. »

Celz (s. m.) Tronc, pieds (comme cep, mais pas nécessairement de vigne)

1373 (B 5 310-1, f° 8 r°, Montbard) : « pour arraicher celz*, faire fosses grans du long et travers du preaul de Franc Morier, et pour là planter tous les celz ».

Cembel: voir sambel.

Cerche (s. m.) Cerce, garniture du bord d'un objet [DMF Cerce]. Buse de cheminée.

1355-1356 (B 5 306, f° 16 v°, Montbard) : « couvrir le toit qu'estoit cassés pour les dictes cerches* de la chemenee qui estoient cheottes ».

Cercle, *sercle* (s. m.) Cercle, notamment gabarit à tailler les boulets de pierre.

1415 (B 5 322-1, f° 31 r°, Montbard) : « Pour 3 sercles* pour lesdittes pierres de canon a arondir au juste ».

Ceule (s. f. ?) Pièce de charpente, sens indéterminé. 1415 (B 5 322-1, f° 25 r°, Montbard) : « Pour aler couper au bois chevrons, filierez, ceules* et autres pieces jusqu'au nombre de X ».

Chaalit, chaslit (s. m.) Châlit, bois de lit. [Ferrand 1 : chaalier]

1417 (B 4 471, f° 84 v°): « Audit Estienne l'archier [...] d'avoir fait deux chalis* planchier et enfoncier qui sont estez mis et fait [...] es deux chambres ou sont à present loigiez les joyaulx de son corps et de sa chappelle ».

1453 (B 341, f° 37 r°) : « pluseurs buffetz, bans tournys, huisseries, tournevans, chaslis* et couchettes ».

Chaffauder, chauffauder, chaufauder (v. tr.) Échafauder. 1384 (B 6281, f° 55 v°, Semur-en-B.) : « perches pour chauffauder* la cheminée du donjon ».

Chaffaul, chauffaul, chaffau, cheffau (s. m.) 1. Échafaudage.

1399 (B I 520, f° 94 r° , Montrond) : « les pertuis fais pour les pons et chauffaulx* des chappuix ».

1417 (B 4 471, f° 71 r°) : « Parmy ce que l'on estoit tenuz de lui bailler cordes et engins es chaffaulx* ».

2. Édicule, cabinet de latrines.

1433 (B 4 484, f° 53 r°): « pour sept cens et demi de quarrons qu'il a venduz baillé et delivré [...] pour les mectre en ung chaffault* de bois que l'en a fait sur les retrais nouvellement faiz ».

3. Hourd, barbacane.

1373 (B 1439, f° 45 v°, Châtelaine) : « reffaire 2 paires de grés pour monter oudit chaffau* et l'allée pour entrer en ladicte tour sur laquelle est assis ledit chaffaul* »

1433 (B 4484, f° 63 v°) : « Item a retenu ung chaffault* seant sur la porte de la maison qui fut Philippe Pougeot ».

Chaille (s. f.) Rebut de taille.

1377 (B 4 423, f° 28 v°) : « vuider la terre et les chailles* qui y estoit d'un pertuis que l'en avoit fait pour une fenestre neuve ».

Chair: voir char.

Chaire, chaiere (s. f.) Chaire, siège.

1392 (B 4438, f° 36 r°) : « III faux desteux de chaierez* qu'il a faiz et delivrez par lui [...] pour la chambre de madame la duchesse et de madamoiselle de Nevers ».

Chalemine: voir calamine.

Chambe: voir jambe.

Chambel, chanbel (s. m.) Latte de lambris.

1373 (B 5 310-3, f° 23 r°, Montbard) : « A Jehan Marie pour XII^C et demi de chanbel* pour mettre dans les lieux dessus dits ».

Chambri, chambry, chambril, lambriz, chambeil, chambrilliz, chambroilliz, chambrillent (s. m.) Lambris.

1372 (B 4 419, f° 26 r°) : « pour une journée pour netoier le chambry* dessus la chambre Jehan Monsieur, deux gros. » 1364 (B 1 416, f° 35 r°) : « pour recloer le chambeil* d'icelle garde robe en pluseurs lieux ».

1373 (B 1 439, f° 45 v°, Châtelaine) : « qu'il facent chambrillent* et icelui lieceller ».

Chambriller, chambriler (s. m.) Lambrisser. [Mequi].

1341 (B 5 301, f° 22 v°, Montbard) : « A Regnault Floichier pour aidier a chambriller* les deues chambres de la tour ».

Chambrilour (s. m.) Menuisier spécialiste en pose de lambris.

1341 (B 5 301, f° 6 r°, Montbard) : « pour 48 jornees de maistre Jehan de Grignon, chambrilour*, et de son filz, qui ont doulé, gouvernez et mis en euvre le dit chambri, et pour apparoiller ladicte chambre de chambri et de litteaulx ».

Champuer (v. pr.) (moulure) Se retrouner.

1386 (B 11 670, f° 282 r°, Champmol): « pour les deux couvertures dudit portal, [...] garnie chascune couverture d'un boceau, de nacelles, de filoz, et se champuent* par maniere de cornette, et a en chascune couverture deux cornettes revestue chascune cornette d'un boillon de fueilles ».

Chanceaul (s. m.) Chancel, par extension chœur et sans doute chevet. [Mesqui].

1358 (B 5 307, f° 27 r°, Montbard) : « c'est a savoir dès la sale au curey de Montbar jusques à la tournelle de l'aut du premier redent par-dessoulz de l'esgyve du chanceaul* ».

Chanette: voir chaunecte.

Chanfrain, chantfreint, chanfraind, chanffrain (s. m. et adj.) Chanfrein, moulure.

- 1387 (B 4429, f° 32 v°) : « le chantfraint* de la boiche de la cave de ladicte maison desdiz comptes ».
- 1385 (B 4 426, f° 44 r°): « Item pour tailler II grans pieces de pierre qui gardent du feu les deux lix [...] chascune piece de IIII piez de haut et de III piez de large et de I espan d'espoisse, et sont chanfreintes* tout autour ».
- 1387 (B 4429, f° 33 r°): « une grant fenestre de pierre croisié contenant VIII pies et demi de hault et V piez de large [...] et est revestue d'un chanffrain* naisseler tout autour ».

Chanlate, *chanlatte* (s. f.) Première latte du bord du toit. Parfois confondue avec la *chaunate*, qui est le chéneau.

- 1364 (B 1416, f° 35 v°) : « pour remettre à point la chanlate* et ycelle cimenter et pour III livres de pois achetée pour ce faire ».
- 1373 (B 5 310-1, f° 3 v°, Montbard) : « monter les nueves chenaulz, faire six nouveaulz corbeaulz et monter ensemble 1 petite chanlate* noeve ».
- 1410 (B 5 319, f° 28 v°, Montbard) : « faire mettre et asseoir à l'environ de la grant salle et dessus la chappelle dudit dongeon 38 toises de chenez alias chanlattes* et les corbeaulx sur lesquelles sont assises les dittes chanlattes ».

Chapelle (s. f.) 1. Chapelle. 2. Alambic. 3. Armature de poulie. [Ferrand 1 : couvercle].

1376 (B 4 422, f° 36 r°) : « Pour la chapelle* de la polie dudit poix ou il a X livres et demie de fer ».

Chapelu, chappellus, chapelé, chapellier (adj.) Clou à tête ronde, parfois ornée. (Cattin: Chapelutus. Kersusan-Poisson: clou chapelut ou chevelu, c'est-à-dire avec une large tête ronde).

1357 (B 1 402, f° 63 v°): « Et pour II^C de grans cloz chapeluz* et blans pour atachier les serrures dessus dites ».
1445 (B 4 495, f° 36 v°): « deux cens de grans cloux chappelluz* pour clouer les avant lactes et les corniers ».

Chapiteaul (s. m.) 1. Chapiteau.

- 1387 (B 4 429, f° 44 v°): « pour IIII pieces de pierre pour faire les chapiteaulxv des deux gros pillez du portal de ladite chapelle ».
- 2. Corbeau de cheminée
- 1387 (B 4 429, f° 30 v°) : « III grans sommiers, II chapiteaulx* et II claveaux de pierre [...] evaluez à XXXVI mambres de pierre au pris de 2 s. t. le mambre, pour convertir en une cheminée ».

Chappler (v. tr.) En 1448, on a « chapplé » les pierres d'une allée de la chambre des comptes pour les rendre moins glissantes.

1448 (B 1498, f° 54 r°) : « avoir chapplé les pierres des marches de degrez estanz en l'alée d'icellui hostel, sur

lesquelles pour contumation de marchié dessus l'on ne se povoit tenir sans lizer ».

Chapot (s. m.) Petit toit sur un escalier, au-dessus d'une porte ou le long d'une galerie; auvent.

- 1378 (B 4 425, f° 26 r°): « Item pour recouvrir le chapot de la montée du preel ».
- 1426 (B 4 476, f° 50 v°): « faire un chapot de boys tout neuf dessus l'uisserie de la chambre des joyaux de mondit seigneur, et remectre à point deux autres chappoz* ensuiguant, l'un ou second huis desdits joyaux et l'autre dessus l'uyz de l'eschançonnerie ».

Chapuis, chappuis, chappux (s. m.) Charpentier.

1401 (B 1 525, f° 10 r°, Gray) : « A Pierrenot de Sendricourt, chapuis* demourant à Gray, a esté donné en taiche par maistre Joffroy de Saint Martin, maistre des euvres de charpenterie de monseigneur ».

Chapuiser (v. t.) Utiliser en charpenterie.

1340 (B 5 300, f° 8 r°, Montbard) : « pour 12 journées d'ommes qui hont aidié à mettre le dit marrien d'anqui ou l'on l'avoit deschargié dessus les charrotes où donjon où il fu chapusiez* ».

Chapuiserie (s. f.) Charpenterie.

1371 (B 4 418, f° 20 v°) : « A maistre Belin d'Anchenoncourt, maistre des ouvraiges de chapuserie* de monseigneur le duc ».

Char, cher, cherf, chair, chear (s. f.) Voiture à cheval, généralement à quatre roues. En 1417, les chars entrant à Dijon sont taxés au double des charrettes.

- 1357 (B 4417-3, f° 7 v°) : « Jehan de la Bouhe, vallet du char de madame la royne ».
- 1377 (B 4423, f° 25 v°) : « Beaumes paintre de mondit seigneur pour paindre le chair* de madame la duchesse ».
- 1417 (B 11 601): « Item chascun chair* chargé de bois esquarré et chascun chair de bois à ardoir, deux deniers tournois et chascune charrette, ung denier tournois. »

Chardonal (s. m.) Montant d'une porte [DMF « chardonneau »] [MESQUI].

1378 (B 5 313, f° 26 r°, Montbard) : « mis ung chardonnal* et 2 aiz es grans portes du belle du chastel ».

Chariot, charruot, charryot (s. m.) 1. Voiture à cheval pour le déplacement des personnes (équivalent de char).

- 1377 (B 4 423, f° 26 v°) : « la sale ou Beaumet fait le chariot* de madame ».
- 2. Voiture à bras.
- 1387 (B 4 429, f° 52 r°) : « pour un chariot* pour mener à bras les membres et pierres pour les tours de la dite chapelle ».
- 1417 (B 4471, f° 59 v°) : « pour avoir mener et charroyé esdiz hostelz de mondit seigneur à Dijon le bois qui estoit ou cloitre de la chapelle audit lieu, tant sur roiseaulx comme sur ung petit charruot* ».
- 3. Brasero, sans doute sur roulette.

1458 (B 4506, f° 55 v°) : « des platines de fer pour reffaire le charryot* de ladite chambre auquel l'on met du feu pour soy chauffer, lequel estoit tout rompu et pertuisié ».

Chargeur (s. m.) Ouvrier de bras chargeant à la pelle les paniers ou les tombereaux.

1372 (B 4419, f° 20 v°): « pour deux chargeurs* qui chargeoient les benatons : 1 gr. ½ ».

Charretin (s. m.) corps de charrette (DMF).

1384 (B 6281, f° 56 r°, Semur-en-B.) : « pour la vendue d'un charretin alias appellé corpz de charrote ».

Charrette, charote, charette (s. f.) Voiture à cheval, à deux roues et à benne. La charrette semble être plus petite que le char et le tombereau. En 1417, les chars entrant à Dijon sont taxés au double des charrettes. (H. Dubois lui donne une contenance de 600/730 kg).

1376 (B 4 422, f° 29 v°) : « pour L charrettes* d'argille que ledit Huguenin a admenées de sa charrette* ».

1387 (B 4 429, f° 32 r°): « III journées de sa charrette et de son tombereaul à II chavaulx, c'est assavoir deux journées de ladite charrette* à charrier pierre de Raingne es hostelz de mondit seigneur à Dijon et une journée dudit tombereaul à charroier argille ».

1417 (B 11 601): « Item chascun chair chargé de bois esquarré et chascun chair de bois à ardoir, deux deniers tournois et chascune charrette*, ung denier tournois. »

Chaslit: voir chaalit.

Chasne, chesne (s. m.) Chêne

1356 (B 1 402, f°62 v°) « Pour la charrete Belin à deux chevaux qui amena [...] les cymes* desdiz LX piez de chesnes ensambles les roingnons et les grosses branches, de quoy l'on fit un solier. »

1372 (B 1437, f° 29 r°, Châtelaine) : « 4 douzaines de laons faictes à la serre Perrenin Dupont en 5 ploz de chasne* ».

Chassaing: Chêne (En Bourgogne du sud).

1390 (B 978, f° 3) : « devant la porte dudit lieu soit fait ung tournevant bien hault de bonnes ays de chassaing*, afin que l'on se puisse illec tenir seurement pour deffendre ladicte porte ».

Chastinole (s. f.) Charpenterie. Aisselier ou contrefiche. (DMF. *Chantignolle*: piece de bois soutenant les pannes d'une charpente; KERSUZAN-POISSON: eschatignole).

1433 (B 4484, f° 54 r°) : « a changié VI chevrons, chascun chevron portant une chastinole* par le milieu ».

Chauffe dos (s. m.) Petit manteau de cheminée. 1387 (B 4429, f° 33 r°) : « une chemignée qui est faicte en maniere de un chauffe doz* ».

Chauffeçon, chaufeçon (s. m.) Petite cheminée (foyer, manteau et conduit). (SALAMAGNE : caufecon).

1361 (B 1410, f° 80 r°) : « Pour abatre le tuel de pierre assiz dessus le gros tuel de bois, et icelli mener esdites maison de Nulley pour en faire un chaufecon* en la petite chambre des maisons de Nulley ».

Chauffournier chaufourner (s. m.) Fabriquant de chaux. 1383, (B 6 281, f° 41 v°, Semur-en-B.) : «A Pierre Gorgeat parrochien de Lungney chaufourner*, que lon lui devoit par marchié fait a lui en taiche, de enfourner et cuire ung fournel de chaux ».

Chaunate, chanaute, chanete, chanette, champnate, champnete, champlate, champlate, champlete, champlete, champlete, champlate, chanlate, chanlatte (s. f.) Chéneau de bois. (Voir Chenal).

1357 (B I 402, f° 68 v°) : « A li pour une fort chanlate* mise sur le toit de la grant sale au lonc dou pignon de la chambre delez la cusine pour recuillir l'iauve du grant toit de ladite sale et la faire gitier aval : 30 s. »

1372 (B 4419, f° 17 v°) : « pour une chaunate* de chaigne contenant XXX piez de loncq aschatée au marchié de Dijon ».

Chaunaton, chanauton (s. m.) Diminutif de chaunate : petit chéneau.

Chaux, chaulx, chau, chal (s. f.) (Comté) Chaux.

1401 (B 1 525, f° 104 r°, Gray) : « amenée tant du fournel de monseigneur [...] la chal* et arenne mise et emploiée oudit ovraige ».

Chaver (v. tr.) Creuser.

1383 (B 6281, f° 40 v°, Semur-en-B.) : « A maistre Pierre de Bices, que l'on lui devoit par marchié fait a lui en taiche, de chaver* la pison des aules du pont dormant du dongon dudit chasteaul, et de parfonder la curée desdites aules d'ung pié ».

1401 (B 1 525, f° 103 v°, Gray) : « retenir le pignon d'icelle tour, qui est fondée sur roiche qui estoit tout chavé* dessoubz ».

Chavon (s. m.) DMF: de caput. Bout, extrémité.

1372 (B 4419, f^o 21 v^o) : « pour traire pierre blanche es meurs au chavon* du bourg ».

1448 (B 11948, f° 6 v°): « faire huisserie pour traigier de sa maison ainsi que elle se comporte jusques au chavon* de la maison qui fut Berthelemot le barbier ».

Chenal, chenaul, chenoie, chenol, chenel (s. f.) Chéneau. [MESQUI]. Voir Chaunate, Eschenal.

1402 (B 5 318, f° 28 v°, Montbard) : « recurer toutes les chenoies* dudit chastel ».

1410 (B 5 319, f° 28 v°, Montbard) : « faire mettre et asseoir à l'environ de la grant salle et dessus la chappelle dudit dongeon 38 toises de chenez* alias chanlattes et les corbeaulx sur lesquelles sont assises les dittes chanlattes ».

1415 (B 5 322, f° XI-53 r°, Montbard) « ressouder plusieurs crevaces et pertuis en la chenal* du plong de la chappele ».

Chenevas (s. m.) Canevas, toile de chanvre grossière. 1375 (B 1444, f° 38 v°, Montbard) : « pour 6 aulnes de chenevas* pour faire les diz fardeaulx ».

Chenoillon (s. m.) Petit chéneau. [Mesqui]. Voir Chenal, Chaunate, Eschenal.

1409 (B 5 319, f° 59 r°, Montbard) : « Et pour la façon d'ung chenoillon* de fer mis au bout des chenolz ».

1467 (B 5 338, f° 45 r°, Montbard) : « un chenoillon* sur l'alee de la tour du pavillon contenant une toise, ensemble l'eschenel dessus contenant 5 toises».

Chenove, chenoive (s. m.) Chanvre.

1345 (B 5 302, f° 24 v°, Montbard) : « Item pour 42 livres de cordes de chenoive* pour mestre es dittes espringales ».

1427 (B 4 477, f° 43 v°) : « pour une corde de chenove* pesant 6 livres ».

Cheoite (s. f.) Chute.

1379 (B 5 313, f° 12 r°, Montbard) : « À maistre Symon charpentier que monseigneur lui a donné pour lui aidier à guerir pour une cheoite* qu'il a eue en ouvrant ès ouvraiges de Montbar ».

Chesne: voir Chasne.

Chevalet (s. m.) Petit cheval, et par extension tréteau, assemblage de charpente servant de support [DMF] notamment aux mangeoires.

1367 (B 1424, f° 74 v°) : « pour faire les chevalez* qui portent les maingeures des marreschauciés ».

1372 (B 1 437, f° 29 r°, Châtelaine) : « en la mereschacié une feliere toute nuefve à traver que porte le toit, une penne toute nuefve, un resteal, II chevalet* tot nuef ».

Chevestre (s. m.) Écheveau de corde. (Le chevêtre de charpente se dit *enchevestrure*).

1376 (B 4422, f° 27 v°) : « pour LIIII chevestres* de corde acheté de lui pour atachier les ais desdictes cintres ».

1378 (B 4424, f° 19 r°): « A Jehan de Mez, courdier, pour pluseurs parties de cordes et de chevestre* prises de lui ».

Chevron, cheveron (s. m.) 1. Pièce de charpente portant les lattes.

1385 (B 4426, f° 38 v°) : « pour descouvrir toute la chevronée ou l'en devoit mectre II chevrons* ».

1426 (B 4 476, f° 42 v°): « il a environ VIII toises de toit et y ont mis VI chevrons* garniz de bloichoz et de jambotes et saublieres doubles et les relacter de lactes ».

1446 (B 4 496, f° 41 r°): « comme aussi pour avoir mis oudit galatas de mondit seigneur [...] deux arbelestiers et IIII pieces de fillieres pour conforter le comble du tout et les chevrons* et estraiz qui y sont qui estoient tresseillez ».

2. Pièce de bois de la taille d'un chevron.

1385 (B 4426, f° 39 r°) : « pour II chevrons* pour faire les barres de ladite huisserie ».

1409 (B 311) : « pour trois cheverons* [...] lesquelx sont esté convertis au refaire ladite garde [du dresseur] ».

Chevronnée (s. f.) Assemblages de chevrons ; bois de charpentes portant les liteaux.

1385 (B 4426, f° 38 v°) : « pour descouvrir toute la chevronée* ou l'en devoit mectre II chevrons en l'ostel de la chambre des comptes ».

Chioz (s. m.) (*unicum*) ; pierres taillées de petite taille, utilisées pour les manteaux ou les coffres de cheminées.

1384 (B 6281, f° 55 r°, Semur-en-B.) : « faire VIII milliers de chioz* d'un harpan de long et d'un tour d'espez pour faire les cheminées de la grosse tour ».

Choigne (s. f.) Crottin de cheval.

1377 (B 5 312, f° 58 v°, Montbard) : « A 6 ouvriers de braz qui ont batue terre appellee argille et choignes* de cheval ».

Cimaise (s. f.) Élément du manteau de la cheminée, plate-bande ou moulure. (SALAMAGNE : chimaye).

1367 (B 4 424, f° 73 v°) : « Pour quatre boichoz de cheminées, IIII cimaises*, une couverture de la fenestre croisié du pignon devant, un croison tout de un piez ensamble trois poteaux de fenestres ».

Cimaise: voir simaise.

Cimarre: voir simarre.

Cimbeau, cimbeal: voir sambeau.

Ciment, cyment (s. m.) Mortier à base de résine, utilisé notamment pour fixer les chéneaux.

1436 (B 4 490, f° 57 r°) : « pour V livres de poix et pour une quarteranche de cyment* dont ilz ont cymentée lesdites chaunettes ».

1364 (B 1 416, f° 35 v°) : « pour remettre à point la chanlate, et ycelle cimenter* et pour III livres de pois achetée pour ce faire ».

Cingle (s. m.) Sangles, notamment sur les bât.

1383 (B 6281, f° 42 r°, Semur-en-B.) : « por l'achat de quatre cingles* et deux chevestres, achetez du cordier de Bor le Conte, pour les diz asnes ».

Cintre, cinqtre, sintre, cinstre (s. f.) 1. Coffrage provisoire pour monter les baies, les escaliers. (SALAMAGNE : chintre).

1372 (B 4 419, f° 23 v°) : « pour III pieces de bois [...] pour faire une sintres* pour degrés ».

1387 (B 4 429, f° 44 v°) : « pour bois prins et acheté d'eulx pour faire les cintres* du portail de ladicte chapelle ».

2. Périmètre.

1385 (B 4 426, f° 36 v°) : « qui contient une toise et II tiers de cintre* et II toises d'ault ».

1390 (B 4435, f° 37 r°): « Item pour la taille des creneaulx [...] et sont amortis par maniere de larmier d'un cousté et d'autre et contiennent XXXIII piez de cintre* et II piez et demi de hault. »

Cinole: voir Sinole.

Civiere, civiere, cyvierre, civere, sivere, seviere (s. f.) Plateforme munie deux brancards pour transporter les charges sur le chantier.

1372 (B 4419, f° 22 v°): « pour deux siveres* faites de son bois pour porter la pierre ».

1387 (B 4429, f° 52 r°): « pour IIII baccoules pour les ouvriers de bras qui euvrent esdiz ouvraiges pour porter la civiere* ».

Claire voie, clerevoye (s. f.) Garde-corps ajouré. (SALA-MAGNE: clerevye).

1468 (B 4 512, f° 5 r°): « et mis environ deux doiz dessoubs les clerevoyes* et en pente, tellement que l'eaue ne peut arrester entre lesdits clerevoiez* et tables comme elle faisoit par avant ».

Clanche (s. f.) Levier de loquet, ou loquet.

1392 (B 4438, f° 29 v°) : « pour ferer ung armaire de IIII fraitiz et de deux clanche* garniz de cloux ».

Claveau, cleveaul (s. m.) Élément d'une plate-bande, notamment dans le couvrement d'une cheminée. (SA-LAMAGNE : claveau).

1387 (B 4 429, f° 30 v°) : « 3 grans sommiers, 2 chapiteaulx et 2 claveaux* de pierre [...] evaluez à 36 mambres de pierre [...], pour convertir en une cheminée ».

1391 (B 4 437, f° 20 r°) : « XXVI grappes mises esdites trois cheminées, tant es cleveaulx* comme es tualz d'icelles ».

Clavin (s. m) 1. Clou à bardeau, et par extension clou à tête plate ou sans tête. (CATTIN: clavinus lateretus).

1375 (B 4830, f° 23 v°, Roussillon) : « IIII^{XX}X milliers de clavins*, le millier pesans IIII livres ».

1417 (B 4 471, f° 62 v°): « A Jehan Ayer boucheron, la somme de 7 fr. 11 gr. qui deu lui estoient pour IIII^M VII^C et demy de clavin* [...] de quoy l'on a cloé ung chappot que l'on a fait tout neuf ».

2. Par extension : lattes à clouer, portant tuiles ou bardeau. 1378 (B 4 424, f° 22 r°) : « Et pour demi cent de lates à clavin* pour later le pertuis [...] Et pour III^C de clox a clavin* pour later ledit pertuis ».

1453 (B 341, f° 41 v°) : « ledit recouvreur a lacté de clavin* lesdis VIII chevrons mis par ledit charpentier sur lesdis murs desdis retraiz, et puis couvert de thieulle ».

3. Par extension, et peut-être abusivement : bardeau.

1417 (B 4471, f° 60 v°): « une coiffe de bois pour covrir de tieulle ou de clavin* sur l'une des vyz ».

1471 (B 4 514, f° 96 v°): « six milliers deux cenz demi de clavin* bon loyal et marchant pour d'icelui clavin recouvrir certains tabernacles qui sont entre le nouvel corps de maison de l'ostel de mondit seigneur et la vieille sale ».

Clef, cler, cleer (s. m) Clef.

Civer: voir Cloier.

Cloant (s. m.) Fermant d'un châssis [GODEFROY : « cloant »].

1378 (B 5 313, f° 12 r°, Montbard) : « A lui pour un cent de cloux a nef pour faire des cloans* pour chaceiz ».

Cloie, cloe (s. f.) 1. Claie, clayonnage, pour les échafaudages et les tamis.

1372 (B 4419, f° 24 r°) : « pour IIII^{XX} cloies randues à Dijon pour faire les aleurs, la piece 7 d. »

1375 (B 4421, f^o 22 v^o) : « et de passer à la cloe icellui poussot ».

1412 (B 4461, f° 48 r°): « mettre à point du saublon et passer parmy une cloe ».

Cloier, cliver, cluer (v. tr.) Tamiser.

1361 (B 1 410, f° 79 r°) : « Ouvriers de braz pour amasser et metre ensemble la terre et le sablon des murs de la cusine abatuz, et cluer* icelle pour remesler avec l'autre argille ».

1376 (B 4 422, f° 28 v°) : « apourté du saublun de la chappelle esdis hostelz et icellui cluier* ».

Clou de ruban (s. m.) Clou de tapissier, qui sert notamment à fixer les toiles cirées sur les chassis de fenêtre.

1353 (B 1 394, f° 36 r°): « A maistre Colin le tonnelier [...] faire deux chaciz pour les deux fenestres de la tour, achat [...] de cloux de ruban* pour lesdiz chaciz ».

Coe: voir queue.

Coffre, coiffre (s. m.) Maçonnerie : conduit de cheminée ou de latrines.

1367 (B I 424, f° 73 v°): « pour le forestaige et la taille de cent bones tables de pierre dont les deux gouteroz ont esté entablez par dessus et dont en a fait les coiffres* des tuelx desdictes cheminées ».

1433 (B 4 484, f° 74 r°): « sur quoy se fondera un coffre* d'un retrait pour monseigneur qui ira jusques au rez du toit du second planchiers de la chambre de mondit seigneur et sera ledit coffre* fait à soupiral ».

Coi, coie, coye, quoye, caye (adj.) Calme. Chambres coies: latrines.

1341 (B 5 301, f° 5 v°, Montbard) : « et pour later laditte maison et les chambres cayes* et les degrez ».

1372 (B 4419, f° 25 r°): « pour abatre l'angin des garde robes, relever plux aut seur les chambres coies* ».

Coichery (s. m.) Girouette (de Cochet : coq) [Mesqui]. 1467 (B 5 338, f° 49 v°, Montbard) : « ung barreaul de fer pesant 16 livres lequel a este mis sur la tour du colombier pour mectre le coichery* ».

Coinchote: voir conchote.

Coing (s. m.) Coin (notamment pour extraire les pierres en carrière).

1383 (B 6281, f° 40 v°, Semur-en-B.) : « pour l'achat de six livres et trois quartiers de fer, prises de lui pour reffaire les quatre coings* de fer, a quoy l'on trait la pierre en la perriere ».

Coiracener (v. tr.) (unicum) (Comté) Aménagement de charpenterie sur une chambre ; peut-être un platelage extérieur des mur. [?]

1372 (B 1 437, f° 28 v°, Châtelaine) : « pour la chambre de Poloigny coiracener* [...] 4 douzaines de laons ».

Col de piller (s. m.) Monget : contrefort.

1385 (B 11670, f° 100 r°, Champmol) : « et y sont compris 3 coulx de pilliers* qui sont oudit pan ».

1386 (B 11670, f° 282 v°, Champmol) : « et γ est compris le col de pillier* qui egive ledit pignon ».

Coleure, couloire(s. f.) Passoire [Ferrand 1].

1490 (AN, K 2370 n°20, f° 28 r°, Montperroux) : « six autres chandeliers plus hault et une coleure* ».

Coller, (v. t.) xviii^e siècle. Recouvrir de vernis-colle, donc vernir.

1745 (C 280) : « netoyer et coller* onze croisées et deux jours célestes ».

Coller: voir couler.

Colomneau, colonneau, qualomneaux (s. m.) Petite colonne. Dans une baie, meneau.

- 1377 (B 4 423, f° 21 r°) : « de faire IIII croisées en la tour neuve [...] c'est assavoir deux croisées en deux fenestres dès le fer en amont et n'y est point comprins le colonneau* dessoubz le fer ».
- 1372 (B 4 419, f° 24 r°): « pour VI pièces de bois [...] pour faire suelles et qualomneaux* es estaubles de Monseigneur [...] pour mattre perches antre les chevaulx ».
- 2. Pièce de bois dans laquelle on taille la marche et le noyau.
- 1560 (C 2 137 f° 39 r°): « Fault pour faire la vis cinquante colonneaulx* ou environ de dix piedz de longueur et de cinq à six poulses de gros, garniz de noyaulx et de marches, et à la vif d'un pied de hault ou environ. »

Colomne, colome, colomme, colompne, columpne (s. f. ou m) I. Pièce de bois verticale, notamment dans les constructions à pan de bois. (SALAMAGNE : coulombe).

- 1375 (B 4422, f^o 33 v^o) : « rappereiller ladite cusine, rassambler et faire un pan tout neuf, mettre colome* et la empaaler ».
- 1378 (B 5 313, f° 18 r°, Montbard) : « faire les colommes* des huiz des estables messire Guy de la Trimoille »
- 2. Piédroit de cheminée.
- 1385 (B 4 426, f° 44 r°) : « mectre à point les colomes* de la grant chemenée de la chambre de parement ».

Compteur, comptouer (s. m.) 1. Meuble : comptoir, écritoire, bureau.

- 1357 (B 1 402, f° 64 r°) : « pour faire en tasche par li, des aix et planches cy dessus achetées, V comptours* doubles et six bans à dosciers mis en ladite chambre des comptes ».
- 1398 (B 4446, f° 28 v°) : « Et pour la façon et bois d'un petit compteur* à mettre sur le bout dudit buffet pour y beseugnier plux hault et en estant quant l'en voudra ».
- 2. Salle des comptes, bureau.
- 1354 (B 1 397, f° 65 v°) : « où est le comptouer* du receveur et ses escripz et deniers ».

Conche (s. f.) Récipient de bois, toujours associé aux pelles.

1433 (B 4 484, f° 62 r°) : « Pour VI paules de bois : 6 blans. Item pour VI conches* de bois : 3 gr. Item pour une tine de bois : 3 gr. »

Conchote, conchotte, coinchote, conchette (s. f.) Diminutif de « conche », évoquant une petite coquille.

- 1. Récipient de bois, peut-être ramasse poussière.
- 1415 (B 4 466, f° 46 r°): « A Thomas le Lanternier [...] pour IIII gelles de sapin, chascune 3 blans valent 3 gr. Item pour quatre coinchotes*: 2 gr. Item pour VIII paules de bois: 2 gr. Item pour XII ramassez: 2 blans ».
- 1426 (B 4 476, f° 57 r°) : « Trois coinchotes* et deux paules de bois qui a baillé pour les ouvriers qui ont fait le gros mur ».
 2. Sorte de cheminée, peut-être chauffe-dos ?

- 1433 (B 4 484, f° 69 r°): « ung gardefeu contre la conchote* de la chambre qu'est emprès ».
- 1433 (B 4484, fo 72 ro): « une aulmaire qu'est emprès la conchote* de ladite chambre de Madame ».

Condu, conduict (s. m.) Caniveau, puits perdu.

- 1387 (B 4 429, f° 33 v°) : « et de charroier la terre traitte du condu* pour aler l'eal des estuves en la terre ».
- 1497 (B 11 216, f° 44 v°): « A Odinet Bernier, terraillon [...] pour avoir fait un trou en terre pour faire le conduict* dudit hostel de deux toises et demy de parfons ».

Conroi, conroit, conroy (s. m.) Mise en œuvre.

- 1427 (B 4 477, f° 45 r°) : « pour le conroit* d'une chaunette toute neufve qui a mise et assise et encimentée entre la grant saule et les retrais du tresor emprès icelles alées »
- 1428 (B 4478, f° 41 v°) : « et pour le conroy* d'une chaunete par lui mise tout à nuef oudit toit ».

Conroyer (v. tr.) Préparer, amener.

- 1453 (B 341, f° 23 v°): « pluseurs ays de chaisne qui avoient esté conroyées et mises à point en icelle basse court ».
- 1454 (B 341, f° 42 v°) : « faire et conroyer la terre dont ilz ont fait et assis les coquelles de icellui poille ».

Contramont (s. m.) (Comté) Montée. Peut-être versan d'une cluse.

1372 (B 1437, f° 13 r°, Châteauchâlon) : « et ycelli charroier et monter dès ledit bois le contramont* de la montaigne et mectre en ladicte tour ».

Contre-coller, (v. t.) XVIII^e s. Recouvrir de vernis-colle, vernir ; sans doute passer la deuxième couche.

1745 (C 280) : « netoyer et coller contre-coller* trois grandes croisées et un dessus de porte ».

Contrelater (v. tr.) Poser les avant-lates, c'est-à-dire une membrure verticale, clouée sur les pannes, et qui soutient les lattes horizontales. Dans une charpente à chevron formant ferme, il n'y a pas de pannes, et donc pas de contre-lates. Quand les endouvelis forment une sous-toiture jointive, la contre-late crée un vide sanitaire sous la late. (Chabat. Contre-latte : latte parallèle aux chevrons.)

1391 (B 4435, f° 34 v°): « Item pour endoveller, letter et contrelater* ladite lucquenne ».

Contrepoint (s. m.) Élément d'architecture à pan de bois. Potelet, tournisse.

1399 (B 4 447, f° 29 r°) : « et rechangier pluseurs contrepoins* et courbes qui estoient cheutes esdites alées ».

Contrerolleur (s. m.) Contrôleur. Officier charger d'enregistrer les comptes d'un chantier.

1436 (B 4 489, f° 72 v°) : « avisé et ordonné que Gilet Renain qui desja est commis par Monseigneur à contreroler* les ouvraiges de la cuisine de mondit seigneur à Dijon et autres gros ouvraiges, contrerolera* les menus ouvraiges qui sont à faire audit hostel. »

Contrerotier (s. m.) DMF : contrerostier : support à crochet pour maintenir les broches.

Annexes

1412 (B 4 461, f° 35 v°) : « les contrerotiers* de bois en ladite cuisine a quoy l'on le tourne le rost ».

Contrevers (s. m.) Envers d'une cheminée, contrecœur ? [voir Godefroy « contrevers »].

1446 (B 5 327, f° 38 r°, Montbard) : « pour avoir reffait les deux contrevers* des deux grandes cheminées ».

Coquelle: voir quoquelle.

Cor: voir corps.

Corbeau, courbiau (s. m.) Corbeau, console. (SALA-MAGNE: corbiau).

1385 (B 4 426, f° 35 v°): « pour une douzaine de courbiaux* de pierre mis en ladite voute pour porter un solier fait illec ».

Corbe, (s. f.) (unicum) (Comté) Charpenterie : pièce courbe.

1372 (B 1 437, f° 29 r°, Châtelaine) : « faire la chemenée de ladicte chambre toute nuefve de 4 floiches, d'une corbe*, de plusieurs posteauls et entrepiers ».

Corciere (s. f.) Coursière, rail, rainure, trou barrier pour faire coulisser ou bloquer une poutre de fermeture. [Mesqui].

1346 (B 5 303, f° 5 r°, Montbard) : « pour le maçon qui hai fait ès useriez et ès fenestres dou chastel corcieres* pour metre esparres au crenez ».

Corde (s. f.) Instrument de mesure.

1387 (B 4 429, f° 46 r°) : « ycelles tailles de pierre ont esté veues, mesurées et tanxées par ledit maistre Jaques au pié et à la corde*. »

Cornette (s. m.) (moulure) Trilobe.

1386 (B 11 670, f° 282 r°, Champmol): « pour les deux couvertures dudit portal, [...] garnie chascune couverture d'un boceau, de nacelles, de filoz, et se champuent* par maniere de cornette*, et a en chascune couverture deux cornettes* revestue chascune cornette* d'un boillon de fueilles ».

Cornier, cournier (s. m.) 1. Poteau cornier.

1446 (B 4496, f° 56 v°) : « avoir reffait tout à neuf et de son boiz les trois corniers* de la grant cuve par lui faite es estuves ».

2. Chevron d'arêtier

1560 (C 2137, f° 40 r°): « Charpenterie. Au jeu de paulme deux corniers de la longueur que la place le requiert ».
3. Tuiles cornières, arètiers.

1560 (C 2 137, f^o 38 r^o) : « et fault remmorteller les corniers* et changer les thuille où sera besoin ».

Corniere, *courniere* (s. f.) Tuiles pour recouvrir les arêtes des toits, distinctes des faîtières.

1417 (B 4 471, f° 63 r°): « pour VII^c et XXV cournieres* plombées [...] pour mettre et convertir en ladite tour, le cent au pris de 12 gr. ½ [...] Item pour 10 frans fretieres plombées ».

Cortine: voir courtine.

Corps, cor, cort (s. m.) Canalisation, tuyau.

1385 (B 4 426, f° 40 v°): « 9 gr. pour XXV livres de plonc mises et converties en la reffection des corps de plonc qui sont dès le puis jusques dans la cusine desdiz hostels; 8 gr. pour VIII livres de soudure mises à souder lesdiz cors* ».

1411 (B 5771-1, f° 51 r°, Rouvres) : « pour l'achat de 60 piez de bois de verne amenés dudit Longchamp audit chastel pour faires corts à venir l'yaue dudit puix en la dicte cuisigne. »

1417 (B 4471, f° 65 r°) : « habergier le cor* de plomb de la cuisine en une piece de bois crusée pour ce que l'on ne le despece ».

Costiere (s. f.) Pan latéral d'un meuble.

1357 (B 1 402, f° 63 v°) : « pour les ferrures doudit autel, c'est assavoir [...] pour IIII fretiz brisiez pour serrer et joindre les costieres* ».

Coteler, couteler (v. tr.) Tailler les bords des planches pour les assembler. (Voir *joinctoier*). Il s'agit apparemment plutôt d'un contact en biseau que d'un assemblage par rainure et languette, qui se nomme engravure.

1367 (B 4 424, f° 75 v°) : « Et pour icelli [andouvelis] decevrer et coteler* et doler au debout et asseoir sur les chevrons ».

1468 (B 4 512, f° 7 v°) : « avoir mises pieces de bois de demi pied de gros qui sont joinctisses tout à l'entour ainsi que la tour se comporte, et an travers dudit paletraige avoir mis des aiz de l'espesseur de deux doiz, coutelées* l'une sur l'autre, en maniere de couverture ».

Coudre (v. tr.) Assembler des planches avec des clous. 1383 (B 6281, f° 42 v°, Semur-en-B.) : « cloux noirs pour faire et clouer l'uis de la grosse tour, qui est d'ais de sapin et por coudre* les barres dudit huis ».

Couhaulx (s. m.) Coyaux. Pièce de bois biseautée placée sur un chevron pour en adoucir la pente.

1496 (B 11 216, f° 34 v°) : « une voicture de menu bois dont on a fait les couhaulx* et rechangié plusieurs chevrons ».

Couhe: voir Queue.

Couife (s. f.) Coiffe, charpente.

1344 (B 5 302, f° 7 r°, Montbard) : « en levant ladite couife* et planchiés de ladite tour ».

Coul de piller : voir col de pilier].

Couler (v. int.) Charpenterie : descendre, bouger. 1372 (B 1 437, f° 13 r°) : « mis à point 2 chevrons de ladicte ramure que estoient eschappez et collez* aval ».

Coulisse, *colisse*, *couliz* (s. f. ou adj.) Panneau coulissant dans des rainures.

1374 (B 5 310-4, f° 47 r°, Montbard) : « amener menu boiz pour faire les coulies* des vannes ».

1432 (B 4483, f° 51 r°) : « A Jaquot Beroingnot archier [...] pour avoir reffaicte une fenestre colisse* en la chambre de monseigneur de Croy ».

Couple (s. f.) Paire.

1340 (B 5 300, f° 8 r°, Montbard) : « pour la façon de 16 couples de chevrons de la ditte chapelle, faiz en tache par la main Jehan Richot, la couple* pour 20 s ».

Courbe (s. f.) Pièce de charpenterie courbe, dans une structure à pan de bois (*aisselier*) ou autour d'un œil de bœuf.

1399 (B 4 447, f° 29 r°) : « et rechangier pluseurs contrepoins et courbes* qui estoient cheutes esdites alées ».

1417 (B 4471, f° 77 v°): « resser pluseures courbez* pour faire la coiffe de viz de ladite tour ».

Courte (s. f.) Corde. [MESQUI].

1344 (B 5 302, f° 7 r°, Montbard) : « 45 livres de courte* faite por la main Milot le Courder, de quoy on leot les chevrons »

Courtil, curtil, cortil (s. m.) Petite cour.

1372 (B 4419, f° 18 r°) : « devers le courtil* ou l'an met la buche pour la dicte chambre des comptes ».

Courtine (s. f.) 1. Rideau fermant les lits à ciel.

1412 (B I 571, f° 142 r°): « une chambre de sarge [...] à plain chiel, dossier, couverture pour le lit et pour le couche [...] garnie de trois courtines* autour du lit et de VI pieces de sarges pour faire muraille autour de ladite chambre ».

1415 (B 4466, f° 59 r°) : « pour mener devers mondit seigneur une chambre tannée ensamble une courtines *vermeilles qu'estoient à Dijon. »

2. Palissade défensive.

1401 (B 1 525, f° 101 v°) : « Assis sur ledit plenchié derriers ladicte porte, cortines* closes d'aiz ou trapans faiz à la sie de 12 piez de hault affin que nulx ne peust venir à la dicte porte quant le pont seroit levez »

Courtoises, chambres courtoises (s. f. pl.) Latrines.

1341 (B 5 301, f° 5 r°, Montbard) : « faiz les degrez et les chambres courtoises* ».

1376 (B 4 422, f° 34 r°) : « es garde robes de mondit seigneur pour faire les planchierz et les sieges des courtoises* ».

Coustaine, coustainne, coustenne (s. f.) Parois longitudinale de part et d'autre du galetas.

1454 (B 5 794, f° 84 v°, Rouvres) : « Item enduit et blanchir toutes les paroiz des coustaines* deça et dela des grans galatas ».

1454 (B 5 794, f° 84 v°, Rouvres) : « deslambroissier les deux coustennes* de la chambre qui est au bout desdits grans galatas ».

Couteler: voir coteler.

Couverte: voir couverture.

Couverture, coverture, couverte (d'huisserie) (s. f.) Linteau, voûte de couvrement. [BUCAILLE LEVI-STRAUSS : couverte ; SALAMAGNE : Couverture].

1372 (B 4 419, f° 27 r°): « A Renaut le Perrier de Dijon, pour deux grans boichots de pierre, pour XIIII manbres et VII grans couvertures* d'useries, tout de la perriere de Raigne, pour les useries et fenestre de la dicte garde-robe ».

1387 (B 4429, f° 33 r°) : « une grant fenestre de pierre croisié contenant VIII pies et demi de hault et V piez de

large, revestue de croisié et de fuilleure par dedens et aussi de coverture* de vousseure et de sieges ».

1417 (B 4 471, f^o 68 v^o) : « pour esboicher la couverte*, le croison, le moyen d'une fenestre que l'on a faite en la tour de Brancion ».

Crampon (s. m.) Serrurerie : pièce métallique qui soutient la barre coulissante d'une porte.

1372 (B 4419, f° 20 r°) : « pour ung crampon* de fer pour couler la barreau de ladicte porte ».

Crené (s. f.) Fente, entaille [MESQUI, GODEFROY: crenne] Unicum.

1346 (B 5 303, f° 5 r°, Montbard): « le maçon qui hai fait es useriez et es fenestres dou chastel corcieres pour metre esparres au crenez* ».

Creneaul, crenaul, cranneaul (s. m.) Merlon, créneau, baie-créneaux. (SALAMAGNE: cretel).

1356 (B 1401, f° 38 v°) : « pour le salaire de Nicholas le maçon [...] qui fuilla les creneaux* desdictes deux tournelles pour mettre fenestres ».

1391 (B 4 435, f° 37 r°): « es engleries, larmiers, crenaulx* et en l'anchapement qui est dessus les creneaulx dudit preal. Item pour la taille des creneaulx qui sont au dessus dudit pan de mur ».

Crepon (s. m.) DMF : croupe. À Champmol, le *crepon* désigne le chœur de l'église. À l'hôtel, le *crepon des necessaires* semble être le toit sur des latrines en saillie.

1391 (B 4 435, f° 40 r°) : « Pour recouvrir le crepon* des neccesseres avalué à une toise ».

Creuseux, creuseulx (s. m.) Creuset.

1386 (B 11670, f° 55 v°, Champmol) : « Et aussi les creuseux pour fondre la matiere desdiz ymaiges ».

Creuz (s. m.) Cru, lieu de production des grands vins.
1470 (B 4 513, f° 112 v°): « un fer neuf aux armes de monseigneur le duc pour marquer et signer le vins des creuz* et autres vins ».

Crillier (v. tr.) Cribler (le sablon). [Mesqui].

1355 (B 5306, f° 14 v°, Montbard) : « et ycelli sablon crillier* ».

Croiche (s. f.) (Comté) Barrière de clayonnage.

1387 (B 1 472 f° 67 r°, Montrond) : « pour refaire de paulx et de verge une croiche* tout atour du raffour de Monront ».

Croichet, croiché (s. m.) Crochet, notamment pour bloquer, les loquets, ou pour suspendre les volets de siège 1384 (B 6281, f° 55 r°, Semur-en-B.) : « A Girart fevre [...] de faire vin-huit paumeles de fer et huit gons pour les fenestres de la grosse tour, deux loquez et deux croichez*, et le hapez pour tenir les diz loquez, ensamble quatre hapez de fer pour liez les manteaulx de bois de la cheminée du second solier de la grosse tour ».

1414 (B 5 322, f° 31 r°, Montbard) : « Pour plong à mettre les croichés* des manteaulx ».

1414 (B 5 322, f° 31 v°, Montbard) : « pour la barriere voullant,[...] et pour ung verroul, une chaingne et ung croichet* mis en la pierre à plong ».

Croisée, croissée, croissée (s. f. et adj) 1. Baie à croisée. Le meneau s'appelle le colonneau ou postiau, le croisillon le fer et l'ensemble la croisée ou croison.

1355 (B 1 399, f^o 40 r^o) : « Pour clourre et bouchier de pierre et de mortier unes grans fenestres croisiés* en la cuisine dudit hostel ».

1387 (B 4 429, f° 33 r°): « une grant fenestre de pierre croisié* contenant VIII pies et demi de hault et V piez de large, revestue de croisié* et de fuilleure par dedens et aussi de coverture de vousseure et de sieges qui portent un bousseaul naisselier et est revestue d'un chanffrain naisseler tout autour, garny de anseulement et de marchepies doubles en maniere de II marches de degrés ».

2. L'une des quatre ouvertures d'une croisée.

1377 (B 4 423, f° 21 r°): « de faire IIII croisées* en la tour neuve [...] c'est assavoir deux croisées en deux fenestres dès le fer en amont et n'y est point comprins le colomneau dessoubz le fer ».

3. Croisée d'ogive.

1376 (B 4422, f° 26 r°) : « et est garnie ladite vote de deux croissées* et d'un arc parpain ».

4. Croisée de fer : grille, défense de fenêtre.

1356 (B 1 401, f° 39 v°): « pour les ferrures croisées* mises esdites fenestre esquelles il a en chascun XX batons de fer que montans que travans qui font IIII^{XX} batons ».

Croison (s. m.) Remplage d'une baie croisée.

1367 (B 4 424, f° 73 v°) : « Pour quatre boichoz de cheminées, IIII cimaises, une couverture de la fenestre croisié du pignon devant, un croison* tout de un piez ensamble trois poteaux de fenestres ».

1417 (B 4 471, f° 68 v°) : « pour esboicher la couverte, le croison*, le moyen d'une fenestre que l'on a faite en la tour de Brancion ».

Cromacle, cromalle (s. m.) Crémaillière [Ferrand 1]. 1490 (AN, K 2 370 n°20, f° 29 r°, Montperroux) : « Item en la cuisine [...] ung comacle*, deux grants roticheurs».

Cros, crose (adj.) Thieule crose: Tuile creuse.

1384 (B 6281, , f° 54 r°, Semur-en-B.) : « Il amenist III cent de thieule crose du port d'Iguerande».

Crot, cropt, cros (s. m.) Excavation. [BUCAILLE LEVI-STRAUSS: trou, fosse, mare].

1372 (B 4 419, f° 20 v°) : « pour deux benatiers pour pourter terre hors du crot*: 1 gr. »

1385 (B 4 426, f° 35 v°) : « pour faire un cropt* enprès ladite mareschausié pour faire unes neccessaires ».

1415 (B 5322, f° 31 v°, Montbard) : « À x et y qui ont fait les cros* où l'en a plantées les colomes des barrieres volant et en roiche ».

Cruppe (de la voûte) (s. f.) Partie supérieure de l'extrados de la voûte.

1376 (B 4 422 f° 25 r°) : « raser la cruppe* de ladite vote et complir les tremues de pierre et d'argille ».

Cuignée (s. f.) Cognée, hache à fendre le bois.

1385 (33 F 19, escroe 22) : « pour IIII cuigniez* pour garnison et despiecer le boiz pour lez chambrez ».

Cuir, curre, cuire (s. m.) Véhicule couvert pour transport de personnes, à 4 roues.

1385 (B 1462, f° 127 v°) : « A Mechiot Broudelain, paintre de monseigneur, pour paindre le cuire* de madame la duchesse ».

1385 (33 F 20) « A lui pour II aisseis pour le curre* de Madame ».

1386 (B 1 465, f° 96 v°) : « A Perrenot de Norron, varlet, tenant le curre* de madame la duchesse ».

Curit (s. m.) Déblaiement, action de curer le sol avant travaux.

1578 (C 2083, f° 395 r°): « 7 escus à quoy il a marchandé de lever et detrapper le betuns et terre au dedans de l'escurye du roy à Dijon depuys le premier curit* et y mectre le sable ».

Curure (s. f.) Terre produite par le curage.

1353 (B 5304, f^o 35 r^o, Montbard) : « À Jehan Mongeon, [...] à curer les estables du chastel [...] À Jehan fil Poreaul le Cheen pour sa charrote, 6 jourz à charroier la ditte curure* »

Curtil: voir courtil.

Cuyrier (s. f.) Revêtir de cuir.

1373 (B 5 310-1, f° 6 v°, Montbard) : « A Perrenot de Rouygemont, bourrelier, pour cuyrier* les 8 bauldrez ».

Cymaise: voir simaise.

Cymarre: voir simarre.

Cyme (s. f. ?) Tronc d'arbre, fût.

1356 (B 1 402, f°62 v°) « Pour la charrete Belin à deux chevaux qui amena [...] les cymes* desdiz LX piez de chesnes ensambles les roingnons et les grosses branches, de quoy l'on fit un solier. »

Cyment: voir ciment.

Cynole: voir sinole.

D

Deboissier, debroissier, debroicier (v. tr.) : Charpenterie. Fabriquer de pièces de bois finies à partir de bois d'œuvre [MESQUI].

1340 (B 5 300, f° 8 r°, Montbard) « deboissier* les tirans, les boichauz et les esgives ».

1344 (B 5 303, f° 7 v°, Montbard) : « Item pour debroicier* le plomeal de la tour ».

Decevrer, dessevrer (v. tr.) DMF : dissocier, séparer, distinguer.

1367 (B 4 424, f° 75 v°) : « Et pour icelli [andouvelis] decevrer* et coteler et doler au debout et asseoir sur les chevrons ».

Deffoncé (s. f.) (unicum) Dont le fond a été arraché.

1429 (B 1 261) : « Item dudit chastellain une benoire qui a este oudit estallier durant laditte euvre et laquelle ly a este rendue toute dessochée et deffoncée* ».

Dele, deele, deelle (s. f) Monget : terre argileuse destinée à la façon des creusets.

1386 (B 11 670, f° 269 r°) : « de 1200 de chalemine et de 500 trois quarterons de dele* par lui cherroiez et menez dès Dynant en lyegoiz ».

1386 (B 11670): « terre en mottes appelée deele,* pour faire creuseulx pour fondre la matiere dont les coulombes du grant autel seront faites ».

Delerer (v. tr.) Délier, détacher, séparer. (DMF : delier, deslier).

1360 (B 1 408, f° 66 r°) : « pour abatre pluseurs parrois en la maison Malbue, mettre le bois à part [...] et pour deleré* la terre des dictes parrois et mette appart pour faire les torchis. »

Delez (prep.) Dans les énumérations de confront, *delez* signifie à côté de, avec un contact.

1353 (B 1394, f° 35 r°) : « l'oratoire dou duc delez* la chappelle dou chastel de Dijon ».

1354 (B 1 395; f° 37 v°): « Pour faire delez* ledit puit un post de bois portant deux soilles pour puisier oudit puis ».

Deloier, desloier (part. passé) Séparer [voir Godefroy : desloier]. [Mesqui].

1378 (B 5 313, f° 8 r°, Montbard) : « et ont delit* la terre des murs de laditte cuisine qu'on avoit despeciez ».

Demoiselle (s. f.) Lucarne.

1724 (C 280): « Il convient demolir le plancher qui est sur la salle des gardes et les demoiselles* qui sont sur la balustrade gotique. »

Desbrisier (v. tr.) Détruire, démembrer.

1371 (B 4418, f° 21 v°) : « rapperoiller tout le demeurant qui estoit tout desbrisiez* ».

Deschaffauder (v. tr.) Démonter les échafaudages.

1453 (B 341, f° 39 r°) : « et aussi à eschaffaulder et deschaffaulder* lesdis maçons ».

Descouvert (s. m.) Dans une carrière, surface débarrassée de ses couches superficielles avant l'extraction des pierres. (CATTIN: decoperire.)

1387 (B 4 429, f° 44 r°): « pour un descouvert* par lui fait en la perriere de la chapelle de monseigneur le duc de Bourgoingne à Dijon pour traire pierre [...] lequel descouvert contient IIII toises ».

Despecier, despucier (v. tr.) Détruire, démembrer.

1371 (B 4418, f° 21 v°) : « reffaire de verre les fenestres du chassis de l'oratoire [...] que li chiens Josset l'orfaivre avoient tout despecié* ».

1412 (B 4 461, f° 35 v°): « pour avoir refait le guinchot de la porte de la basse court par devers la chambre des comptes que les charrettes avoient despeciez* ».

Despencier (s. m.) Officier ducal chargé de la dépense, à la cour de Hugues IV. Peut-être remplacé par le trésorier.

1357 (B 4 417-3, f° 8 v°) : « Guillemin de Coublans, despencier* dudit hostel ».

Despense (s. f.) Garde-manger.

1353 (B 1 394, f° 36 r°) : « faire une fenestre en la despense* ».

1373 (B 1439, f° 45 v°, Châtelaine) : « reffaire la despence* et l'alée des chambres aisiés [...] mectre sur le toit de ladicte saule, de la garde robe et de la despense* ».

Desrocher, desroicher (v. tr. ou intr.) Détruire, ou se détruire (DMF).

1370 (B 1 436, f° 39 v°, Poligny) : « Pour faire la ramure de la saule dudit chestel que desroichoit*, pour les tirans qu'estoient ronz et porriz deans les murs es 2 chavons desdiz tirans ».

Dessoché (s. f.) (unicum) Dessèché.

1429 (B 1 261) : « Item dudit chastellain une benoire qui a este oudit estallier durant laditte euvre et laquelle ly a este rendue toute dessochée* et deffoncée ».

Destrobe (s. m.) Détour, perte de temps.

1383 (B 6281, f° 42 r°, Semur-en-B.) : « Por l'achat de 47 fers prins de lui, pour les diz asnes, garniz de cloux, pour ce qu'il feust trop grant destorbe* de les mener a la forge quand ils seroient defferés ».

Destoyer (v. tr.) Détoiler ; enlever la taie d'un matelas pour en refaire la garniture.

1427 (B 4 477, f° 42 r°): « à ladite Oudote pour avoir destoyé* le grant lit de parement, XV autres liz qui furent à feue madite dame d'Austeriche, esvanter la plume d'iceulx, avoir buées les toyes desdis liz ».

Destrappe (s. f.) Déblaiement (xvi^e siècle).

1574 (C 2150, f° 79 r°) : « et au surplus faire toute destrappe* à leur fraiz et rendre la place necte ».

Destrapper (v. t.) Déblayer (xvie siècle).

1566 (C 2141, f° 70 v°): « pour ledit decombrement et pour destrapper* le betun dehor ».

Devanté, devantié (s. m.) Tablier. [Mesqui, Ferrand 1]. 1345 (B 5 302, f° 23 r°, Montbard) : « Item pour 28 aunes de toille que on ay bailles es diz poinctres tant pour devancez* comme pour la necessite de l'ovre ».

Devers (prép.) Dans les énumérations de confronts, « par devers » prend le sens très précis de vis à vis.

1418 (B 1023): « jouignant à l'ostel de mondit seigneur par devers l'eglise Nostre Dame, aboutissant sur la rue par devers* ladite eglise Notre Dame et par derrier audit hostel de mondit seigneur ».

Devise, divise (s. f.) Devis descriptif. (Salamagne : De-

1367 (B 4 424, f° 40 r°) : « Pour les despens de maistre Phelippe de Bar sur Aube, maistre charpentier de Chalon, lequel ledit receveur fit venir dès chalon à Dijon pour veoir la devise* d'une tour que l'an vouloit faire en l'ostel de monseigneur »

1367 (B 4424, f° 74 v°) : « pour Andry de Trouhaux selon la divise* escripte en une cedule de parchemin faite sur ce ».

Devisier, divisier (v. tr.) Rédiger un devis descriptif.

1391 (B 4435, f° 46 r°): « Audit maistre Jaque de Nulley [...] tant au visiter les ouvraiges es hostelz de mondit seigneur à Dijon, devisyer* et faire tallier deux cheminées pour la chambre de mondit seigneur ».

Dictier (v. tr.) Concevoir, imaginer.

1426 (B 4 476, f° 56 v°): «A maistre Pierre de Chassigny, maistre des euvres de maçonnerie de mondit seigneur, [...] pour refaire ung comble tout neuf [...] comme de l'avoir dictié* et y estre venu par pluseures foys ».

Ditié (s. m.) Projet, œuvre, dessin.

1415 (B 4 466, f^o 38 v^o) : « ycelles colomnes revestues et faites nectement, au ditié* de Philippe Mideau, maistres des euvres de maçonnerie de mondit seigneur, qui en baillast le mole ».

Docier, dociel (s. m.) Plan vertical derrière un banc, un siège, un lit, un autel (retable), une statue (niche).

1357 (B 1 402, f° 42 r°): « faire un docier* dessus ledit autel tout enfoncier pour mettre cierge et torches et pour faire un scabelle sur lequel repose l'ymaige d'alebastre ».

1357 (B 1 402, f° 42 r°) : « VI bans à dociers* encordez et garniz de paillaces ».

1372 (B 4 420, f° 15 v°) : « deux vervelles misses au dossier* de madite dame ».

Doigt, doie (s. m.) Mesure de longueur d'environ 2 cm. 4 doigts par paume, 16 doigts par pied.

1378 (B 4 424, f° 20 v°): « pour IIII trappens, espesses ais de IIII doies* de gros ».

Doille (s. f.) Serrurerie. Douille, gâche, réceptacle du verrou.

1417 (B 4 471, f° 55 r°) : « IIII doilles* où ferment lesdiz verroux plas ».

Dois, doiz (s. m.) I – Dais, table, estrade, estrade couverte d'un pavillon surmontant une table [DMF Dois] [Mesqui].

1377 (B 5 312, f° 58 v°, Montbard) : « le duc fit faire un doiz* de parement en la grant sale du chastel de Montbar ».

1378 (B 5 313, f° 11 v°, Montbard) : « pour faire un doiz* en la garde robe de madame ».

2. Planche d'envol d'un colombier.

1378 (B 5 313, f° 18 r°, Montbard) : « sur lequel doiz* se reposeront les colons de la ditte colombiere ».

Doisse (s.f.) Sans doute équivalent à Godefroy « *dosse* » : Première planche qu'on enlève d'un arbre avant de l'équarrir. [Mesqui].

1403 (B 5 318, f° 47 v°, Montbard) : « pour l'aschat d'une grosse doisse* d'aiz pour faire la dicte feulleure, et pour les deux ais dessus dittes ».

Doitte: voir duite.

Doler (v. tr.) Menuiserie : aplanir à la doloire.

1378 (B 4424, f° 22 r°) : « A Benoit le Tonnelier [...] $IIII^{\circ}$ de grant marrien qu'il a dolé* ».

1412 (B 4 461, f° 31 r°) : « pour avoir façonné, dolé* et mis à point le bois ».

Dolz d'asne (s. m.) Levée de terre, notamment à l'extérieur des fossés pour élever le niveau d'eau.

1390 (B 978, f^o 9): « soit fait un paliz de cinq piez de hault dehors terre et passera dessus le dolz d'asne* qui regarde devers Marcigny ».

Dossier: voir docier.

Doubleau (s. m.) Denier double.

1275 (B 312, f° 148 v°) : « les 2654 £ furent, changiés doubleaux* à vienois. »

Doubleau, doubleaul (s. m.) Arc doubleau?

1385 (B 11670, f° 95 r°) : « ung doubleaul* garni de V branches pour faire les croisies de ladite chapelle, revestu lesdites angles de doubleau*, de pilliers et de charges. »

Douelle (s. f.) Menuiserie : petite douve ? Lattes de lambris. Contrairement à ce que dit Monget, les douvelles et andouvelis ne sont pas des douves de tonneaux utilisés pour lambrisser les voûtes, mais des lattes utilisées sur les lambris d'étages carrés.

1385 (B 4426, f° 41 r°) : « Item pour I cent et demi de dovelles* pour ledit chambry desdites deux chambres basses ».

Douve (s. f.) Planche de bois utilisée pour la confection des tonneaux, et parfois comme lambris ou avant toit.

1446 (B 4496, f° 40 v°) : « avoir chambriller les deux luquernes qui sont oudit galatas, où ilz ont employé deux milliers de chambrilliz et II° et demi de douves* de queues ».

Drecer, drocer (v. tr.) Préparer les aliments, notamment présenter les plats.

1385 (B 4426, f° 41 v°) : « faire IIII bans [...] pour coper char et pour drocier* ».

1427 (B 4 477, f° 36 r°): « ung autre buffet que l'on avoit fait par avant qui fait dressoir pour dressier* les saulces de mondit seigneur ».

Dreceur, dressoir (s. m.) Table pour exposer les plats.

1377 (B 4 423, f° 29 v°) : « pour VII ais pour faire un dreceur* en la cuisine : 4 gr. »

1427 (B 4477, f° 36 r°): « ung autre buffet que l'on avoit fait par avant qui fait dressoir* pour dressier les saulces de mondit seigneur ».

Dreceur, dresseur (s. m.) Du latin dressatorium. Dressoir ; pièce devant la cuisine ou la salle pour mettre les plats en forme. À Dijon, il y a un dressoir bas devant la cuisine et un dressoir haut sur le palier devant la grande salle. Les dressoirs sont équipés de portes, fenêtres et cheminées.

1376 (B 4 422, f° 28 r°) : « pour oster la montée des grez et porter terre sur le dreceur* pour le raser. »

1376 (B 4 422, f° 29 r°) : « et bouchées les fenestres dessoubs ledit dreceur* ». 1376 (B 4 422, f° 32 v°) : « pour un champneton mis ou lovre sur le dreceur* de la sale : 2 gr. »

1385 (B 4426, f° 35 r°): « Item pour V clefs reffaites, lesquelles clefs estoient perdues, c'est assavoir: une ou grant dreceur* devant la cusine ».

1385 (B 1 462, f° 123 r°) : « pour pluseurs parties adjoustées du commandement de monseigneur en la nouvelle charpenterie du nouvel dreceoir* de la cusine de l'ostel de mondit seigneur à Arras ».

1391 (B 4 455, f° 37 v°): « pour refaire le contrecuer qui est de coté le dreceur* qui joint à la sale pour ce que le feu ne se preist à la paroys ».

1392 (B 4 437, fo 20 ro): « pour retrainchier par dessoubz les chevrons du grant dreceur* qu'est devant la cusine desdiz hostelz et remettre l'avant lette plus amont, et pour mettre une colomne nuesve ou milieu dessoubz ledit dreceur* ».

Duite, duyte, doitte (s. f.) (Comté) Petites pierres de maçonnerie. [ROLAIND : deute].

1387 (B I 472, f° 68 v°, Valempoulières): « de traire toute la duite* et ronaulx necessaire oudit ouvraige [...] harroier tout membres et duyte* neccessaire oudit ovraige, le millier de duyte* pour six florin et demi »

1450 (B 5 329, f° 30 v°, Montbard) : « A Thoignot Bichat pour sept quartiers de pierres de tailles et deux charretee de pierres de doicte* mises et emploiees esdiz creneaulx ».

E

Ecoinçon: voir escoisson.

Ecu: voir escu.

Egou, egout : voir agout.

Ellande (bois d'Ellande): voir Illande.

Embataillé (Part. passé.) Chargé de poutres entrecroisées.

1401 (B 1 525, f° 101 v°, Gray) : « les perches duquel surpois ont de long chascune environ 25 piez, de gros par derrier mises a cuer de 4 lignes 1 pié 2 doyes en agraillissant jusques au bout devant ou sont ataiché les chainnes de fer, et embataillié* de bois par derriere, mis à fleur par la maniere qu'il appartient ».

Emboichier, *enbauchier* (v. tr.) Probablement de « boichet ». Munir de corbeaux. [MESQUI].

1344 (B 5 302, f° 6 v°, Montbard) : « A deux maçons pour [...] enbauchier* et entaubler les murs de courbeaulz au dessus des murs en la meniere que la dite tour à 2 plomeaulz est ».

Emié: voir esmier.

Emine (s. f.) Mesure de capacité pour les céréales et la chaux. L'émine ancienne de Dijon fait 2 bichots, 4 quartaux et 16 quarteranches (TAISAND, p. 868) soit 427,456 litres de blé.

Engler, emglier : voir anglié.

Emmorteller, remmorteller (v. tr.) Fixer au mortier (notamment les arêtiers).

1560 (C 2 137, f° 38 r°) : « et fault remmorteller* les corniers et changer les thuille où sera besoin ».

Empaisseler (v. tr.) Garnir de paisseaux, c'est-à-dire de tuteurs ou autres bâtons verticaux.

1372 (B 4 420, f° 16 r°) « pour anpaiseller* IIII rateaux [...] tout fait es estaubles de Morigmot ».

Empaleceonner: voir paleceonner.

Empaler, empaaler (v. tr.) Étançonner.

1376 (B 4 422, f° 33 r°): « IIII pieces de bois pour retenir et empaler* en ladite cusine : 3 gr. ½ ».

Empaller, empauler, empallier, ranpauler (v. tr.) Monter l'ossature d'un pan de bois.

1376 (B 4422, f° 14 v°) : « pour abatre, ranpauler*, et tourcher la parrois qui est devant la chambre des comptes. »

1385 (B 4426, f° 41 v°): « pour empauler* et tourchier une parois que l'on a faite ou garde mangier de mondit seigneur ».

1385 (B 4 426, f° 41 v°) : « pour une journée d'un ouvrier charpentier faite à empallier* une paroy ou garde mangier ».

Empalisser (v. tr.) Mettre une palissade de pieux. Peutêtre identique à empaler.

1430 (B 4481, f° 64 v°): « un cher de boi [...] pour empalisser* une alée que l'on a refaicte entre l'ostel de mondit seigneur et la basse court ».

Empalure, *empaullure* (s. f.) Structure de bois d'un pan destiné à être enduit de torchis.

1427 (B 4477, f° 38 r°) : « pour avoir tourchié tout à neuf une petite saulcerie neufve emprès le grant puis de l'ostel de mondit seigneur, rabatu et soignier bois pour l'ampauleure* ».

Empatiner (v. tr.) Placer un socle ? [MESQUI].

1411 (B 5 320, f° XVI v°, Montbard) : « pour ung jour qu'il a ouvrey de son mestier de maçonnerie pour empatiner* les colomes de l'eschiffe ».

Empoise (s. f.) (*unicum*) Piece de serrurerie liée à la porte.

1383 (B 6281, f° 41 v°, Semur-en-B.) : « pour la faicon d'une empoise*, ung torret, ung aneal, et une platine de fer, pour mettre en l'uis du grant cellier du belle ».

Emprimer (v. tr.) Peindre, décorer de peinture.

1430 (B 4481, f° 64 v°) : « A maistre Henry de Bellechose, paintre de mondit seigneur [...] pour avoir emprimer* la première grant porte de l'ostel ».

Enchappement, enchaplement, anchapement (s. m.) 1. Menuiserie. Dans un panneau assemblé, pièce épaisse horizontale couronnant le meuble.

1376 (B 4 422, f° 35 r°): « resser deux plos de bois pour faire posteaux, enchaplemens* et ais pour mettre es hostevans ».

1389 (B 4433, f° 33 v°) : « en laquelle cloison il a une huisserie enfoncée [...] et un enchappement* par dessuz garni de clerevoies ».

- 1432 (B 4 483, f° 53 r°): « Item icelle vis [...] sera suspendue et portera son enchappement* de bonne molure ainsi comme la besoigne le requiert ».
- 2. Maçonnerie : Entablement convexe, ou en bâtière, notamment au dessus d'un merlon ; par extension linteau ou plate-bande d'une fenêtre ou d'une cheminée.
- 1391 (B 4435, f° 37 r°) : « comme es engleries, larmiers, crenaulx et en l'anchapement* qui est dessus les creneaulx dudit preal ».
- 1417 (B 4 471, f° 81 r°) : « Item ont fait un encheplement* de pierre d'Asnieres sur une fenestre croisié de la tour de Brancion ».

Enchapironner (v. tr.) Couvrir d'un entablement. 1390 (B 1 482, f° 63 r°, Montrond) : « Pour V toises de mur graille [...] crenelez et enchapironnez* ».

Enchassiller, enchasiller (v. tr.) 1. Doter d'un châssis.

- 1385 (B 4 426, f° 38 r°) : « pour la ferrure d'une fenestre enchassillée* faite en la chambre de maistre Thomas le phisicien ».
- 2. Panneau composé de planchettes prises dans des montants plus épais.
- 1389 (B 4433, f° 33 v°) : « pour deux fraitis [...] mis et convertiz en ung huis enchassillié* qu'est en une cloison faite en l'oratoire de mondit seigneur ».
- 1446 (B 4496, f° 42 r°) : « A lui [...] pour avoir fait deux huis enchassilliez* et busiez mis à l'entrée d'icellui galatas ».

Enchastre, enchatre (s. m.) Encastrement, réceptacle. Cavité aménagée pour recevoir et protéger un contenu.

- 1357 (B 1402, f° 42 r°): « faire tout de nuef un autel de bonnes aix fors de chesne bien corroiées, enffoncié de tous coustez à II enchatres* dedens pour metre luivres et aornements d'autel ».
- 1398 (B 4 446, f° 28 v°) : « deux polies de bois, l'une garnie d'un enchastre* de fer ».

Enchevestrure, anchevreture (s. f.) 1. Charpenterie. Trémie, enchevêtrure.

- 1417 (B 4471, f° 60 v°): « Item pour faire deux enchevestrures* es planchiers de la tour de Brancion ».
- 1428 (B 4 478, f° 41 v°) : « desquelles IIII pieces de bois l'on a refait lesdites colomnes, tirans, loyen et enchevestrure ».
- 2. Serrurerie : support de poulie (voir chapelle).
- 1387 (B 4 429, f° 33 v°) : «A Jehan de Tourneurre, serreurier, pour l'anchevreture* de fer de polie du puix ».

Enclavure (s. f.) (Comté) Empochement, réserve d'encastrement des poutres.

1372 (B 1 437, f^o 19 r^o, Poligny) : « Pour relever le tirant du pavoillon qu'estoit touz pourry et fuer de l'enclaveure* du mur ».

Endouveler, endoueller, endoler (v. tr.) Poser des « douelles » sur le toit ; l'endouvelis forme une soustoiture jointive et isolante.

- 1357 (B 1402, f° 65 r°) : « pour endouveler* dessus les chevrons des tois de ladite cusine ».
- 1387 (B 4 429, f° 31 r°) : « pour relater et endouveler* le toit autour de la cheminée nuesve que l'on a faite ».

1415 (B 4466, f° 52 v°) : « esdites galeries, tout à endoler, later, contrelater ».

Endouvelis, endoveli, andolis, endoellis, endolement (s. m.) Planches (douves, douelles) posés sur le toit, vraisemblablement de manière jointive pour former une sous toiture (notamment sous les couvertures de laves).

- 1375 (B 4 830, f° 23 v°) : « pour six milliers de endolement* pour faire et mectre en ovre en ladicte tour au feur d'un florin le millier. »
- 1391 (B 4435, f° 34 v°) : « Pour VI^C de cloux à clouer ledit endovelis* ».
- 1415 (B 4 466, f° 49 r°): « A Collesson me Quaquiet, tonnellier [...] tant pour V^M VII^C de latez à clavins comme pour VIII^M d'andolis* ».

Endouveleure (s. m.) Revêtement de lattes.

1355 (B 5 306, f° 3 v°, Montbard) : « pour faire et charroier l'endouveleure* d'ycelli [manteaul] »

Eneaul: voir anneau.

Enduire, *endeure*, *endurer* (v. tr.) Recouvrir de mortier fin (deuxième couche de mortier, entre l'enrochis et le blanchiment).

- 1367 (B 4424, f° 75 v°): « A [...] torcheurs pour aroichier par dehors les murs de ladite maison de bon mortier de chaux et de greve, et icelle enduire* de bon mortier de chaux et d'arenne, et blanchir de chaux ».
- 1433 (B 4 484, f° 56 v°) : « Item pour XII tombellerées de sablon à endeure* [...] Item pour IIII tombellerées de gros sablon à enroichier ».

Enferdeler, enfardeler (v. tr.) Empaqueter. Voir Farder. 1375 (B 1 444, f° 39 v°) : « Pour toille cirée, autre toille et corde pour enferdeler* la chambre aux cignes de madame ».

Enfergier (v. tr.) Entraver, charger de fers [MESQUI] 1359 (B 5 308, f° 3 v°, Montbard) : « Item pour rapparoiller 1 fers à prisonnier et pour enfergier* Briançon prisonnier ».

Enfloichier (v. tr.) Action sur la lave ; peut-être l'extraction

1415 (B 5 322-1, f° 25 v°, Montbard) : « A Jacot Layvier pour VI journées qu'il a mises tant à enfloichier* la dite layve comme au couvrir ».

Enfoncier, anfoncier, enfonsier (v. intr.) Doter d'un fond, occulter. Les buffets et portes enfonciés s'opposent aux buffets à claire-voie. Enfoncer des portes ou des fenêtres consiste à obturer leurs vantaux

- 1372 (B 4419, f° 19 r°) : « Pour deux bans tournis, ung grant buffot anfoncié*, une grant fourme ».
- 1385 (B 4 426, f° 44 r°) : « une huisserie demie enfonciée* et demie à jennes ».
- 1417 (B 4 471, f° 65 r°) : « lesquelz chassis estoient ja fais moitié à verre et l'autre moitié enfoncié ».

Enfoncehure, enfonceure, anfonsure (s. f.) Planches fermant un orifice, notamment le fond des tonneaux.

1378 (B 4424, f° 19 r°): « A Guillemin le Moussey tonnelier [...] VIII pieces tant de douves comme d'enfoncehures* ».

1407 (B 1555, f° 148 v°, Montront) : « Laons de sapin [...] mis et emploié à l'enfonceure* de la rouhe dudit engin ».

2. Planches de tonnellerie employées en lambris.

1417 (B 4 471, f° 85 v°) : « A Ĝirard de Lomon, tonnellier [...] pour III^C d'anfonsure* de quoy l'on a fait le lambris d'une chambre neufve ».

Enfreter, enfreiter, enfrieter (v. tr.) Refaire le faîtage d'un toit.

1387 (B 4429, f° 30 r°) : « pour enfreitey* la grant saule couverte de laive ».

Engiber (v. tr.) Faire un gibet ; construire un portique pour y suspendre un élément mobile.

1417 (B 4 471, f° 57 r°): « A Jehannin d'Orliens courdier [...] pour cordes qu'il a baillé [...] pour engiber* le lit de parement et le pendre ».

Englacement (s. m.) Glacis.

1407 (B 1 555, f° 145 r°) : « fondements de sept piez de gros sans l'englassement*, juques au premier estaige, tous glaciés, d'une toise d'ault et de plus se besoing estoit ».

Englerie: voir anglerie.

Engon: voir angon.

Engraver: voir graver.

Engroingne, engrogne, angroingne (s. f.) Monnaie bourguignonne réelle. 3 engroignes font 5 d.; 12 engroignes font le gros.

Enneal: voir anneau.

Ennille, enielle, nille (s. f.) Potelet, jambe de force.

1426 (B 4 476, f° 43 r°): « faite une colomne de boys à huit pans portant basse et chappiteaulx de bois, ensemble une ennille* de bois mise en l'une des chambres des joyaux ». 1605 (B 311): « Mettre une nille* en l'escurie pour supporter ung sommier qui est pourry. »

Enreuilly (adj.) Rouillé.

1472 (B 4 515, fo 79 ro): « ung huisserie de fer estant en laditte tour du tresor lequel estoit enreuilly* pour la pluye ».

Enrochier, enrochir, aroichier (v. tr.) Appliquer un premier enduit grossier sur un mur. [BUCAILLE LEVI-STRAUSS: enduire un mur avec du mortier].

1367 (B 4 424, f° 75 v°): «A [...] torcheurs pour aroichier* par dehors les murs de ladite maison de bon mortier de chaux et de greve, et icelle enduire de bon mortier de chaux et d'arenne, et blanchir de chaux ».

1391 (B 4435, f° 38 v°) : « pour deux emines de chaux [...] pour enrochier* les murs dudit preaul ».

1433 (B 4484, f° 56 v°) : « Item pour XII tombellerées de sablon à endeure [...] Item pour IIII tombellerées de gros sablon a enroichier* ».

Enrochis, arroichis, orroichire (s. m.) Couche de mortier grossier.

1367 (B 4 424, f° 75 v°) : « pour L voitures de greve saublon pour faire l'arroichiz* ».

Enroseller, enrouseller (v. tr.) Entasser le bois d'œuvre pour le faire sécher ; le disposer en roseau.

1452 (B 341, f° 8 v°) : « les autres ont mis à point et enrousellé* une partie des ays de chambrilliz [...] pour les seichier ».

1453 (B 341, f° 14 r°): « et aussi ont enrozellé* quatre cent d'autres ays et mis les unes sur les autres en la court d'icelle basse court pour illec les feuer et seichier ».

Enseulement, anseulement (s. m.) « Seuil » d'une fenêtre. Appui ou emmarchement de l'embrasure.

1385 (B 4 426, f° 41 v°) : « tailler une fenestre de pierre blanche pour mecte en la tour de Brancion [...] et à chascune jambe de ladite fenestre IIII piez et demi de hault dès l'enseulement* jusques à la couverture ».

1387 (B 4429, f° 33 r°): « une grant fenestre de pierre croisié [...] garny de anseulement* et de marchepies doubles en maniere de II marches de degrés ».

Entablement, entaublement, antablement, entemblement, entaulement, antaulement (s. m.) Tables de pierres couronnant un mur. (SALAMAGNE : Entaulement.)

1373 (B 5 310-1, fo 7 vo, Montbard): « refaire à chaulz et herainne les braies de la perrere qui est devant la ditte porte ; faire par-dessus un entaulement* après les ceuz faiz, [...] À Regnault Bourde pour charroier à ses 2 chevaulz la ditte mambreure prise en Champeaulz, et autre menue pierre et les pierres de l'antaulement* pour les ouvraiges dessus diz prises à Saint Remy

1391 (B 4 435, f° 36 v°): « Item pour l'antablement* que fait encourbelement sursaillant hors sur le pan du mur que l'en a fait joignant à la dite tournelle [...] pour tailler et asseoir et porter ledit entemblement* ».

Entabler, entaubler, entauler (v. tr.) Munir un mur de son couronnement de tables de pierre. [MESQUI].

1376 (B 4 422, f° 29 r°) : « et avec ce ont entablé* lesdis ouvriers en plusieurs lieux es chambres neccessaires ».

Enteriner (v. tr.) (Comté) Terminer, rendre opérationnel.

1372 (B 1 437, f° 28 v°, Châtelaine) : « qui ont refait le pont du dongon tout a nuef de planches, et ycelles joindre, esseor toutes enterinés* a traver dudit pont pour la chambre de Poloigny corracener ».

Entonner (v. tr.) Mettre le vin en tonneau, et par extension, faire entrer un liquide dans un récipient ou dans une pièce.

1464 (B 5 336-2, f° XL v°, Montbard) : « icelle cave se gaste et chiet par l'eaue qui s'entonne* dedans par deffaut de couverture ».

Entrais, estrais, entret (s. f.) Entrais. Pièce de charpente horizontale reliant la base de deux arbalétriers opposés. 1426 (B 4 476, f° 42 v°): « reffait ung comble de bois tout neuf [...] garniz d'entraiz*, d'aubeletriers et de boichaulx, de quartiers et quatre fillieres, la relater tout à neuf ».

1426 (B 4 476, f° 50 r°) : « lesdiz combles garniz d'entraiz* et de quartiers ; revestir le frestre de doubles fillieres

1446 (B 4 496, f° 41 r°): « comme aussi pour avoir mis oudit galatas de mondit seigneur [...] deux arbelestiers et IIII pieces de fillieres pour conforter le comble du tout et les chevrons et estraiz* qui y sont qui estoient tresseillez ».

1560 (C 2 137, f° 101 r°): « Vingt-deux entretz* de lonqueur de quatre piedz. »

Entreclos, entrecloux (s. m.) Cloison subdivisant une salle.

1356 (B 1401, f° 39 r°) : « pour pendre les deux huis de l'entrecloux* de ladite chambre »

1360 (B 1408, f° 64 v°) : « Merien, bois, aix et autres chouses achetées [...] pour faire les parois, les degres, les sieges et entrecloux* des necessaires de l'ostel de Nulliez ».

Entrepier, entrepied (s. m.) Socle de bois [MESQUI].

1372 (B 5752-2, f° 36 r°, Rouvres) : « faire un manteaul dessous l'arterie de la cuisine du chastel de VI piez de haut où il ay VI colomeaulx joignant des pilles de pierre et y a VIII entrepiers* et VIII braçoz ès colomeaulx ».

1372 (B 1 437, f° 28 v°, Châtelaine) : « faire la chemenée de ladicte chambre toute nuefve de 4 floiches, d'une corbe, de plusieurs posteauls et entrepiers* ».

Esbattre (v. tr.) Démonter.

1377 (B 4 423, f° 26 r°): « pour administrer engins pour lever les ouvraiges dessusdiz, et pour esbatre* les engins ».

Esboichier, esbouchier, aboicher (v. tr.) Ébaucher. (Monget p. 252; Salamagne: esbochier).

1357 (B 1 402, f° 62 v°) : « pour abatre [...] LX piez de chesnes et iceulx roignier, esbranchier et esbochier* pour les amener à Dijon ».

1391 (B 4435, f° 36 v°) : « pour une journée faites à aidier à chargier les marches dessus dites et esboichier* en la perriere ».

1391 (B 4 435, f° 42 r°): « coper les viez pommeaulx d'icelles tournelles, esbouchier* les neufs, les apporter, mooler et accorder aux viez ».

Escabeau, escabeaul, escabel (s. m.?) Sorte de siège simple, notamment pour le repas.

1560 (C 2 137, f° 140 v°) : « Pour deux bancz à seoir à table à façon d'escabeau*, taxez 20 s. t. ».

1600 (AM Dijon, B 237, f° 119 r°] : « il a disné et en mesme table plusieurs de ses chevaliers, tous assis et le sieur de Lux sur escabeaux* et ledict sieur duc en une chaize. »

Escaler, eschailler (v. tr.) Écailler, ébrécher. Enlever le parement d'un mur pour retrouver la maçonnerie saine. [MESQUI].

1340 (B 5 300, f° 9 r°, Montbard) : « murié une arthieré* en la grant tour qui était escallee ».

1358 (B 5 307, f° 27 r°, Montbard) : « et eschaillier* et garnir de mourtier les murs sur lesquels ils fairont leur fondement, lay ou mestier sera ».

Escaille, eschaille, esqualle (s. f.) 1. Ardoise de couverture. 1388 (B 4431, f° 38 v°) : « amener de l'eglise de Champmol es hostelz de monseigneur à Dijon l'escaille* qui estoit demourée de la couverture de ladite eglise pour couvrir d'icelle escaille* les tournelles desdiz hostelz ».

2. Déchet de taille, dans les carrières ou les chantiers.

1387 (B 4429, f° 50 v°) : « a descombrer en la perrière devant les perriers qui y traient pierres et membres pour ladicte chapelle, l'esqualle* et mignon ».

1387 (B 4 429, f° 52 r°) : « pour charger en la perriere de Reene appartenant à ladite chapelle la terre, mignon et escaille* pour nettoier et descombrer d'icelle pierre ».

1389 (B 4433, f° 41 v°) : « mener hors de la ville de Dijon la terre et eschaille* de pierre que l'an avoit ostée de la chambre de madame ».

Escarer, esquarrer (v. tr.) Charpenterie : Donner une section rectangulaire à une pièce de bois.

1372 (B 4419, f° 23 v°) : « pour VII pièces de bois de chaigne escarées* aschatées oudit marchié [...] pour faire trabure pour ung planchier es chambres courtoises de costé la tour neuve [...] ».

Eschaffaudement (s. m.) échafaudage.

1386 (B 11 670, f° 309 v°, Champmol) : « pour les alours et les eschaffaudemens* qui sont entour lesdiz ouvraiges ».

Eschiffe (s. f.) Bretèche, généralement de bois.

190 (B 978, f° 1): « dessus le pont leveis, une eschiffe* bonne et bien faitte en laquelle l'on se puisse tenir seurement pour deffendre ledit pont ».

Eschenal (s. m.) : Chéneau. [Mesqui]. Voir *chaunate, chenal*. À noter que *chenal* est féminin et *eschenal* masculin.

1450 (B 5 329, f° 28 r°, Montbard) : « pour avoir fait huit pieces d'eschenal* contenant 24 toises pour mettre au long du toil du paelle devers la terrasse pour soustenir l'eaulne dudit toil qui en cheoit et pourrissoit le mur dudit ».

Escoinssené (adj.) Trapézoïdal.

1378 (B 4 424, f° 19 r°) : « Et pour IIII^C de tielles escoinssenées* [pour une tourelle] ».

Escoinsson, escoinson, acoinçon (s. m.) Pierres d'angles obtuses, notamment sur les piédroits des embrasures. Marche de vis (SALAMAGNE : esconchons).

1377 (B 4423, f° 24 v°) : « pour tailler les acoinçons* de la vis de la grosse tour neuve ».

1385 (B 4426, f^o 41 v^o) : « tailler une fenestre de pierre blanche pour mecte en la tour de Brancion [...] et pour tailler escoinssons* pour ladicte fenestre ».

1385 (B 11670, f° 103 r°, Champmol) : « pour III cerches et I tiers de moison pour la vis de la chappelle du crepont [...] et sont cerches dedens euvre et escoinçon* par dehors »

1472 (B 4 515, f° 86 v°): « pour avoir reffait deux sieiges devant une fenestre croisée garniz de leur escoinson*, et reparé dessoubz les parpignoz, et avoir sustenu de bonnes pierres ladicte fenestre croisée qui cheoit ».

Escoté, (adj.) Accôté, appuyé contre.

1416 (B 5 322-2, f° 14 r°, Montbard) : « descouvrir les 3 granges qui reposoient sur les murs vielz du chastel dudit Montbar, c'est assavoir l'une tout au long d'un costey et les 2 aultres par les bouts, pour ce qu'elles estoient reposans et escotées* sur les vielz murs ».

Escourcheure (s. n.) Maçonnerie : arrachement du parement.

1390 (B 1 482, f° 62 v°) : « Audit maçon, pour reffaire une escourcheure* des murs massis dudit chestel qu'estoit defroiché [...] monte ladite escourcheure* pour ce que ce n'est que demy mur 1 toise de gros mur ».

Escroe (s. f.) Bande, d'où bandeau de parchemin, d'où reconnaisse de dette, d'où registre de dépense.

1353 (B 1 394, f° 36 r°) : « pour tout dont les parties sont en une escroe* signée de monseigneur Guy Rabby, clerc des comptes ».

Escuissié (part. passé.) (*unicum*) (Comté) Se dit d'une pièce de bois défectueuse ; peut-être aiguisée, peut-être *escaichiée* (écrasée).

1373 (B 1439, f° 45 v°, Châtelaine) : « oster une piece de bois qui soustient la carre du chaffau pour ce quelle est escuissie* ».

Escuz (s. m.) Parapet crénelé [Kersuzan-Poisson : scutum, i (s. n)].

1391 (B 4435, f° 37 r°): « pour la taille des creneaulx qui sont au-dessus dudit pan de mur qui font escuz* dudit preaul [...] et l'enchappement dessuz les escuz* ».

Escuz (s. m.) Monnaie d'or royale française émise à partir de 1385. En 1415 et 1417, l'écu fait 9/8 de franc, soit 270 d. et l'écu d'or 288 d. En 1418, l'écu d'or est à 270 d. En 1488, l'écu à la couronne vaut 35 s. t. et l'écu au soleil 36 s. 3 d. À partir de 1578, sa valeur se fixe à 3 £,, soit 60 sous.

1415 (B 4 466, f° 39 v°) : « tout pour le prix et somme de 40 escuz* d'or [...] pour ce payé à lui par un quictance montans à 48 frans » (1 écu = 1,2 fr. = 288 d.)

1415 (B 4466, f° 40 v°) : « la somme de 8 escuz* [...] 9 frans » (1 écu =1,125 fr = 270 d.)

1418 (B 1024) : « l'escu* d'or compté pour vint et deux solz six deniers tournois ».

1454 (AM Dijon, B 160, f° 87 v°) : « dix escuz* d'or qui vaillent à monnoie 13 fr. 9 gr.» (1 écu = 1,375 fr. = 330 d.)

1614 (AM Dijon, B 252, f° 179 v°): « vingt escus* de confiture vaillant lesditz vingt escus soixante livres.»

Esgalé (adj.) À propos d'une pierre gélive : déliquescente. [Mesqui].

1355, (B 5 305, f° 21 v°, Montbard) : « la portete du preaul dessoubs la tour de l'Abepin, de laquelle la pierre estoit esgalee* et le bois pourri ».

Esgive, esgyve, egive, ogive, hogive (s. f.) 1. (Charpenterie) Arbalétrier courbe [MESQUI].

1340 (B 5 300, f° 8 r°, Montbard) : « deboissier les tirans, les boichauz et les esgives* ».

2. (Architecture) Contrefort. Voir Aiguille.

1344 (B 5 302, f° 6 v°, Montbard) : « A deux maçons pour [...] fere 2 egives* au pie de la tour quarré ou font des foucez de 4 pies de saillie ».

1353 (B 5 304, f° 34 r°, Montbard) : « Pour faire l'esgyve* dessus le poiz qui est dessoubs la chappelle du chateaul ; pour abatre l'entablement qui avant y estoit ».

1401 (B 1 525, f° 103 r°, Gray) : « faire et fonder soubz ledit pont ou fon du fossez sur une roiche une pille ou hogive* de pierre au piez du mur de la tour de ladicte porte au costé devers le bourg sursaillant 4 piez et demi dehors de 4 piez et demi de large de hault masisse et quarrée 3 piez et demi et de glaciz 12 piez de hault du large que dessus, [...] pour confourter et retenir le pignon ».

Esquillete, esquillotte : voir aiguillette.

Esligier (v. tr.) Élever, construire.

1430 (B 4481, f° 64 r°, noté 54 r°) : « faire servir une grant piece [...] si haut eligée* que la porte neusve qui y estoit ordonnée pendre pourroit par dessoubz ouvrir et fermer ».

Eslite (adv.) « à eslite » : de qualité supérieure. 1427 (B 4 477, f° 38 v°) : « chascune toise d'icelle layve prinse à eslite* ».

Eslumer: voir alumer.

Esmay, esmais (s. m.?) Pièce à côté du pressoir, cuverie. 1449 (E 504 bis, Perrigny) : « en la maison ou est assis le treuil et esmay* en la bassecour dudit Perrigny ».

Esmier, emier (v. tr.) DMF : réduire en miette, se désagréger, tomber en morceau.

1356 (B 1 401, f° 39 v°) : « Pour euvres faittes ou puis du chastel [...] ou il avoit cheoit pluseurs pierres dont les aucunes estaient toutes depeciées et esmiées* par gelées ».

Espan, harpan (s. m.) DMF: « Mesure de longueur qui se fait par l'extension de la main, depuis le pouce d'un côté jusqu'à l'extrémité du petit doigt opposé (environ 25 cm), empan ».

1385 (B 4 426, f° 44 r°): « Item pour tailler II grans pieces de pierre qui gardent du feu les deux lix [...] chascune piece de IIII piez de haut et de III piez de large et de I espan* d'espoisse, et sont chanfreintes tout autour ».

1384 (B 6281, f° 55 r°, Semur-en-B.) : « faire VIII milliers de chioz d'un harpan* de long et d'un tour d'espez pour faire les cheminées de la grosse tour ».

Espanon (s. m.) Pièce de charpenterie. Petite panne? 1560 (C 2 137, f° 40 r°): « Charpenterie [...] six ou sept petiz espanons* qui se poseront sur lesdits corniers ».

Esparre, esperre (s. m.) Barre de bois horizontalement au revers de l'huis ou de la fenêtre, fixe ou mobile. (CATTIN: Esparra.)

1353 (B 5 304, f° 33 v°, Montbard) : « 3 huis es prisons devers Obliote, et trois huis es prisons devers la chambre noire, toutes fuilliez et esparrez* de esparres* coleices ».

1356 (B 1 401, f^o 38 v^o) : « pour faire VI fenestres à esparres* pour mettre es fouilliez desdiz creneaux ».

1372 (B 4 419, f° 23 v°) : « pour grans cloux pour clouer les dictes espares* et bares dudit guichot ».

Annexes

1372 (B 1 439, f° 58 v°) : « une grosse chenne de fer, ung faul verroul pour fermer l'esperre* au travers de ladicte porte ».

Esparrer (v. tr.) Munir d'un esparre. [MESQUI].

Espeue (s. f.) Pieux, étais, contrebutement.

1433 (B 4 484, f° 56 r°) : « pour refaire la cuisine de la bouche d'icellui seigneur que l'en a abatue pour ce qu'elle estoit espuyé de pluseurs espeues* ».

Espervier, esprevier, espevrier (s. m.) Baldaquin ; ensemble des pièces qui composent le coucher.

1371 (B 1435-1, f^o 38 r^o): « pour tendre les espeurier* et pavellons de madite dame ».

1371 (B 1435-1, f° 53 r°): « pour un grant esprevrier* de cendal vert de XI liz de large, garni de courtine ».

Espès (s. m.) Épaisseur. (SALAMAGNE : epoisse.)

1376 (B 4 422, f° 25 v°) : « pour II^C de plos de pierres d'Asnieres, chascun plot de II piez et demi de long, de pié et demi de large et de I pied d'espès* ».

Espondre (v. pr.) Correspondre. [MESQUI].

1377 (B 5312, f° 59 v°, Montbard) : « et a deslaté une partie du toit du moustier pour ce qui se peut espondre au toit de la dicte maison ».

1378 (B 5 313, f° 9 r°, Montbard) : « et se espondra la ditte maison a la cheminee pandent de la ditte cusine ».

Espouyé: voir appoyée.

Espuiser, espoiser, expoisier, espuser (v. tr.) Vider un puits, pour le curer, le restaurer ou l'approfondir.

1354 (B 1 397, f° 37 v°) : « pour espuser* l'yauve, pour ce qu'il puissient veoir ouvrer ou fons ».

1412 (B 4 461, f° 35 v°) : « nectoyer, curier et expoisier* les trois puis qui sont tant en l'ostel de mondit seigneur à Dijon comme la basse court emprès [...] lesquelz il a espoisié* et nettoyé bien et nettement ».

Espuyer (v. tr.) Appuyer, contrebuter, soutenir.

1433 (B 4484, f^o 56 r^o) : « pour refaire la cuisine de la bouche d'icellui seigneur que l'en a abatue pour ce qu'elle estoit espuyé* de pluseurs espeues ».

Esquaichié, escaichié (adj.) DMF: écrasé (un pouce esquaichié est une mesure d'un pouce diminué) [MESQUI]. 1379 (B 5 312, f° 58 v°, Montbard): « 220 aiz de ung pousse esquaichié* d'espez ».

Esquarrie, escarrie (s. f.) Angle de bâtiment.

1391 (B 4435, f° 44 v°): « pour y faire le pavement qui y est, c'est assavoir dès l'anglerie ou esquarrie* de la porte darriere lesdiz hostelz ».

Esroi: voir arroy.

Essaille : voir aissaune.

Esse, asse (s. f.) Maillon de chaîne en forme de S. 1412 (B 4 461, f° 32 r°): « Pour VI assez* de fer qu'il a mises en la cheine du puis de la grant court, tans pour sa peine comme pour desdites essez* ». Esseor: voir resseor.

Essevir: voir assouvir.

Essone, essaile, eusseule, euxole : voir aissaune.

Essorer, esserer (v. tr.) Faire sécher.

1460 (B 4 508, f° 66 r°): « pluseurs pieces de tappiceries que Jehan Pintat garde d'icelle avoit fait porter pour icelles batre et esserer*au soleil ».

1462 (B 4 510, f° 63 v°) : « A Jaques Villart tapissier [...] pour deux journées de lui et de deux autres compaignons faictes à essourer* et mectre à point la tapisserie de Monseigneur ».

Essoulte, essolt (s. f.) À l'essoulte : à l'abri. (CATTIN : ad sostam. patois bourguignon : à l'aissoute).

1452 (B 341, f° 2 v°) : « pluseurs pieces de cartelaige qui dès la fin de l'estey passé estoient oudit grant cellier neuf afin de illec estre a l'essolt* durant ledit yver ».

Essue, exue (s. f.) Issue, porte. [MESQUI].

1344 (B 5 302, f^o 6 v^o, Montbard) : « fere les murs dou redan de la grant saule et l'essue l'exue* ensuit comme on vat en la tour de l'Espaupin ».

Estache (s. f.) Poutre mise en renfort. [MESQUI]. 1373 (B 5 310, Montbard): « pour mettre 1 estache* et 1 nyelle en 1 poultre dessoubz la boutoillerie ».

Estaige (s. m.) (Comté) Stalle.

1401 (B I 525, f^o 104 r^o, Gray) : « faire tout a nuef es grans estaubles d'icellui chastel ung plancher de bois et les miparties entre chascun estaige* de cheval ».

Estaingier, estainchier (v. tr.) Étancher. [MESQUI].

1353 (B 5 304, f° 34 r°, Montbard) : « pour estaingier* de layve autre part plusieurs gotieres ; [...] pour estainchier* gostieres ou pressour de Courbeton ».

Estallier, estailler, estellier (s. m.) Atelier (voir Godefroy, complément « astelier » « estaillier ») [Mesqui]. 1429 (B i 261, Montbard) : « y avoir ouvrey pour traire eaue et pour icelle porter en l'estallier* ».

Estamer, surestamer (v. tr.) Étamer ; notamment recouvrir d'étain les pièces de serrurerie en fer pour les blanchir.

1376 (B 4 422, f° 36 v°) : « pour estamer* VIII verroux ensamble les vervelles au pris de 8 gr. [...] pour surestamer* et blanchir XXI verges de verrieres viez ».

Estançonner (v. tr.) Étayer ; sécuriser des parois de tranchées. (SALAMAGNE : *Estanchonner*).

1415 (B 4466, f° 43 v°) : « Desquelles cloies et chevrons l'on a estançonné* les fondemens des colomnes ».

Estanfiche, *estanffiche* (s f.) Montget : pilier ou trumeau qui divise le portail en deux baies.

1385 (B 11670, Champmol) : « quatre assises de l'estanfiche du portail*, garnie de 5 boceau ».

Estellier: voir Estallier.

Esterlin, estellin, esthars (s. m.) Unité de poids valant 1/20 onces (1,53 g.) Lors des périodes d'instabilité monétaire, les valeurs des monnaies sont indiquées en marc, once, esterlin et ferlin d'argent.

1353 (B 1 394, f° 36 r°) : « 10 £, 19 s. 2 d. t. (de 8 £, 10 s.) font 1 marc, 2 onces, 6 esterlins*, 1 ferlin ».

Estevenant (adj.) Monnaie de compte des archevêques de Besançon (cathédrale Saint-Étienne). 9 £ estevenantes font 10 £ tournois. (En 1372, le franc pièce vaut une livre tournois et 18 sous estévenants).

1372 (B 4 419, f° 12 r°): « 6 £ 13 s. 10 d. estevenans* avaluez à frans piece pour 18 s., et 1 gr. pour 18 £ estevenans, valent 7 fr. 5 gr. 3 d. estevenans*. »

Esteul, esteuf (s. m.) Etui.

Estoffe (s. f.) DMF: matière, matériaux.

1362 (B 1412, f° 33 v°) : « Pour touz les huitillemens et estoffes* d'icelles monnoie ».

1426 (B 4476, f° 71 r°) : « façon et estoffe* de la porte neufve ».

Esto de charge (s. m.) Tas de charge.

1384 (B 11670, f° 93 r°) : « Pour un estot de charge* qui siet sur le chappiteaul du doubleau du chappitre ».

Estouse (s. f. ?) (unicum) Outillage, équipement.

1365 (B 1 417, f^o 50 r^o) : « pour toutes les estouses* de sa forge d'orfevrerie, c'est assavoir soufflez grans et petiz, une enclume et III marteaux, VI lymes, six peaux de migiz de Nantes et autres menues choses ».

Estrain (s. f.) Paille, litière.

1357 (B 1 402, f° 64 v°) : « bon solier dessus pour mettre foinc, estrain* et autre garnison ».

1417 (B 4 471, f° 68 v°) : « mettre ensamble dessoubz la chensonerie toutes les pierres tant d'Asnieres comme de Regne pour cause du giel, et covrir d'estrain* et de femier ».

Estrais: voir entrais.

Eulle de buef : voir œil de bœuf. Eusseule, euxeule : voir aissaune

Exue: voir Essue

F

Faix, faiz, fais (s. m.) 1. Gerbe, paquet. Mesure de quantité de verre.

I426 (B 4 476, f° 57 r°): « pour quatre petis faiz* de rortes qui a baillé pour loyer les cloyes l'une à l'autre ».

1360 (B 1 408, f° 66 r°) : « pour V faiz* d'ozieres vers pour fascier les paleçons. »

1365 (B 1 417, f° 29 v°) : « Pour un faitz* de voirre de saffre acheté de Guillaume le Voirrier de Paris qu'il ala querir à Langres et le rendi à Dijon, pour tout : 2 florins 2 gr. » 2. Poids, charge.

1372 (B 5752-2, f° 36 r°, Rouvres) : « faire un manteaul dessous l'arterie de la cuisine du chastel de VI piez de haut où il ay [...] VIII entrepiers et VIII braçoz ès colomeaulx

et IIII pandilars qui sunt en plaie es arteries pour pourtey le faiz* »

1414 (B 5 322, f° 30 r°, Montbard) : « façon du pont du domjon reffait tout à neuf, que le fais* des bombardes et tappysserie avoient rompu ».

Falot, faulot (s. m.) Lanterne emmanchée.

1503 (AM Dijon, i 122,) : « tant pour achat de soillots de bois, torches, pain, vin, faullots*, paulles, escuelles, saubles que aultres choses [...] pour deux douzennes de fallots* prins par le serviteur de monseigneur le mayeur ».

Fanche (s. f.) Fange, fumier, ordures.

1378 (B 4 424, f° 22 r°) : « à charroier hors de la ville le fumier et la fanche* qu'estoient devant l'ostel de monseigneur ».

Farder (v. tr.) Empaqueter, voir enferdeler.

1379 (B 5 314, Montbard) : « avec les bouchers de monseigneur pour farder* les bacons ».

Fascier, faissier, faucier (v. tr.) Envelopper, lier en faisceau, tresser, entrelacer.

1360 (B 1 408, f° 66 r°) : « pour V faiz d'ozieres vers pour fascier* les paleçons. »

1387 (B 1 472, f° 69 v°, Montrond) : « les verges necessaires pour faisser* ledict raffour ».

Fauconneaul (s. m.) Engin de levage, et plus particulièrement la pièce verticale soutenant la flèche d'une chèvre ou d'une grue.

1426 (B 4 476, f° 45 r°): « pour deux pieces de bois desquelles l'on a faites la floiche et le fauconneaul* pour monter lesdites champnectes ».

Faudesteuil, faux desteux (s. m.) « fauteuil », chaise pliante.

1392 (B 4438, f° 36 r°) : « III faux desteux de chaierez* qu'il a faiz et delivrez par lui [...] pour la chambre de madame la duchesse et de madamoiselle de Nevers ».

Faul-toit (s. f.) (unicum) Couverture provisoire de bois.
1442 (B 1 685, f° 143 v°, Montrond) : « achat de douze douzaines de lambris de sappin [...] employés à couvrir et faire une baste ou ung faul-toit* sur la grant tour du chasteaul dudit Montrond qu'estoit descouverte, et le doit d'icelle de l'un des pans tout cheu à terre ».

Faulot: voir falot.

Faultre: voir feutre.

Fausse fenestre (s. f.) Volet extérieur, contrevent.

1453 (B 341, f° 27 r°): « afin de y mectre des gons et y pendre et mectre les faulses fenestres* qui nagueres ont esté faictes pour garder les chassiz et les verrieres qui y seront mises des pluyes, gresles et des mauvais vent ».

Feliere (s. f.) Poutre maîtresse portée par une colonne et portant les tirants.

1407 (B 1 555, f° 150 v°) : « une feliere* au travers de ladicte saule [...] un pille ou milieu, garni de deux bras, laquelle porte les tirans de ladicte charpenterie et le travement qu'est sur iceulx ».

Fer (s. m.) Dans une baie : croisillon.

1377 (B 4 423, f° 21 r°) : « de faire 4 croisées en la tour neuve [...] 4 croisées en deux fenestres dès le fer* en amont et n'y est point comprins le colonneau dessoubz le fer* ».

Ferlin, fellin (s. m.) Unité de poids valant un quart d'esterlin (0,38 gr.) Lors des périodes d'instabilité monétaire, les valeurs des monnaies sont indiquées en marc, once esterlin et ferlin d'argent.

1353 (B 1 394, f° 36 r°) : « 10 £ 19 s. 2 d. t. (de 8 £ 10 s.) font 1 marc, 2 onces, 6 esterlins, 1 ferlin*. »

Ferremente (s. f.) ferrure.

1453 (B 341, f° 37 v°) : « deux fueilles de papier paintes, [...] pour mectre dessoubz la ferremente* des guinchetz des buffetz neufz ».

Fessour (s. m.) Pioche, houe [GODEFROY: Fossor; Mesqui].

1415 (B 5 322-2, f° 16 v°, Montbard) : « À Guillaume le Fevre qui a faite la forge de ladite massonnerie, tant assirier pointes et marteaulx, piqs, fessours*, coings, piés de chievres comme aultre forge ».

Feste (s. m.) voir frestre.

Festiere, frestriere (s. f.) voir fretiere.

Fessorer (v. tr.) Retourner la terre au fossoir ; bêcher. 1389 (B 4 433, f° 41 v°) : « fessorer* icelui jardin, et auler, traire et destarrer certaine quantité de petiz cerisiers »

Feuer (v. tr.) Sécher (le bois d'œuvre) au feu.

1367 (B 4424, f° 74 v°): « pour XVIII aix de chaisne feuées* [...] pour faire les huis et fenestres de ladite maison » 1453 (B 341): « en icelles estuves seichier et feuer les ays ».

1453 (B 341, f° 16 r°): « faire chauffer les estuves qui sont en la basse court dudit hostel afin de en icelles estuves seichier et feuer* les ays, membrures, quartiers et autres bois ».

Feuillie, fuillie (adj.) Pierre ou huisserie munie d'une feuillure.

1385 (B 4 426, f° 36 r°) : « pour faire une huisserie feullie* par maniere de parpagnis ».

Feuillir, fuillir, fuillier (v. tr.) 1. Creuser une feuillure pour recevoir un chassis de bois ou un volet.

1356 (B 1 401, f° 38 v°) : « pour le salaire de Nicholas le maçon [...] qui fuilla* les creneaux desdictes deux tournelles pour mettre fenestres ».

2. Creuser une rainure destinée à recevoir une languette (comme *graver*).

1357 (B 1402, f° 42 v°) : « une aumaires [...] à IIII estaiges, hordées de tous coustez de bonnes aix fuillées* ».

1385 (B 4426, f° 35 v°) : « pour icelli planchier de bonnes aiz ferrées et fuilliez* ».

Feuillole, fueillole (s. f.) Décor architectural végétal, et en particulier choux rampants sur les pignons

1388 (B 11 671, Champmol) : « Pour 52 piez et 1 quart des fueilloles* qui font amortissement des pignons des chapelles ».

Feuillure, fuilleure, fuillot, fouillie, foilliere (s. f.) Évidemment de section carré à l'intérieur d'une baie, pour recevoir un panneau mobile. Sur les fenêtres, les feuillures apparaissent en 1356.

1372 (B 1 439, f° 58 r°, Valempoulières): « Pour L piez de taille en ovraige de angles lancy* et de foilliere [...] pour faire une grant porte oudit chastel ».

1387 (B 4 429, f^o 33 r^o) : « une grant fenestre de pierre croisié contenant VIII pies et demi de hault et V piez de large, revestue de croisié et de fuilleure* par dedens ».

Feur, fuer, fur (s. m.) Prix à l'unité.

1372 (B 4419, f° 27 r°) : « pour XLVIII amines ung quartau* de bonne chaux [...] ou feur* l'amine pour 7 florins ».

Feurre, fuerre (s. m.) 1. Fourrage (distinct du foin et de la paille (estrain).

1385 (33 F 17) : « pour charroyer foin et feurre* pour lez establez ».

2. Matière pour fourrer les lits : plume, laine ou duvet. 1427 (B 4 477, f° 41 v°) : « pour XIII charretées de fuerre* blanc que il ont baillé et delivrées en l'ostel de mondit seigneur pour faire tout l'estat des liz [...] pour refaire tout à neuf quinze liz de feurre [...] Et pour lesdiz deux ouvriers de bras qui lui ont aidié et servy à pourter lesdits feurre* et nectoyer lesdites chambre après la façon desdis liz »

Feust: voir fust.

Feutre, fautre (s. m.) Textile non tissé. Utilisé dans la construction comme isolant. Il s'agit sans doute de feutre de chanvre (bure).

1387 (B 4 429, f° 32 r°) : « pour une journée faicte par ledit Estienne à fautrer* de fautre* l'uisserie des estuves de madite dame ».

Feutrer, fautrer (v. tr.) Recouvrir de feutre.

1387 (B 4 429, f° 32 r°) : « pour une journée faicte par ledit Estienne à fautrer* de fautre* l'uisserie des estuves de madite dame ».

Fiens (s. m.) Excrément, fumier, ordures.

1377 (B 4423, f° 29 v°): « oster la terre et fiens* et porter devers la maison du cheval ».

Fil de serre : voir serre.

Fiertre (s. f.) Jassemin : litière funèbre.

1275 (B 312, f° 6 v°) : « pro equi de la fiertre* mon segnor, renduz à Cistreaux : 40 £. »

1467 (B 310, f° 1 v°, sépulture de Philippe III) : « Item que la cheppelle mis sur la fiertre estant sur terre seroit bandee autour de velours ».

Filiere, filliere (s. f.) Panne; pièce de charpente horizontale posée sur les chevrons et supportant les lattes. 1358 (B 1 405, f° 81 r°): « mettre pannes et filieres* toutes nueves et ycelles rechevronner et relater ».

1426 (B 4 476, f° 42 v°) : « reffait ung comble de bois tout neuf [...] garniz d'entraiz, d'aubeletriers et de boichaulx, de quartiers et quatre fillieres*, la relater tout à neuf ».

1426 (B 4 476, f° 50 r°) : « lesdiz combles garniz d'entraiz et de quartiers ; revestir le frestre de doubles fillieres* ».

1446 (B 4496, f° 41 r°): « comme aussi pour avoir mis oudit galatas de mondit seigneur [...] deux arbelestiers et IIII pieces de fillieres* pour conforter le comble du tout et les chevrons et estraiz qui y sont qui estoient tresseillez ».

Filloz (s. m.) Moulure. (MONGET: filet, listel, bande). 1387 (B 4 429, f° 50 r°): « deux grans voulsours et deux petiz qui sont ou taubleau devant, garni de IIII naissellez, de filloz* et de morbousseaulx ».

Flacaie (s. f. ?) Étoffe grossière, bâche. [Ferrand 1 : Flacaie ; Godefroy : *flassard*).

1374 (B 1444, f° 50 r°): « Pour 5 flacaies* pour enveloper les choses dessus dites 3 frans 3 quars. À un lieur de gibes pour sa penne et pour corde pour faire 3 fardeaux ».

Flamanche, flamainche (adj.) « fenêtre flamanche » : lucarne de bois.

1357 (B 1402, f° 63 v°) : « et pour faire une fenestre flamainche* ou toit dessus l'antrée de la chambre des comptes » (travail de charpentier, appelé plus haut « louvre »).

Fleaulée (s. f.) Fronde emmanchée, fustiballe.

1390 (B 978, f° 2) « soit garni tant es eschiffes que es autres lieux necessaires de très grant quantité de pierres et de fondes en bastons appellées fleaulées* pour gitier au loing ».

Fleche, floiche (s. f.) (unicum) (Comté) Charpenterie : longue pièce verticale.

1372 (B I 437, f° 29 r°, Châtelaine) : « faire la chemenée de ladicte chambre toute nuefve de 4 floiches*, d'une corbe, de plusieurs posteauls et entrepiers ».

Fleurée (s. f.) Peinture. Indigo.

1457 (B 5 533, f° 36 v°, Montbard) : « A luy pour 2 onces de fleuree* pour ladite painture, 2 gros. »

Florin (s. m.) Monnaie d'or de Florence, puis monnaie de compte. 1348 : florin à 21 sous : 250 deniers ; 1357 : florin à 10 gros. En 1358, le florin est à 9,5 gros = 55 sous. En 1361 1377, 1387, 1394, 1414 le florin est à 10 gros = 200 deniers.

1377 (B 4 423, f° 22 v°) : « X toises de laive, prisée la toise [...] 2 gros : 2 florins* ».

1387 (B 4 429, f^o 31 r^o) : « III quartherons de lates au pris de 1 florin* le cent, vaillent 7 gr. ½ ».

1394 (B 4 441, f° 21 v° : « le florin* de florence compté pour 16 s. 8 d. t »

Fol, foul, fou (s. m.) Hêtre.

1367 (B 1430, f° 121) : « pour lambrisser de lambroix de fou* tout neuf la grande salle dudit hostel [rue des Bourdonnais à Paris) ».

1376 (B 4 422, fo 26 vo) : « pour XXX ais de fol* acheté [...] pour lesdictes cintres : XL groz »

1387 (B 4 429, f° 30 v°) : « pour IX aiz de foul* chascune de VII piez de long et I pié de large, et pour la faceon d'un tournevant qu'il a fait desdictes aiz ». Folliere: voir feuillure.

Fonde (s. f.) Fronde

1390 (B 978, f° 2) « soit garni tant es eschiffes que es autres lieux necessaires de très grant quantité de pierres et de fondes* en bastons appellées fleaulées pour gitier au loing ».

Forer (v. tr.) Ferrer. [MESQUI].

1344 (B 5 302, f° 7 r°, Montbard) : « pour forer* 4 huseries, 5 fenestres en la ditte tour, c'est asavoir de paulmales, de gonz, de verrouz, de vervales et de faulx verrouz ».

Forme, fourme (s. f.) 1. Architecture. Arc tiers-point, généralement décoré. Baie en arc brisée décorée d'un réseau.

1387 (B 4 429, f° 45 r°): « pour les chapiteaulx des deux formes* du portal de ladite chapelle ».

1433 (B 4484, f° 70 r°): « mectre les verrieres en une grant fenestre qu'est en la grant sale ou l'en a despecié la fourme* de pierre qui y estoit pour avoir plus grant jour ».

2. Menuiserie. Chaise ornée de motifs d'architecture, parfois banc-coffres.

1372 (B 4419, f° 25 v°) : « deux banx et deux taubles, fourmes* et trateaux et deux buses aschatés de li pour les garnisons des hostelx monseigneur ».

1372 (B 4419, f° 38 v°): « pour recoudre et matre à point les cousins qui sont seur les fourmes* de la chambre des comptes ».

1424 (B 302, 2° cahier, f° 16 r°) « une forme* à IIII piez longue et une autre à IIII piez fermée d'un serrure. »

Formoyment (s. m.) Remplage ; panneau de verre dans le remplage.

1434 (B 4485, f° 48 v°) : « rapareillié et relyé tout à neuf trois formes croisées ou il a XVIII panneaux de verrieres et pluseurs diverses pieces de formoyement* ».

Fossorer (v. tr.) Retourner la terre [Godefroy « fossorer »] [Mesoui].

1373 (B 5 310, f° 27 r°, Montbard) : « A Jacobt le Bouyteus qui ha fossoré* le preaul de la chapelle et hostees les granz herbes ».

Fou, foul: voir fol.

Fouier, fouher, fouher, fouhier (s. m.) Foyer, âtre.

1446 (B 4496, f° 43 r°): « lequel icellui Amé a assis tant ou fouyer* de la cheminée de la chambre ou tient sa demourance le porter de la chambre des comptes comme ailleurs ou estoit necessaire en icelle chambre, lequel fouier*, qui estoit de boiz par dessoubz, par le dengier du feu a esté reffait de pierre ».

Fouiere, fouhiere (s. f.) Pierre foyère ; sole de cheminée. 1377 (B 4 423, f° 29 v°) : « A lui pour I^C de quarreaux pour les fouieres desdictes cheminées : 4 gr. »

1417 (B 4471, f° 81 r°): « Item ont fait une fouere* toute neufve ensamble la bourdure du fouyer de pierre d'Asnieres ».

Foul: voir fol.

Annexes

Fouretaige, foretaige, forestaige (s. m.) Monget: coût de l'extraction de la pierre. Et non pas, comme le suggère Godefroy, la taxe pour exploiter la pierre ou le bois.

1372 (B 4419, f° 27 r°): « A Jehan de Saulx, perrier, pour le fouretaige* et traite de XXXVIII toises de pierre en ornaux de la perriere de Raine ».

Fourme: voir forme.

Fourmeret, fourmeres, formeret (s. m.) Arc formeret ? Monget : nervure des voutes d'arête.

1385 (B 11670, f° 95 r°) « ensamble les II ars parpains qui sont oudit gouterot de l'eglise, revestuz de fourmerez* ».

Fourneaul, fournel (s. m.) Four à chaux ou à tuiles.

1383, (B 6281, f° 41 v°, Semur-en-B.) : « A Pierre Gorgeat parrochien de Lungney chaufourner, que lon lui devoit par marchié fait a lui en taiche, de enfourner et cuire ung fournel* de chaux ».

Fourriere, foureire, fourerie, forrerie (s. f.) L'un des grands offices de l'hôtel, et locaux de cet office. Chargé primitivement du fourrage et du bois de chauffage.

1357 (B 4 417-3, f° 7 v°) : « A Mahuet de la Pasture, vallet de la fourerie* madame la royne ».

1357 (B 1 402, f° 43 v°) : « ledit mesrien et bois [...] fut ordonné que l'en le meist en la fourriere* en fourriere* pour la garnison de l'ostel quant le duc venroit à Dijon ».

1361 (B 1410, f° 80 v°) : « Pour abatre tout le marriens d'icelle cuisine et mectre en la forrerie* doudit hostel ce que n'estoit que pour ardoir. »

Fourrer (v. tr.) Menuiserie : habiller, recouvrir.

1386 (B 4 429, f° 30 v°) « pour rabaissier un marchepié de pierre [...], pour fourrer *de bois ».

Fourrure (s. f.) Menuiserie: texture de recouvrement 1385 (B 4 426, f° 40 v°): « pour clouer les traveaulx et fourrures* du lambroissits desdictes II chambres. »

Frachun: voir frasun.

Fraitis, fretris, frectis (s. m.) Serrurerie. Lien de fer, bague, frette. (CATTIN: Frayticia).

1373 (B 4420, f° 14 v°) : « pour toutes les ferrures et les fraitis* que portent lesdiz chassis ».

1378 (B 4 424, f° 20 v°): « XXXVII livres et demie de fer ouvré en fraitiz* et en loiens par lui livrez pour la ferrure d'uns armaire ».

1357 (B 1 402, f° 63 v°): « pour les ferrures doudit autel, c'est assavoir [...] pour IIII fretiz* brisiez pour serrer et joindre les costieres ».

Franc (s. m.) Monnaie réelle instituée en 1360, devenue monnaie de compte. Le franc d'or de Jean le Bon vaut une livre. Mais en 1400, le franc ne vaut plus que 0,9 livres. On le divise en 12 gros et 240 d. t.

1376 (B 4 422, f° 27 v°) : « le franc* d'or piece pour 20 s. t. »

Fransun (s. m.) Déchet de taille (Frasoir : machine à broyer).

1388 (B 4431, f° 30 v°) : « a charroyé et mené hors le frasun* des pierres terres et ordures qui estoient devant les hostelz ».

1427 (B 4 477, f° 39 v°) : « et ont yœulx ouvriers de bras abatu des chambres dessus dites tout le frachun* et pierre qui estoit demouré esdites chambres et lambroix après lesdits ouvraiges ».

Frete, frestre, friete, friestre, feste (s. m.) Faîte.

1377 (B 4423, f° 23 r°) : « Et se doit lever le tual de la cheminée desdictes galeries en haut de l'aut du friestre* de

1383 (B 6281, f° 40 v°, Semur-en-B.) : « Mettre ung raym pour soustenir les filieres du feste* des saublieres dudit cellier. »

1415 (B 4466, f° 51 v°) : « pour avoir refrieté le friete*de la grant saule ».

Fretiere, frestiere, festiere (s. f.) Tuile faîtière.

1376 (B 4422, f° 32 v°) : « remettre les fretieres* de plusours tois de l'ostel de mondit seigneur ».

Fruiterie, *fruitterie*, *fructerie*, *fruterie* (s. f.) L'un des offices de l'hôtel, et locaux de cet office. Chargé de l'approvisionnement en cire.

1371 (B 4418, f° 41 v°) : « Despens de cire : A Aymonot le Patrillot, somelier de la frutterie* monseigneur le duc ».

Fueillole: voir feuillole.

Fuerre (s. m.?) Paille.

1357 (B 1402): « pour faire un solier en la maison ou demeure le receveur pour mettre fuerre* et autres chouses ».

1371 (B 1 435-1, f° 74 r°) : « A Estienne le natier de Troyes et à son compaignon pour leur salaire de nater de fuerre* la chambre de Jehan monseigneur à Dijon, et pour leur retour à Troies ».

Fuillie, fuilleure : voir feuillie, feuillure.

Fuillier: voir feuillier.

Fuir (v. tr.) Creuser, bêcher [GODEFROY: fouir] 1378 (B 5 313, f° 9 v°, Montbard): « avoit touzjours 1 ouvrier de braz en la terrace pour fuir* la terre ».

Fuiseau (s. m.) Fuseau d'une mangeoire, barreau entre les traverses

1452 (B 5 330, f° 32 v°, Montbard) : « aydier a abatre le bois dont l'ouvraige cy dessus est fait, pertuiser les rateliers, aydier a faire les fuiseaulx* d'iceulx ».

Fumées (s. f.): Excrément d'animal (en l'occurrence d'un cheval).

1377 (B 5 312, f° 58 v°, Montbard) : « vacqué en plusieurs estables de Montbar pour avoir des fumees* de cheval pour batre avec ladicte argille ».

Fur: voir feur.

Fust, fuest, feust, fut (s. m.) Fût ; bois.

1348 (B 317, f° 57 r°) : « Pour enneps de fut* aporté de Troies : 6 s ».

1384 (B 6281, f° 54 v°, Semur-en-B.) : « pour la vendue d'un tomberaul de feust tout neuf, excepté les rouhes ».

1387 (B 4 429, f° 36 v°) : « A Perrenot de Fuest sarrurier pour le fuest* de II soilloz : 4 gr., et pour la ferrure d'iceulx : 16 gr. »

G

Galandage (s. m.) Pan de bois. [Bucaille Levi-Strass : clayonnage].

1770 (AM Montbard, chap. 4, 6 bis) : « un coridor formée en retranchement de la partie joignante par un galandage ».

Gallander (v. tr.) Installer un hourdage.

1433 (B 1652, f° 59 v°, Châtillon-le-Duc) : « à [deux] chappuis, pour avoir [...] regallander* lesdis seroux tout à neuf ».

Gaellendeiz (s. m.) Hourdage [Godefroy: Garlandeis].
1373 (B 5 310-1, f° 6 r°, Montbard): « pour refaire a noef
1 gaellendeiz* ou donjon lez la tour du Pavoillon, renfoncier a noef touz les coronemenz des tourz ».

Gaite (s. f.) Dans les châteaux, la gaite est une tour ou tourelle de guet. Mais dans les comptes de l'hôtel de Dijon, les gaites sont installées sur les portes par les archiers. Il pourrait s'agit de judas ou de grilles d'observation.

1417 (B 4471, f° 66 r°): « Item pour avoir rebarer, rechevillier et mettre pluseures gaitez* tant en une porte qu'est emprès la chambre du pourtier comme en ung huis qui est sur les creneaulx ».

Galerie, gualerée (s. f.) Corridor, puis pièce privée, longue et éclairée, conçue pour la promenade.

1373 (B 4 420, f° 15 v°) : « Pour une sarure de bois garnie de vervelle et deux gons de fer mis en la gualerée* de mondit seigneur, qui faut, ou jardin. »

1415 (B 4 466, f° 38 v°) : « de certaines galeries* que madame la duchesse de Bourgoingne a fait faire ez hostelz de monseigneur le duc. »

Galletas, garattas, galathas (s. m.) Comble, en général habitable.

1378 (B 4 424, f° 22 r°) : « aussi de faire une husserie de pierre de taille par laquelle l'en entrera dedens le garattas* de ladicte tour ».

Garde feu (s. m.) Pare-feu, constitué d'un panneau de bois

1377 (B 4423, f° 26 v°) : « pour faire une parois, un hostevant de bois, II huiseries et le garde-feu* de la sale ou Madame gist, et sont de ais ».

Garde robe (s. f.) 1. Annexe de la pièce principale ; 2. Lieu de confection, de réparation et de conservation du vestiaire ; 3. Penderie fermée.

 Annexe de la pièce principale, pouvant servir de pièce plus privée que la chambre.

1365 (AD Hte-Marne) : « Ce jourd'huy, au chastel de Chastoillon, en la garde robbe* de ses chambres, nous avons repris de nostre amé et feal cousin et conseiller l'evesque de Langres, et après Monseigneur le roy sommes deuement ses hommes de peyne en la ville de Chastoillon ».

1409, PIERRE LE FRUITIER, Réponses à Charles VI, BnF, ms. fr. 23279, f° 60 v°. « Quant j'euz receu ses lettres je me jugeray de parler au roy et lui dis ces nouvelles en sa chambre où il estoit et lors me fist le roy entrer en sa garde robe* tout seul avecques lui et me dist pluseurs paroles qui longues seroient à recorder. »

2. Garde-robe-vestiaire.

1424 (B 302, 2° cahier, f° 15 r°) : « en la garde robe* de feue madite dame, un buffet à armaire fermant à deux serrures, trois chaliz, deux establies à cousturier, l'une en la chambre et l'autre en la garde robe ».

3. Garde-robe-penderie.

1424 (B 302, 2° cahier, f° 15 v°): « plusieurs aiz dont l'en faisoit garde robe* [...], ung ostevent portant garde robe*. »

Gauche (s. f.) Serrurerie. Gâche. Réceptacle du penne. 1417 (B 4 471, f° 55 r°): « Item pour une gauche*: 1 gr. » 1433 (B 4 484, f° 67 v°): « trois gauches* en trois huis estans es trois chambres de mondit seigneur ou l'en a mises trois serrures neusves, et icelles gauches* ont esté mises à plomb ».

Geleniere (s. f.) Volière, enclos à volaille.

1372 (B 4419, f° 24 v°) : « pour paus et verges aschattée pour li pour faire une grant geleniere* au dessus dou jardin ».

Gelinier, gelenier, gilenier (s. m.) Poulailler. [BUCAILLE LEVI-STRAUSS: gelenier].

1385 (B 4 426, f° 37 r°) : « un petit gilenier* dessoubz les degré par la ou l'en monte en la chambre qui joint à la cusine ».

Gelle (s. f.) Baquet de bois, plus gros qu'une conchote. (DMF Jale, jarle, gerle : seau, baquet. Cattin : « La gerle est percée de deux oreilles sur les cotés pour y passer un bâton pour la porter. »

1415 (B 4 466, f° 46 r°) : « A Thomas le Lanternier de Dijon[...] pour quatre gelles* de sapin, chascune 3 blans valent 3 gros. Item pour quatre coinchotes : 2 gr. Item pour huict paules de bois : 2 gros. Item pour douze ramassez : 2 blancs. »

Gellette, jaulette (s. f.) Petite gelle ; petit baquet. 1417 (B 4 471, f° 74 r°) : « pour XII jaulettez* de sapin ».

Genne, geine, genone, jenne (s. f.) DMF : « Assemblage à claire-voie de barreaux de fer ou de bois servant de fermeture d'un passage ou de séparation à l'intérieur d'un édifice. »

1357 (B 1 402, f° 71 v°) : « pour horder de dandouveliz par dedans les jennes* de la viez chappelle et la petite oratoire »

1385 (B 4426, f° 44 r°) : « une huisserie demie enfonciée et demie à jennes* ».

1387 (B 4 429, f° 51 v°) : « pour II serrures de fer mises es gennes* du portal de ladite chapelle ».

Geter (v. tr.) Compter, comptabiliser, inclure dans une somme.

1275 (B 312, f° 69 r°) : « Et i sunt geté* li denier J. Ysnart. »

Gibe (s. f.) DMF: balles de marchandise.

1412 (B 4 461, f° 30 v°) : « une journée au charroyé l'ordure qu'estoit demourée en la court au despartement de madame, tant des gibes* comme d'autres choses ».

Gibot (s. m.) Gibet, potence (de puits).

1417 (B 4 471, f° 50 r°): « et a recovert le mur du puis ou l'on a fait ung gibot* tout neuf ».

Gibotteau, gyboteaul, gibbodeau (s. m.) Système de puisage du puits, comportant une manivelle (sans doute un treuil).

1379 (B 4425, f° 25 v°) : « remectre en estat le gyboteaul* du puis de l'ostel de Monseigneur »

1401 (B 4450, f° 36 r°): « mettre à point les margelles du grant puis desdis hostelx [...] y faire un gibbodeau* tout a nuef ».

1435 (B 4 487, f° 63 v°) : « huit journées à faire le giboteau* ouquel fut pieça mis Odot Bandillet de Fouvans, executé à Dijon pour ses demerites ».

Giet (s. m.), Dessin d'architecture, projet.

1397 (MONGET, Chartreuse, p. 275) « lesquelz ouvraiges il a faiz et assouvis de son mestier [...] par la fourme et maniere contenue en un certain pourtrait et giet* fait en papier, lequel, Claux Slustre, ouvrier d'ymaigerie de mondit seigneur, a devers soy. »

Giole (s. f.) (Geole?) Volière.

1391 (B 4435, f° 26 r°) : « une giole* pour les tourterellez blanches ».

Giste, gite, gitte (v. tr.) (Comté) [ROLAND:] poutre ou sablière basse rainurée qui reçoit les planches horizontales ou verticales d'une cloison ou d'un plancher.

1372 (B 1 437, f° 28 v°, Châtelaine) : « Item en la saule besse III pieces de gistes*, II tirans, II enielles pour pourter les tirans, V pennes ».

Glaon (s. m.) (unicum), Grande paumelle.

1411 (B 5 320, f° XVII r°, Montbard): « Et pour trois grandes paumelles* appelées glaons à quoy est pendue la porte neuve faicte par devers la ville, pesans 44 livres [...] Et pour 3 gons à pendre la dicte porte pesant 12 livres ».

Glaive (s. m.) Lance.

1390 (B 978, f° 1) : « et qu'il n'aye d'espace entre le mur et le paliz fors tant seulement que ung homme y puisse aler ung petit glaive* en sa main ».

Glavoyer (v. intr) Se battre à la lance.

1390 (B 978, f° 4) : « Et γ aura d'une toyse à autre ung pertuis pour traire ou pour glayvoier* se mestier estoit ».

Glu, gleu, glui, glux (s. f.) Gerbes de chaume. Paille de seigle.

1453 (B 341, f° 18 v°) : « laquelle loische après ce qu'il l'a eue mise et descendue em bas, il a très bien relyée et mise par gleux*, et puis l'a toute mise en ung monceaul ».

1453 (B 341, f° 24 r°) : « sept quarterons de glux* de loische prins et acchetez de lui pour couvrir en ce prouchain yver la grosse tour ».

Glu, gludenoul, glu de nos (s. f.) Colle d'os de poisson. 1427 (B 4 477, f° 41 r°): « pour quatre pieces de gludenoul* pour ladicte porte : 4 gr. »

Glué (part. passé) Menuiserie. Collé.

1389 (B 4433, f^o 33 v^o) : « pour une cloison enfoncié de panneaulx de chesne gluez* ».

Gogelle (s. f.) Gargouille.

1426 (B 4 476, f° 53 r°): « pour avoir painturé une gogelle* de plomb, la remettre à point et faire de couleur, laquelle a esté mise en une champnecte qui est entre la chapelle dudit hostel et l'oratoire ».

Gorge (de cheminée) (s. f.) Hotte de cheminée.

1376 (B 4 422, f° 28 r°): « Et aussi pour tailler une arterie de pierre au lieu d'une de bois, tailler les tourchettes de ladite cheminée, faire le manteau et refaire les gorges* desdictes deux cheminées qu'il avait rompues ».

1367 (B 4 424, f° 73 v°) : « pour VIII gros quartiers de pierre de la perriere d'Asnieres [...] pour faire les gorges* et les tuelz des cheminées ».

Gorgonné (adj.) Planche munie d'une languette s'encastrant dans une rainure.

1461 (B 5 409, f° 56 r°, Montbard) : « une porte ou il a ung guichet, toute de membreures gravées, gorgonnées*, barrées et enliées de bonnes racines au par dedans ».

Gou, gouceaulx (s. m.) Maçonnerie. Désigne probablement les pierres moulurées en solin sur les faces d'une souche de cheminée pour protéger les noues de raccord entre toit et cheminée. [Mesqui].

1377 (B 5 312, f° 58 r°, Montbard) : « Item ont taillié 2 gros gouceaulx* et les gouterez de la cheminée dudit paille [...] qui a ouvré avec les dessus dits maceons en taillant les goux* et gouteroz de ladicte cheminee du paille ».

1378 (B 5 313, f° 7 v°, Montbard) : « pour admener les goux* des dittes cheminées ».

Goutiere, gotiere (s. f.) 1. Trou dans une toiture laissant passer l'eau.

1426 (B 4 476, f° 36 r°): « retenu de nouvel en l'office de recouvreur de ses hostelz à Dijon pour visiter les toiz et bouschier les goutieres* desdictes maison quant mestier sera ».

2. Conduite verticale permettant l'évacuation de l'eau des chéneaux.

1433 (B 4 484, f° 74 v°): « A Guerin le Cornuet recouvreur de tois [...] pour cinq journées [...] à cymenter les champletes et gotieres* de la chambre des comptes ».

Gouterot, gotherot (s. m.) Désigne soit le mur perpendiculaire au pignon, soit le sommet de ce mur, recevant les sablières, soit la base du toit.

1358 (B 1 405, f° 45 r°) : « pour rechaucier et haucier les gouteroz* de la chambre delez la sale tout au lonc de bonnes tables et de bons boichoz pour porter le toit ».

- 1391 (B 4437, f° 20 v°): « pour recouvrir et refaire le gouterot* du toit dessuz le grant dreceur devant la cusine ».
- 1359 (B 1 407, f° 45 r°): « pour toute la lave qui estoit sur les gouteroz* du grant toit au dessous de ladite tieule. »
- 1416 (B 4471, f° 49 v°) : « refaire les deux oulloz et le gouterot desdictes galeries ».
- Graiviere (s. f.) (unicum) Interstice entre les planches d'un plancher, qu'on couvre avec un liteau.
- 1401 (B 1 525, f^o 103 r^o, Gray) : « liteaux de bois mis sur les graivieres* des aiz dudit pont leviz ».
- *Grape*, *grappe*, *agrape* (s. f.) Serrurerie. Agrafe ; patte de scellement, pour fixer une pièce de bois contre une maçonnerie, ou crampon.
- 1372 (B 4419, f° 24 v°) : « A Oudot Forgeot de Dijon, sarerrier, pour XLV livres de fer ouvrey en grapes* et en chevilles de fer pour ataichier les qualomneaux qui portent les gardefous desdictes alées ».
- 1373 (B 5 310, f° 23 r°, Montbard): « renouer 2 aultres fraitiz en la planche dudit pont, ensemble les clos et agrapes*, 6 gros. »
- 1376 (B 4422, f° 36 v°) : « en grapes* mises esdites cheminées ».
- Graper (v. tr.) Agrafer ; retenir avec une patte de fer. 1388 (B 4 433, f° 35 v°) : « pour XII livres de plonc [...] pour graper* et mettre ung trepier de fer esdiz hostelz de Monseigneur sur la cheminée ».
- Grave, greve (s. f.) Gravier. Vive grave : sable géologique en place.
- 1379 (B 4 425, f° 25 v°) : « pour porter hors la grave* que l'on avoit traicte du puis ».
- 1390 (B 4 434, f° 27 r°) : « Et pour amener de la grave* pour amander et affaictier ledit chemin pour la venue du roy. »
- 1415 (B 4466, f° 39 r°) : « fondées sur pillers de pierre menue pierre jusques à la grave* ».

Gravere, grevere (s. f.) Gravière

- 1356 (B 5 306, f° 14 v°) : « 19 hommes a pourter le sablon des la grevere* de Montbar ou chasteaul ».
- **Graver**, engraver (v. tr.) Creuser une rainure sur l'épaisseur d'une planche ou d'une pierre, pour y insérer une languette.
- 1385 (B 4426, f° 41 r°) : « pour doler, planer, graver* et appareillier un millier de chambry ».
- 1458 (B 4512, f° 5 v°) : « Item pour avoir faicte [...] la nouvelle terrasse de bonne pierre d'Iz de tables taillées bien et convenablement sueillées et contre sueillées et pour des avoir engravées* les unes dedans les autres qui porte engrossement ».
- 1461 (B 5 409, f° 56 r°, Montréal) : « une porte ou il a ung guichet, toute de membreures gravées*, gorgonnées, barrées et enliées de bonnes racines au par dedans ».
- 1468 (B 4 512, f° 5 v°) : « pour avoir faicte, par lesdits maçon [...] la nouvelle terrasse de bonne pierre d'Iz de tables taillées bien et convenablement sueillées et contre-sueillées et pour des avoir engravées* les unes dedans les autres ».

- Gré, grez (s. f. pl.) Degré, escalier
- 1373 (B 1439, f° 45 v°, Châtelaine) : « reffaire 2 paires de grés* pour monter oudit chaffau ».
- 1390 (B 978, f° 3, Brionnais): « que à l'entour des grez* par lesquiex l'on monte en ladicte forteresce soit fait ung paliz qui soit d'une toyse et demie de long ou plus pour obvier que gens d'armes ne se puissent habergier dessoubz lesdiz grez* pour crever le mur de la forteresce ».
- Gresil, grusil (s. m.) Déchet de taille. (Uniquement dans les comptes de Dimanchede Vitel, 1353-1366).
- 1356 (B 1 401, f° 38 r°): « pour charroier et mener hors de l'ostel la terre et grusil* et la pierre dudit garde mangier ».
 1357 (B 1 402, f° 69 v°): « Pour oster la pierre, terre, gresil* et l'ordure demourée desdiz ouvraiges ».

Gresillon (s. m.) Sorte de serrure.

- 1417 (B 4471, f^o 73 v^o) : « pour ung gresilon* garniz de clerf et de chevillons et renduz clouans en l'uisserie dudit preau ».
- 1433 (B 4484, f° 70 r°) : « pour deux serrures appelées gresillons* que l'en a mises en ung trelis de fer qui est en la vis ».

Grey, greit (s. m.) Récipient de bois.

- 1426 (B 4 476, f° 53 r°): « A Thomas le lanternier [...] deux conchotes, ung petit grey* et deux paules ».
- 1435 (B 4487, f° 54 v°): « Item pour l'achat de deux greiz* de bois pour porter icelle neige en bas ».
- *Griffet* (s. m.) Charpenterie. Édicule constitué de deux pans édifiés à l'arrière d'une souche de cheminée.
- 1430 (B 4481, f° 64 r°, marqué 54) : « ung griffet* de bois où il a deux noez darriere une cheminée ».
- 1582 (C 2084, f° 560 v°) : « dix escus que nous luy avons ordonné pour la couverture des griffets* de ladite escurye. »
- Gros (s. m.) Monnaie réelle devenue monnaie de compte. En 1356, le gros monnaie vaut 4 s., soit 48 d. 1356 (B 1402, f° 62 v°) : « V jours, gros et demi par jour font 7 gros* et demi, piece 4 s. font : 30 s. »
- En 1358, le gros monnaie vaut 5 s. 6 d. (B 5 307, f° 27 r°, Montbard).
- Avec la réforme du franc, le « gros neuf » vaut 20 d. t. 12 gros font le franc, 10 gros font le florin.
- **Gros** (s. m.) Épaisseur, dimension perpendiculaire à la longueur.
- 1445 (B 4 485, f° 37 v°) : « ung gros sommier de bois de la longueur de vint et six piez à main et d'un pié à plainne paume de gros* ».
- Guaichot, guinchot, guichet (s. f.) 1. Guichet, porte piétonne aménagée dans une porte charretière.
- 1385 (B 4 426, f° 35 v°) : « une clef mise ou guaichot* de la porte darriere desdiz hostelz ».
- 1412 (B 4 461, f° 35 v°): « pour avoir refait le guinchot *de la porte de la basse court par devers la chambre des comptes que les charrettes avoient despeciez ».
- 2. Volet aménagé dans un tonneau.
- 1348 (B 317, f^o 31 v^o): « Item pour une coe nove pour mettre ladicte mostarde et pour ferrer le guinchot* ».

Gualerée : voir galerie.

Guindeaul, gindaul, gintaul, guindal, guindalet (s. m.) DMF: Treuil, notamment d'arbalète.

1415 (B 5 323, Montbard): « pour ferrer lesdiz canons et faire gindaulx* 13 gros demi, pour 1 guindalet*, appert par quittance et certiffication dudit cappitaine cy rendue, ledit gintaul*-13 gros demi ».

1418 (B 5 323, f° 13 r°, Montbard) : « À Guillaume le Fevre le jeune de Montbar pour l'achat d'un guindal* à tendre arbalestes ».

Guitte (s. f.) Pièce de charpenterie ? [MESQUI].

1450 (B 5 329, f° 28 r°, Montbard) : « et en chascun tirans deux guittes* mises en l'eschiffe ».

Η

Haire (s. m. ou f.) Terrage ; couche de terre sous le plancher.

1455 (B 5 332, f° 36 v°, Montbard) : « À Guillaume Guiote pour asseoir seze tables de pierre tailliés de costé la chemenée de la chambre du capitaine, où le pavement des carreaulx estoit despecié, contenant environ une toise de terrement ou haire* en la chambre de costé laditte chambre du capitaine, ».

Hais, hailz : voir ais.

Hante (s. f.) Mat de fer portant les bannières sur les toits (DMF: *hanste*: hampe, manche de bois, d'un outil ou d'une arme).

1365 (B 1 417, f° 28 v°) : « pour son salaire de croitre de son fer les III hantes* qui portoient les II banneretes dessus les II tournelles à la porte ».

Hareyne, haraigne: voir arene.

Harnois, hernois (s. m.) Voiturage, convoi.

1376 (B 4 422, f° 33 v°): « pour V journées [...] conduire plusours harnois* qui ont amené le maieur des bois d'Argilly à Dijon en la maison de la chambre des comptes, et aussi pour conduire les hernois* qui avoient entrepris de admener dudit Argilly à Dijon les somiers pour la grosse tour de l'ostel de monseigneur ».

1392 (B 4438, f° 29 r°) : «VI^{XX} V mambres de moison de la perriere de Reene par eulx charroiez à leurs arnoiz* de ladite parriere esdiz hostelz. »

Hapez (s. m.) Serrurerie : lien. Peut-être identique à Harpe.

1384 (B 6 281, f° 55 r°, Semur-en-B.) : « A Girart fevre [...] de faire vin-huit paumeles de fer et huit gons pour les fenestres de la grosse tour, deux loquez et deux croichez, et le hapez* pour tenir les diz loquez, ensamble quatre hapez* de fer pour liez les manteaulx de bois de la cheminée du second solier de la grosse tour ».

1384 (B 6281, f° 55 v°, Semur-en-B.) : «pour apparoillier le bastz du petit asne et pour deux hapez* de fer, mise en la selle dudit bastz ».

Harpan: voir espan.

Harpe (s. f.) Serrurerie : pièce métallique renforçant une poutre brisée.

1379 (B 4 425, f° 23 v°): « Et pour IIII livres et demie de fer en II harpes* pour mectre en deux chevrons qui estoient rompuz. »

Heraine: voir araigny.

Heretier, heritier (s. m.) Tuilerie. Arêtier (voir aussi « aretel »).

1344 (B 5 302, f° 7 v°, Montbard) : « Item pour C et demi de grans cloux que on ay mis es heritier* de la ditte tour ».

Heroinne: voir arene.

Hesnille (s. m.) Charpenterie : étais ; notamment renfort horizontal au sommet d'une pille.

1398 (B 1 516, f^o 99): « doux tronx de felieres, [...] un pilley et ung henille* pour sustenir lesdiz deux trons de fellires. »

Hogive: voir esgive.

Hordement (s. m.) Garniture de bois, notamment sur les murs.

1354 (B 1 397, f° 65 r°) : « pour faire le siege desdictes chambres aisées et pour le hordement* d'environ ».

Horder (v. tr.) DMF : garnir de claie, de lattes ou de plomb.

1357 (B 1402, f° 42 v°) : « une aumaires [...] à IIII estaiges, hordées* de tous coustez de bonnes aix fuillées ».

1357 (B 1 402, f° 71 v°): « pour horder* de dandouveliz par dedans les jennes de la viez chappelle et la petite oratoire ».

1362 (B 1412, f° 33 v°) : « et pour horder* de tables de plonc les noes de pluseures fenestres flamanches ».

Horneaul, hournaul: voir orneaul.

Hose (s. m.) Revêtement, housse [Godefroy: heuse]. 1379 (B 5 314, f° 8 v°, Montbard): «faire hoses* de plonc qui reposent sur le toit, et ycelles hoses* soder aux hoses* qui tienent les plommeaux ».

Hostereau, houstereaul (s. m.) Petite hotte [DMF: hottereau].

1446 (B 5 327, f° 37 r°, Montbard) : « pour porter pierre et sablon à houstereaulx* dessus laditte cave ».

Hostevans: voir ostevent.

Hote, hoste, hotte (s. f.) Panier dorsal.

1354 (B 1 397, f° 37 v°) : « pour LVI journées d'ouvriers oudit mois tant porteur à hotes* comme chargeurs ».

1385 (B 4 426, f° 35 v°) : « a pourté hors la terre à la hotte* qui estoit oudit fondement ».

1433 (B 4484, f° 51 r°) : « pour les autres XX journées de benastier qui ont porté la hoste* ».

Housser, *ousser* (v. tr.) Recouvrir de lambris (une salle ou une structure).

1394 (B 4 441, f° 21 v°): « pour ousser* et planchier d'ais de chesne la premiere chambre de la tour de Brançion [...] housser* une grant fenestre qui y est ». *Huis*, *hus*, *huix*, *huys* (s. m.) (le H tombe devant l'article défini). Vantail de porte piétonne.

1353 (B 1 394, f° 36 r°) : « faire illec une husserie de pierre de taille et un bon huix* de bois ».

Huisserie, husserie, husserie (s. f.) (le H tombe devant l'article défini). Dormant maçonné de la porte piétonne.

1353 (B 1 394, f° 36 r°) : « faire illec une husserie* de pierre de taille et un bon huix de bois ».

1372 (B 4419, f° 23 v°) : « pour rematre plusieurs gons à ploncq en plusieurs useries* ».

Huselle, husselet, husselet, usselet (s. f.) Petite huis, notamment volet intérieur des fenêtres.

1373 (B 4420, f° 14 v°): « pour clouer les ferrures desdiz chassis, les huselles* et les espares de bois [...] un verreur en ung husellet* fait ou banc devant le buret de la chambre des comptes [...] ».

1391 (B 4 437, f° 20 r°): « pour les IIII useloz* des aumaires qui sont de costé lesdites cheminées ».

Huitillement: voir outillement.

IJ

Illande (bois d'Illande), Illande, Illand, Ellande, Ollande, bordillande, berdillande (n pr.) Bois « de Livland » (Livonie). À Dijon, bois de lambris scié dans le sens des rayons pour faire apparaître les maillures (Monget, t. 1, p. 59).

1374 (B 5 310, f° 33 v°, Montbard) : « À Jehan Penceot maistre charpentier de monseigneur pour faire huys, hostevanz et plusieurs fenestre et buffez en la grant chambre, de haiz appellées bordillande* ».

1375 (B 4 421, f° 23 r°): « A Jehan le Roueret d'Argilly pour sa voiture de amener de ladicte forest à Dijon XXXV pieces de bois d'Ellande* de V piez de lonc [...] plusieurs voitures qui avoient amené d'Argilli a Dijon II^C de petit bois d'Illande ».

1384 (B 11 670, Champmol) : « doler et aplener 8 aiz de bois d'Ollande* [...] pour faire les moles ».

Instruire (v. tr.) DMF: Construire, élever.

1453 (B 341, f° 23 v°) : « le nouvel corps de maison et ediffice neuf qui naguaires a esté fait et instruit* en icellui hostel. »

Iraigne, iraingnie: voir araignie.

Jalisse (adj.) Gélif.

1438 (B 1 668, f° 163 v°, Montrond) : « pour le deffault de la pierre dont il avoyent esté fais, laquelle estoit jalisse* et porrie ».

Jambe, chambe, jame (s. f.) Montant, piédroit de porte ou de cheminée. (SALAMAGNE : *gambe*).

1377 (B 4423, f° 24 v°) : « pour faire les jambes* et le mantel de la cheminée du tier estaige de ladicte tour quarrée ». 1377 (B 5 312, f° 57 v°, Montbard) : « pour faire de maçonnerie une jame* de pierre taillie pour estrecir l'usserie ». 1391 (B 4435, f° 37 r°) : « Item pour la taille des larmiers et des deux chambes* de ladite huisserie ».

Jame: voir jambe

Jambotte (s. f.) Charpenterie. Jambette ; pièce verticale appuyée sur le blochet et soutenant l'arbalétrier.

1426 (B 4 476, f° 42 v°): « il a environ VIII toises de toit et y ont mis VI chevrons garniz de bloichoz et de jambotes* et saublieres doubles et les relacter de lactes ».

Jarretiere (s. f.) (Comté) Charpenterie. Jambette ; pièce verticale appuyée sur le blochet et soutenant l'arbalétrier.

1398 (B 1 516, f° 99 v°, Montrond) : « ycelle rammure garnir de jarretieres*, samblieres, bouchez, de quatre courniers et de touz chevrons que necessaires ».

Jarroz (s. m. ?) Lattes de toit ? (DMF : Jarron = branchage.)

1357 (B 1 402, f° 63 v°) : « Et pour faire li jarroz* mis es chevrons dou toit de ladite chambre en lieu des viez qui estoient tous pourriz ».

Jauge, jaige, joige (s. f.) Mesure de distance équivalent à 1/12 de pied, soit un pouce.

1387 (B 4 429, f° 46 r°) : « Item pour un pié et une jaige* des grans voulseurs au pris de 18 gr. le pié : 19 gr. ½. »

1446 (B 5 327, f° 38 v°, Montbard) : « achat de 53 voitures de pierres nommées ornalles* de jauge faictes à la broiche ».

Jaulette: voir gellette.

Jenne, jeune : voir genne.

Joinctoier (v. tr.) Façonner les rainures et languettes des lates pour assembler les planchers.

1453 (B 341, f° 24 r°): « pluseurs ays de chaisne qui avoient esté conroyez, joinctoiez* et mises à point en icelle basse court pour en faire les planchiers des chambres ».

L

Laceure (s. f.) Travée [GODEROY; MESQUI]

1378 (B 5 313, f° 18 v°, Montbard) : « faire 3 laceures* de 3 toises de long ; ycelles empaleçonner a 3 tires ».

Lacterot (adj.) Clou *lacterot* : clou à latte ; plus grand que les clavins à bardeau.

1380 (B 1 458, f° 54 r°) : « pour dix mille de clavin et un millier de cloux chappelluz lacteroz* mis et emploiez en ladicte couverture. »

Laissot (s. m.) Petite pièce de charpente ; peut-être blochet ou jambette.

1560 (C 2 137, f° 101 v°) : « Quarante-quatre laissotz* d'un pied et demi de long. »

Laive (s. f.) Lave. Plaquette calcaire utilisée en couverture.

Laiverot, laivier (s. m.) 1. Exploitant d'une carrière de laves.

- 1376 (B 4 423, f° 26 v°) : « Au laiverot* pour une journée de sa charrette 4 gr. »
- 2. Couvreur de laves.
- 1371 (B 4418, f° 21 v°): « A Estienot le Lavierot pour ly et V autres compaignons laiviers* [...] qui recovrerent seur la chambre madame la duchesse ».
- 1372 (B 4419, f° 17 v°) : « Pour une amine de tielle batue aschaté de Laubillon le Forlin et delivrée au laiverot* pour faire cimant pour la chambre des comptes et pour la grant saule devant que l'an ay recouverte tout a neuf ».

Laiviere (s. f.) Carrière de lave.

1387 (B 4 429, f° 31 r°) : « XII toises de laive par lui charroié et amenée de la laiviere* d'Aulteville ».

Lambroissier (v. tr.) Lambrisser.

1374 (B 4 421): « amener de ladicte foret à Dijon VIII chevrons a eschaufraudrer et lambroissier* la chambre de monseigneur ».

Lambroix, *lembrois* (s. m.) Ne désigne pas forcément le lambris (*chambril*), puisqu'on trouve aussi « *le lambrois du planchier* ».

1433 (B 4 484, f° 48 r°) : « A Gillet de Montjoye dit La Barbe, archier [...] avoir osté tout le lembrois* du planchier d'une chambre estant emprès la chappelle d'icellui hostel, [...] Et pour avoir reffait le lambroix* de la chambre des Ais. »

Lampette (s. f.) Petite lampe; motif décoratif d'architecture.

1466 (B 1760, f° 137, tombeau de Jean sans Peur) : « pour parfaire, polyr et achever tous les angeloz, plourans, tabernacles, lampettes* ».

Lancy, lancis (adj.) (DMF: pierre de jambage) Angle lancy: moulure, chanfrein ou cavet.

1372 (B 1 439, f° 58 r°, Valempoulières): « Pour L piez de taille en ovraige de angles lancy* et de foilliere [...] pour faire une grant porte oudit chastel ».

Lanternier (s. m.) Outre des lanternes, qu'il ne vent jamais sur le chantier, le lanternier fabrique des tuiles faîtières, des cornières, et des récipients de bois : conchotes et pelles.

Laon, lahon (s. m.) (charpenterie, Comté ; DMF : planche) Planche épaisse.

1371 (B 1437, f° 37 r°, Valempoulières) : « laons* de sapin de 10 à 12 piez de long et de 1,5 pies en large [...] desquelles l'on a mantellez les echiffes ».

1380 (B 1458, f° 54 r°, Montrond) : « pour trois laons* de sappin, une douzenne de trapens de chesne et trois chevron de bois ».

1438 (B 1668, f° 163 v°, Montrond) : « avoir fait [...] de bon bois et laons* de chasne la grant porte devant et la porte de la grant tour ».

Larmier (s. m.) 1. Bandeau vertical dissymétrique ; entablement en surplomb protégeant le mur du ruissellement.

- 1376 (B 4422, f° 29 v°): « un parpain qu'il a fait devant le dreceur de l'ostel de monseigneur avant dit, revestu de deux larmiers* ».
- 1387 (B 4 429, f° 46 r°) : « pour la taille de une piece de larmier* pour lesdictes tours [de la chapelle] ».
- 1391 (B 4 435, f° 37 r°) : « pour la taille des creneaulx qui sont au dessus dudit pan de mur qui font escuz dudit preaul, et sont amortis par maniere de larmier* d'un cousté et d'autre ».
- 2. : Jour de lumière
- 1417 (B 4471, f° 81 r°) : « Item ont rebouchié pluseurs pertuis et larmiers* en ycelle chambre ».
- 1577 (B 4 574, f° 100 v°) : « cent solz pour avoir faict en ladite chambre une tandue de boys et ung petit larmier* de bois pour donner jour en icelle chambre. »

Late, latte, lette (s. f.) Pièce de petits bois portant la couverture. Volige. Lattes sur les cintres des voûtes. Latte de quartier : lattes de section rectangulaire pour la toiture, par opposition aux lattes plates du lambris. Portes à lattes : portes de lice à claire-voie.

1399 (B 4 447, f° 27 v°): « pour demi cent de grosses lates* mises es gouteroz dudit toy ».

1400 (B 4449, f° 24 r°): « faire une cloison de lates* entour le puis de ladite basse court [...] une porte de lates* à l'endroit de la maison des estuves de mondit seigneur ».

Lave, laive, layve (s. f.) plaque calcaire grossièrement équarie utilisée en couvertures. [BUCAILLE LEVI-STRAUSS].

1353 (B 1 397, f° 5 r°) : « Pour V toises de lave* achatez de T6homas filz à la Gaucheraute, lavier, 20 s la toise ».

Laveron, layveron (s. m.) Débris de lave de couvertures. 1341 (B 5 301, f° 5 v°, Montbard) : « qui hont cure la dite maison et le celier desoulz des ordures et des laverons* qui y estoient cheyz au refaire la maison ».

Laveur, lavoir (s. m.) Évier de pierre, lavoir.

1387 (B 4 429, f° 30 v°): « pour un laveur*, ungs aumaire et une fenestre de pierre par lui faiz en la tour dessus la porte » 1391 (B 4 435, f° 30 r°): « faire à faire un lavoir* pour les lavendieres de madame la duchesse [à Rouvres] ».

Lavier, *laivier*, *layvier* (s. m.) Ouvrier de la lave (extraction et pose).

1370 (B 4418, f^o 21 v^o) : « A Estienot le Laiverot, our ly et 5 autres compaignons laiviers* ».

Laviere, laiviere, layviere (s. f.) Carrière de lave [Bu-caille Levi-Strauss].

1385 (B 4 426, f° 37 v°) : « pour III toises de laives toute nueve de la laviere* d'Aulteville ».

Lavoir: voir laveur.

Laye, ou marteau-laye (s. f. ?) Laye, taillant. Outil de taille à percussion lancée à large tranchant.

1387 (B 4 429, f° 32 v°): «A Guillemin de Grays, mareschaul, qui dehuz lui estoient pour CXI pointes a ressirier par lui faites es marteaulx layez* et cizeaulx des maissons ». 1388 (B 11 671, f° 197 r°, Champmol) : « Pour la taille d'une piece de pierre pour mettre au front du grant autel de l'esglise [...] taillié à la laye* d'un cousté et à la broiche de l'autre costé ».

Lecte: voir latte.

Lesceoir (v. tr.) (unicum). Polir des dalles.

1387 (B 4 429, f° 30 r°) : « VII journées et demis par lui faites à lesceoir* et tailler le pavement de la chambre ».

Levere (s. f?) (unicum). Baramine.

1373 (B 5 310, f° 15 v°, Montbard) : « Levere* de fer à pierre traire ».

Levret (s. m.) (unicum). Lambourde de parquet.

1634 (4E 2/160) : « fera charroyer à ses frais hors dudit logis la terre qu'il conviendra oster pour mettre les levrets* affin de clouer ledit parquetage ».

Libe (s. f. ?) Chabat. Libage : pierre de médiocre qualité extraite des bancs de carrières périphériques.

1391 (B 4435, f° 37 r°) : « pour XXXV cherretées tant d'ournaulx comme de libes* pour faire le pam de mur ».

1415 (B 4 466, f° 38 v°) : « faire le fondement desdis colomnes de gros bois reons plantez debout et à force, et de libes* de pierre dessus ».

Lice (s. f.) Barrière, palissade.

1373 (B 4 420, f° 16 r°): « pour faire tout en taiche les lices de bois faites entour des fons de la chapelle ».

Liceau, licel: voir liteau.

Liceller: voir liteller.

Licol, licoul (s. m.) Lien, notamment pour les écha-faudages.

1418 (B 5 323, f° 13 r°, Montbard) : « Au corderot de Montbar pour une corde pour le puis du chastel devant le moustier, pesant 24 livres, 49 liccolz* pour les aleurs et 52 toises de liernes ».

Lierne, lienre, lyerne, luerne, liarne, lorne (s. f.) 1. Poutre de rive.

1370 (B 1436, f° 39 r°, Poligny) : « en ladicte ramure à l'ong fait par sur lesdis chevrons 8 lornes* de chesnes planées et raboutées ».

1372 (B 4419, f° 27 v°) : « Et pour XXXV boichots de pierre assis et mis en pluseurs lieux pour pourter les liernes* et planchiers de bois, chascun boichot pour demi gr. »

1399 (B 4 447, f° 29 r°): « reschangier une lieure* qui porte la traveaulx des alées qui sont au long de la grant sale ».
2. Corde, ficelle.

1418 (B 5 323, f° 13 r°, Montbard) : « Au corderot de Montbar pour une corde pour le puis du chastel devant le moustier, pesant 24 livres, 49 liccolz pour les aleurs et 52 toises de liernes* ».

Lien (s. m.) Mesure de quantité de verre ; peut-être un sous multiple du faix.

1365 (B 1417, f° 29 v°) : « huit liens* de voirre blanc tout nuef dont on a fait les verrieres nueves de la chambre monseigneur et de l'autre chambre de costé, et les chacis de l'oratoire, au prix de 8 gr. le lien*, et pour un lien* de voirre rouge. »

Lieue (s. f.) Unité de longueur. La lieue de Bourgogne mesure 18 000 pieds (Taisand, p. 871), soit 5,76 km.

Ligement (s. m.) (Pour logement ?) Emplacement, place.

1426 (B 4 476, f° 51 r°): « en laquelle porte l'on avoit marchandé à Jehan de Troyes, archier, de y faire deux ymaiges et quand ladite porte a este parfaite l'on a trouvé le ligement* de III ymaiges ».

Ligne (s. f.) Cordeau de maçon. Chabat : « Cordeau que les maçons emploient pour élever des murs de même épaisseur ».

1372 (B 4 419, f° 24 r°) : « pour XL toises de graille corde pour faire ligne* pour les maceons ».

1387 (B 4 429, f° 52 r°): « Item pour XXX toises de ligne* pour les massons ouvrans esdites tours et portal ».

Ligne (s. f.) Unité de mesure de longueur. La ligne royale fait 1/12 pouces, soit environ 2,25 mm.

1401 (B 1 525, f^o 101 v^o) : « lesdictes deux grans chescune d'un piez a main et trois doyes de gros batues de 4 lignes* mises à cuer ».

Lignement, linement, lynement (s. m.) [DMF, FERRAND 1 :] mèche de bougie, de torche.

1348 (B 317, f° 63 r°) : « Pour I quarteron de lynement* : 16 s. Pour houvrer IIII^{XX} livres de cyre en cierges : 10 s. ».

Ligner (v. tr.) Aligner, redresser, rendre droit.

1372 (B 1 439, f° 54 r°, Valempoulières) : « pour esquarrer et lignier* lesdits ploz ».

Limeniaire (s. m.) Luminaire.

1371 (B 4418, f^o 32 v^o) : « Pour II^C livres de cire pour limeniaire* ».

Limande, *lymande* (s. f. ?) Décor mural faits de bandes peintes avec motifs.

1430 (B 4 481, f° 48 r°): « A Jaquot Neveu paintre [...] pour avoir fait les lymandes* de trois chambres estans oudit hostel [...] ou lambroix dessus desdictes chambres pareillement et selon la forme du patron qu'ilz ont baillé, et ont esté gluées icelles lymandes* ».

Limander (v. tr.) Décorer de limandes, c'est-à-dire de bandes peintes avec motifs.

1387 (B 4 429, f° 41 r°): « paindre deux sales, limander* la chambre du paille et l'oratoire de madame la duchesse ou chastel de Rouvres ».

Liseur (s. m.) Peut-être pour « *licel* » : bordure, maincourante.

1385 (B 4426, f° 42 r°) : « Et pour faire les degrés du retrait de ladicte chambre et un liseur* au long desdiz degrés ».

1432 (B 4 483, f° 53 r°) : « icelle vis [...] aura dedans euvre ung liseur* de bois tenant à ladite viz ».

Liteaux, lyteaulx, liceaulx (s. m.) Fine planche de bois pour clouer sur les lambris. Le liteau n'est pas utilisé comme tasseau, mais plutôt comme couvre-joint, puisqu'on trouve des liteaux amoriés et des liteaux peints.

- 1373 (B 1 439, f° 45 v°, Châtelaine) : « qu'il facent chambrillent et icelui lieceller [...] soignier cordes, engin, force, clos et liceaulx* »
- 1378 (B 5 312, f° 59 r°, Montbard) : « À Millot Larchier pour demi millier de chambri* lequel il a doley et mis en euvre oudit chastel [...] et a soigniez litteaulx* armoiez en mettent ledit chambri en euvre »
- 1378 (B 5312, f° 62 v°, Montbard) : « À Milot Larchier de Montbar pour mettre 67 pieces de chambri en la chambre rouge de monseigneur, et en la chambre à pairer, et a livrez cloux et litteaulx* poins.»
- 1379 (B 4 425, f° 25 r°): « et pour XI^C de grans cloux noirs de trois doies de long pour mettre oudit chambry les liteaux* ».

Liteller, litellier, litellier, liteler, litteler lieceller (v. tr.) Poser les liteaux (Kersuzan-Poisson : listellare).

- 1371 (B 4419, f° 25 v°) : « pour faire ung plancher de sa matere en ladite chambre, litellier* et clouer ledit plancher par desoubz ».
- 1373 (B 1 439, f° 45 v°, Châtelaine) : « qu'il facent chambrillent et icelui lieceller* ».
- 1379 (B 5 313, f° 17; Montbard): « pour faire 2 huis à l'entree de la cusine neuve tout neufs, et est enfonciez et littelez* de fors liteaulx. »
- 1385 (B 4426, f° 39 v°) : « refaire ledit planchier et cloer et lictellier* ycelli ».

Litelé (part. pass.) Bordé. Garni de liteaux.

1391 (B 4435, f° 41 r°) : « deux panneaulx de verre blanc armoyés et litelez* de couleurs ».

Litiere littiere (s. f.) Lit muni de brancard, mené par deux chevaux.

- 1377 (B 4423, f° 27 r°) : « pour bois acheté par lui pour faire une litiere* pour madame la duchesse ».
- 1385 (B 4 426, f° 28 v°) : « tant à refaire l'une des littieres* de madame la duchesse à Dijon ».

Loge, loige (s. f.) I. Bâtiment servant de logement aux officiers de passage.

- 1365 (B 1 417, f^o 53 v^o) : « Pour les despans de Jehan Donay, lieutenant du receveur [...] qui ont esté en ladite foire [de chalon] [...] et ont faiz leurs despens en l'ostel du chastellain de Chalon en la taverne, et non en la loige* si comme l'en souloit ».
- 1378 (B 4425, f^o 26 r^o) : « Item pour couvrir le mur ou furent les loiges* qui churent dès la tour de Brancion jusques à la tour Philippe Pougeot ».
- 2. Pour Chr. de Mérindol (« Le décor peint et armorié [...] ») « Ce qui semble caractériser une « loge » paraît être une relation directe avec un espace ouvert. »
- 3. Atelier des maçons sur le chantier.
- 1385 (B 4426, f° 41 v°) : « des loiges* que l'on a faites de novel en la maison ou demeure ledit Jehan de Marville [...] pour faire ouvreurs pour les ouvriers [...] qui ouvrent en la dicte sepulture ».

- 1387 (B 4 429, fº 31 rº): « entre la grant cuzine desdiz hostelz et la loige* à masconner de la chapelle de mondit seigneur ».
- 4. Guette.
- 1416 (B 5 322-2, f° 18 r°, Montbard) : « Item une loige* qui sera couverte darriers la chappelle pour la gaite ».

Loiche, *loische* (s. f.) Couverture végétale formée de laîche (herbe marécageuse de la plaine de la Saône).

1452 (B 341, f° 2 r°) : « Et lesdits ouvriers de bras ont les ungs mise à point la loische* dont estoit couverte ladite loige ».

Loignier, loignier, loigney (s. m.) DMF: Laignier: lieu où l'on stocke le bois à brûler. Néanmoins, d'après l'exemple de Montbarde en 1346, le mot semble plutôt désigner un empilement de bûches.

- 1347 (B 5 303, f° 8 r°, Montbard) : « pour faire 6 loignieis* de buche ou boiz de Charmour [...] chascun loigney* de 20 pieds de carré et de 5 piez d'aut, le loigné pour le pris de 20 s., vaillent 6 lb. ».
- 1377 (B 4 423, f° 29 r°) : « pour ouvraige de la porte du mes devant l'ostel de mondit seigneur a Dijon ou l'en a nouvellement acostume faire le loigner* de Monseigneur ».
- 1378 (B 4 424, f° 19 v°): « pour la ferrure de la porte devant l'ostel de mondit seigneur à Dijon, ou l'en a accostume faire le loingnier*, c'est assavoir pour gons, paumelles, sareures, verreurs, vervelles et clox. »
- 1378 (B 4 424, f° 21 r°) : « une porte ou mur qui est de cousté les estaubles devant l'ostel de monseigneur à Dijon, là ou l'en a fait les loingniers* de bois ».

Loquet, luquet, luque, lucquo, loquez (s. m.) Serrurerie. Loquet, clenche pivotant sur le battant et venant se bloquer derrière un crochet sur le dormant. Le luquet à palette est vraisemblablement un loquet à poucier, qu'on peut ouvrir par l'extérieur.

- 1373 (B 4420, f° 15 v°) : « six husellos ferrés à fraites, de paumelles et de luquos* ».
- 1379 (B 4 425, f° 23 v°) : « et pour un luquet* à palete oudit tournevent ».
- 1384 (B 6281, f° 55 r°, Semur-en-B.) : « A Girart fevre [...] de faire vin-huit paumeles de fer et huit gons pour les fenestres de la grosse tour, deux loquez* et deux croichez, et le hapez pour tenir les diz loquez, ensamble quatre hapez de fer pour liez les manteaulx de bois de la cheminée du second solier de la grosse tour ».

Lorne: voir lierne.

Losenge (s. f. ou adj.) Losange, carré sur pointe.

- 1. Verrerie : fragment de vitrail de forme losange.
- 2. Escalier à losenge : escalier à contre-marche biaise.
- 1390 (B 1 482, f° 62 v°, Montrond) : « pour une montee [...] ou il y a XXXIII marches de degrez à losenges* sursaillant chascune marche demi miez en chascune ».

Louvre (s. m.) Ouverture haute pour éclairer une pièce ; lucarne (de « l'ouvert » : utilisé encore en anglais).

1379 (B 5 314, Montbard) : « et aussi fait 1 huiz ou louvre* de la tour de laditte colombiere ».

Loyeure (s. f.) Lien métallique, notamment pour tenir les chéneaux.

1399 (B 4 447, f° 27 v°): « Et au remettre du plomb neuf et resouder les loyeures* qui sont sur le toy de ladite chambre a parer dessuz lesdictes chaunettes ».

Luquet, lucquot : voir loquet.

Luerne: voir lierne.

Luier (s. m.) Loyer, dans le sens de salaire. [MESQUI]. 1358 (B 5 307, f° 26 r°, Montbard) : « persones qui sens autres luier* ont pourtes pierres ».

Lunement (s. m.) Mèche d'étoffe pour fabriquer les bougies.

1348 (B 317, f° 46 v°) : « pour LXXV livres de lunement* pour ouvrer cire ».

Lunete (s. f.) (*unicum*) Serrurerie. Paumelle, partie femelle de la charnière, fixée sur le dormant, qui tourne autour du gond.

1385 (B 4 426, f° 35 v°) : « Pour XVI gons et XVI lunetes* de fer mis en VIII fenestres dezdiz louvres ».

Luquetiere, luquetere, loquetiere (s. f.) Loqueteau, pièce de serrurerie posée sur le battant.

1371 (B 4418, f° 39 v°) : « une luquetiere et IIII luquos mis en une autre userie ».

1385 (B 4426, f° 43 v°) : « Item une loquetiere* mise en une autre chambre esditez aulées ».

1412 (B 4461, f° 35 r°) : « pour une luquetere* qu'il a baillié et delivrée et mise en l'uiz du retrait de la basse court [...] laquelle luquetere* est garnie de deux luquez et d'un verrous ».

1417 (B 4 471, f° 82 r°) : « Item pour une loquetiere* garnie de batan, de cliquet, de crampon et de deux luquez ».

Lynement: voir lignement.

M

Maille (s. f.) Monnaie réelle valant ½ de niquet, soit ½ deniers.

Maillon, meillon, millon (s. m.) Déchet de taille, cailloux. (Voir également Mignon, minon) [BUCAILLE LEVI-STRAUSS: maillote]

1356 (B 1 401, f° 39 v°) : « Pour netoier et giter hors la pierre et le maillon* et l'autre ordure après l'accomplissement de ladite maçonnerie ».

Maintienne (s. f.) Garde-corps de l'échafaudage [MES-QUI].

1416 (B 5 322-2, f° 15 r°, Montbard) : « Audit Nicolas Charreton, [...] pour copper alours et maintiennes*, pour lier et estaicher lesdites alours ».

Mandement (s. m.) Ordre de paiement.

1461 (B 4 509, f° 56 v°): « certification [...] cy rendue avec ung mandement de messeigneurs des comptes du XIII° jour de juillet mil CCCC LXI par lequel est mandé audit receveur paier audit Girardi ladite somme de 4 £ 8 s. t., au doz duquel mandement* est la quictance d'icelui Girardin ».

Mangeure, maingeure, mengeure (s. f.) Mangeoire.

1367 (B 1 424, f° 74 v°) : « pour faire les chevalez qui portent les maingeures* des marreschauciés ».

1372 (B 1437, f^o 29 r^o) : « Item en la mereschacié [...] resseor la mangeure en son lieux. »

Manteau, mantel (s. m.) 1. Élément du manteau de cheminée. Généralement la hotte.

1376 (B 4422, f° 28 r°) : « tailler les tourchettes de ladite cheminée, faire le manteau* et refaire les gorges desdictes deux cheminées qu'il avait rompues ».

1377 (B 4 423, f° 24 v°) : « pour faire les jambes et le mantel* de la cheminée du tier estaige de ladicte tour quarrée ».

1389 (B 4433, f° 35 v°) : « la pierre pour faire la cheminée [...] c'est assavoir pour II basses, IIII gros sommiers et trois autres grosses pierres pour faire le mantel* d'icelle ».

2. Mantelet de créneau

1359 (B 5 307, f° 26 r°, Montbard) : « 1 mantel en 1 crenel dessuz la premiere grant porte ».

1414 (B 5 322, f° 31 r°, Montbard) : « Pour plong à mettre les croichés des manteaulx ».

Manteller (v. tr.) Garnir de bois.

1367 (B 4 424, f° 26 v°) : « manteler* de bones aix la montée des degrez pour le vent ».

1371 (B 1 437, f° 37 r°, Valempoulières) : « laons de sapin de 10 à 12 piez de long et de 1,5 pies en large [...] desquelles l'on a mantellez* les echiffes ».

1412 (B 4 461, f° 30 v°): « Pour IIII journées [...] au manteller* les IIII louvres qui sont sur le toit de la chambre de parement, pour cause de la pleue qui gastoit la tourchié [...] Item pour V quehues vuides qu'il a bailliez et delivrées pour manteler* lesdites lohvres ».

Marc (s. m.) Unité de poids valant une demie livre (244,75 gr), abrégé « m ». Lors des périodes d'instabilité monétaire, les valeurs des monnaies sont indiquées en marc, once esterlin et ferlin d'argent.

1353 (B 1 394, f° 36 r°) : « 10 £ 19 s. 2 d. t. (de 8 £ 10 s.) font 1 marc*, 2 onces, 6 esterlins, 1 ferlin ».

Marchandise (s. f.) Devis, contrat passé entre un donneur d'ordre et un artisan.

1427 (B 4 477, f° 41 r°) : « en oultre ung autre dressoir qui estoit mis en sadite marchandise* ».

Marchecol, machecoul (s. m.) Mâchicoulis ou bretèche. 1399 (B 1 520, f^o 94 r^o, Montrond) : « fenestre garnie de deux bouchoz à porter marchecol* ».

Marchepié (s. m.) Emmarchement dans l'embrasure d'une baie.

1387 (B 4429, f° 33 r°): « une grant fenestre de pierre croisié [...] garny de anseulement et de marchepies* doubles en maniere de II marches de degrés ».

Marelle, *marrelle* (s. f.) Interstices entre les poutres des pans de bois (rare, tardif et local).

1564 (C 2 140, f° 115 v°) : « Fault torcher une tendue estant en la salle basse [...] et la contrelatter et blanchir à blanc et bourre de costé de ladicte salle, de l'autre l'enduire et blanchir les marrelles* et paver ladite salle. ».

1595 (B 4 587, f° 59 v°) : «Âudit du Mathel, maistre blanchisseur [...] boucher trois marelles* et repaver en l'une des chambres de ladite tour plusieurs places ».

Marreschaucée, marrechaussée, mareschausiée, mereschacié (s. f.) Écurie, étable.

1377 (B 4 423, f° 22 r°) : « mès de costé la marreschaucée* de la maison neuve de monseigneur devant son hostel à Dijon ».

Marrenaige (s. m.) Ensemble du marien, du bois d'œuvre

1372 (B 1 439, f° 56 r°, Valempoulières) : « pour taillier le gros bois et marrenaige* pour reffaire la aule basse ».

Marrien, marien, marrain, merien, mesrien (s. m.) Pièce de bois équarris, non encore mise en œuvre. (SALA-MAGNE: mairien).

1371 (B 4418, f° 20 v°) : « pour LXIX pieces de bois, gros marrien* de chaigne ».

1388 (B 4431, f^o33 v^o) : « avoir fait de verges et autres marrien* de boys les treilleis, archez et autres ouvraiges du jardin ».

Mars (s. pl.) Banquette de terre, de pierre ou de bois pour soutenir des foyers ou des tonneaux.

1361 (B 1 410, f° 79 r°) : « pour XVI ouvriers pour oster et porter la terre des mars* de la cusine despeciez et abatuz pour refaire » « III jours à tamisier la terre amassée et abatue des mars despeciez de la cuisine ».

1434 (B 4485, f° 47 v°): « pluseurs pieces de bois qu'il avoit achetées, dont l'en avoit fait des mars* pour emmarchier les vins de mondit seigneur ».

Martel (s. m.) Huisserie: heurtoir.

1355 (B 5 305, f° 21 v°, Montbard) : « À Guiot le Serrurier de Semur pour 1 serrure à double platine, 1 martel* de fer por appel, et 1 bon verroul de fer mis en la première des dittes poternes ».

Massir (v. tr.) Rendre plus épais.

1415 (B 4466, f° 35 v°) : « de massir* et remuer ung mur estant emprès le mur ou sont assises les galeries dessuz dictes ».

Massis (s. m.) Épaisseur du mur, notamment au sommet.

1387 (B 1 472, f° 67 r°, Montrond) : « pour douze toises de double entablement fait sur le massis* des murs ».

Massy (adj.) Partie du mur au-dessus du soubassement (SALAMAGNE: *massis*, *massich*). Mur épais.

1391 (B 4 435, f° 36 v°) : « pour [...] rompre le mur massy* d'emprès lesdites marches pour mettre et asseoir une goulette ».

Matheros (s. m.) Meuble de rangement à compartiment. (GODEFROY: buffet « matherot à deux armoires ».)

1394 (B 4 441, f° 30 v°): « pour ousser et planchier d'ais de chesne la premiere chambre de la tour de Brançion [...] en laquelle madame met ses robes, faire des matheros* d'ais tout autour pour mettre coffre d'ais ».

Megis, *migis* (s. m.) Peau de *megis* : peau de chamois ; utilisée notamment pour l'isolation.

1365 (B 1 417, f° 50 r°) : « pour toutes les estouses de sa forge d'orfevrerie, c'est assavoir soufflez grans et petiz, une enclume et III marteaux, VI lymes, six peaux de migiz* de Nantes et autres menues choses ».

1417 (B 4 471, f° 79 r°) : « pour une piece de faultre IIII^C de cloux et une peaul de megis* dont l'on a faultré l'uis des estuves, pour estuver madame de Bourgoingne. »

Meillon: voir maillon.

Meix, mes (s. m.) Emprise foncière d'une habitation, constitué du terrain et de la maison.

1358 (B 1 405, f° 71 v°) : « pour la vendue des maisons, meix* et pourpris dictes les maisons dou signeur de Nuilley, assises à Dijon ou chastel ».

Membre, *mambre*, *manbre* (s. m.) Bloc de pierre sorti de carrière, partiellement façonné. (SALAMAGNE : *membre*, *membrure*). (Désigne parfois des pièces de bois).

1372 (B 4 419, f° 18 r°) : « pour XIII journées de sa charote [...] pour charroier lesdiz plos dès la perriere d'Asneres et les manbres* de la perriere de Raigne à Dijon ».

1385 (B 4426, f° 35 r°): « un quarteron de mambres* tailliez et broichiez dont la plus grant partie est de parpaignots tailliez et broichiez d'une part et d'autre. »

Membrure (s. f.) Pièce de bois ou de pierre façonnée. 1372 (B 4 419, f° 22 v°) : « pour une journée faite [...] pour abbatre ung des arches de mambrure* de la dicte massere [masure]. Pour charroyer membrures et menues pierres ».

Mengeure: voir mangeure.

Menoier (v. tr.) Exercer son activité de manœuvre. [Mesqui].

I340 (B 5 300, f° 8 r°, Montbard) : « a abatre le viez marrien de la dicte chapelle, drecier le nuef et menoier* ».

Menu fer (s. m.) Comme le nom ne l'indique pas, l'ouvrier de menu fer est un menuisier.

1391 (B 4 435, f° 35 r°) : « A Estienne de Regnaves, ouvrier de menuz fers* [...] pour la façon d'une porte ».

Merien: voir marrien.

Mès, mex, meix (s. m.) Parcelle bâtie.

1377 (B 4 423, f° 22 r°) : « mès* de costé la marreschaucée de la maison neuve de monseigneur devant son hostel à Dijon ».

Mesere, *mesiere* (adj.) Pierre *mesière*: pierre mesurée, c'est-à-dire pierre modulaire (voir *moison*). En 1375, on achète des pierres mesières d'Asnière de 2,5 x 1,5 x 1 pied à main.

1375 (B 4 422, f° 27 r°) : « pour admener par sa charrette de ladite perriere d'Asneres oudit hostel à Dijon les diz C ploz de pierre mesiere* dessus dictes ».

Mesrien, merien: voir marrien.

Meurot (s. m.) Muret.

1344 (B 5 302, f° 8 v°, Montbard) : « pour faire 1 meurot* dens le pont devant laditte tour ».

Meuy (s. m.) voir Muy.

Mignon, minon, millon (s. m.) Rebut de taille ou de carrière.

1387 (B 4429, f° 50 v°) : « a descombrer en la perrière devant les perriers qui y traient pierres et membres pour ladicte chapelle, l'esqualle et mignon* ».

1387 (B 4 429, f° 52 r°) : « pour charger en la perriere de Reene appartenant à ladite chapelle la terre, mignon* et escaille pour nettoier et descombrer d'icelle pierre ».

1390 (B 4 434, f° 30 r°) : « descombrer ladite grosse tour [...] et porter fuers le minon* et terre que l'en avoit fait au faire ycelles cheminées ».

Minuer (v. tr.) Écrire, rédiger une minute.

1410 (B 4454 bis): « Audit Jehan Moisson pour minuer* et doubler ce present compte ».

Mi-parti (s. f.) (Comté) Cloison de sépartion, notamment entre les stalles des chevaux.

1401 (B 1 525, f° 104 r°, Gray) : « faire tout a nuef es grans estaubles d'icellui chastel ung plancher de bois et les miparties* entre chascun estaige de cheval ».

Mis à cuer (exp.) Mesure du diamètre central..

1401 (B 1 525, f° 101 v°, Gray) : « c'est assavoir lesdictes deux grans [colummes] d'un piez a main et trois doyes de gros batues de 4 lignes mises à cuer,* [...] les perches duquel surpois ont de long chascune environ 25 piez, de gros par derrier mises à cuer* de 4 lignes 1 pié 2 doyes ».

Misses, mises (s. f. plur.) Missions, dépenses.

1353 (B 1 394, f° 1 r°) : « C'est le compte des receptes et des mises* faites par Dymenche de Vitel ».

Mitaille (s. f.) GODEFROY: Petite monnaie de cuivre ou petits fragments de métal.

1386 (B 1 465, f° 124 r°): « A Jehan Perrin chauderonnier demourant à Dijon pour un cent de mitaille* pour faire les pomeaux deu curre de madame la duchesse ».

Moison, moisson, moison, moisere (s. f.) 1. Mesure.

1390 (B 978, f° 1): « ung autre pan de paliz qui soit de la moison* et faczon de l'autre paliz dessus dit ».

2. *De moison* : de dimension standardisée. (SALAMAGNE : *muison* ; CATTIN : *Moyso.*)

1376 (B 4422, f° 28 r°): « pour faire marches de moison* ».
1376 (B 4422, f° 29 r°): « VI cent mambres de pierre de mooison* contenant chascune II piez et demie a main de lonc et I pie et demi de large et un pie a main de hault [...] Pour demi cent desdiz mambrures de la moisson* dessus dite ».

1377 (B 4423, f° 29 r°) : « pour demi cent de ploz de moisere* de perre d'Asneres : 5 fr. »

1391 (B 4 435, f° 37 r°) : « ramenez à IIII toises de mur de moison*, qui est de II pies et demi de gros ».

Moitant, mitant (s. m.) Milieu.

1377 (B 4423, f° 24 v°) : « embouchier une [huisserie] qui estoit au moitant* de ladite chambre ».

1399 (B 4 447, f° 29 r°) : « une grant porte qu'est ou moitant* de la cour de la maison de mondit seigneur ».

Mole, moule, moole (s. f.) Gabarit, plan. (Salamagne: maulles)

1372 (B 4 419, f° 23 r°) : « A Guillaume Larchier, pour une grant aiz deliié prisse de ly par maistre Jacques pour faire les moules* des pilles de la voute ».

1387 (B 4 429, fo 46 ro): « pour copper moles* et traictier pierres pour les ouvraiges d'icelles tours et portal ».

2. Mesure de bois de chauffage. Taisant : « le moule de Dijon, de 3 pieds 6 pouces de toute face » : 1,47 stères.

1447 (B 4 497, f° 56 v°) : « Pour l'achat de cinq moles* de bois achetez ledit jour et deschargié esdites estuves pour le chauffaige d'icelles ».

Molure (s. f.) Gabarit, plan (comme Mole).

1576 (B II 216, f° 34 v°) : « Au lembroisseur qui a fait la molure* du giboteau du puys ».

Monder (v. tr.) Nettoyer.

1367 (B 4 424, f° 75 r°) : « Pour curer, monder* et netoier ladite mareschaucié ».

Montée (s. f.) Élévation.

1449 (B 4 499, f° 78 r°) : « pour avoir fait [...] par deux foiz en parchemin, les traiz de la plate forme de l'ostel de monseigneur audit Dijon, et aussi les traiz des alegemens et montées* de maçonnerie des nouveaulx ouvraige. »

Monteur, montoir, montans (s. m.) Perron pour monter à cheval.

1392 (B 4438, f° 29 r°): « pour faire un monteur* [...] en la petite court qui est devant le jardin desdiz hostelz et les degrez par lesquels l'on monte au preel desdiz hostelz, pour monter madite dame et messeigneurs les enfants ».

1392 (B 4438, f° 30 r°) : « pour mettre et convertir en III montans* que l'on a faiz en la petite court ».

Morbousseaul, *morbousseal*, *morboceaul* (s. m.) Moulure accompagnant les bousseaux. Peut-être un tore à listel ?

1387 (B 4 429, f° 50 r°) : « Item pour la taille de III piez et demi du chambranle dudit portal garni d'un bouceal revestu de morbouceal* et de naisselez, de pierre dure ».

Mourtier (s. m.) Mortier à broyer.

1385 (B 11 670, Champmol): « A Perreaul Tourchon, ouvrier de cuyvre, qui deuz luy estoient pour ung moutier* de metal par luy vendu et delivrez [...] pour broier les coleurs des quarreaulx et aultres tieulles ».

Mue (s. f.) Maison de bois surélevée où l'on enferme les oiseaux de proie pour la mue.

1372 (B 4419, f° 22 v°) : « pour faire les degrés de pierre qui sont au dessous des degrés de bois de ladicte mue* ».

Muid, *muix*, *muy*, *meuy* (s. m.) Tonneau de grande capacité, mesure de volume de liquide. Le muid contient 2 feuillettes, ou 18 setiers ou 144 pintes. Pour la pinte de 1,615 l de Dijon: 232,56 l. Muid de Beaune: 257,06 l.

1345 (B 5 302, f° 30 r°, Montbard) : « 2 pointes de vin de la messure de Montbar, ensuit y ay 2036 pintes, 8 pointes au sextier, et 16 sextiers au meuy* ».

1358 (B 4417-6): « A maistre Girart le phisicien qu'il prant chascun an à sa vie tant seulement ou celier Monseigneur à Chenoves [...] mesure de Dijon IIII muix* ».

Muraille (s. f.) Pièces d'étoffes recouvrant les murs d'une chambre.

1412 (B 1571, f° 142 r°): « une chambre de sarge [...] à plain chiel, dossier, couverture pour le lit et pour le couche [...] garnie de trois courtines autour du lit et de VI pieces de sarges pour faire muraille* autour de ladite chambre ».

N

Naissele, *naisselez*, *nacelle* (s. m.) Cavet ou gorge. (SA-LAMAGNE: *naucelle*, *nacielle*; MONGET: nacelle, gorge, scotie)

1387 (B 4 429, f° 50 r°): « Item pour la taille de III piez et demi du chambranle dudit portal garni d'un bouceal revestu de morbouceal et de naisselez*, de pierre dure ».

Naisselié, naisselé, narcellé (part. passé.) Décoré d'un cavet ou de motifs en creux. Une porte bousselée et naisselée est une porte à pli de serviette.

1370 (B 1436, f° 39 r°, Poligny : « lesdites vulpilles boucellées, narcellées* par la menere qu'il appartient ».

1387 (B 4 429, f° 33 r°): « une grant fenestre de pierre croisié [...] revestue de croisié et de fuilleure par dedens et aussi de coverture de vousseure et de sieges qui portent un bousseaul naisselier* et est revestue d'un chanffrain naisseler* tout autours ».

1391 (B 4435, f° 35 r°) : « une porte de VI piez de large et de XI piez de haut, boucellée et nassellée* d'une part et d'autre ».

Natte, *necte* (s. f.) Tissus fait de paille nattée, utilisé pour recouvrir les sols.

1426 (B 4476, f° 71 v°) : « pour six toises et demie de nectes* qu'il a faites à ses missions et despens de son estrain et ycelles assise en une chambre neuf ».

Natter (v. tr.) Recouvrir le sol de paille tressée.

1371 (B 1 435-1, f° 74 r°) : « A Estienne le natier de Troyes et à son compaignon pour leur salaire de nater* de fuerre la chambre de Jehan monseigneur à Dijon, et pour leur retour à Troies ».

Necessaires ou chambres necessaires (s. m. pl.) Latrines. 1376 (B 4 422, f° 29 r°): « et avec ce ont entablé lesdis ouvriers en plusieurs lieux es chambres neccessaires* ».

Necte: voir natte.
Nille: voir nyelle.

Niquet, nicquet (s. m.) Monnaie réelle valant 2 d. Dix niquets font le gros.

Nohe de molue, noz de molus, noe (s. f.) Nageoire de morue ou d'esturgeon, servant à faire la colle de poisson. (voir glux de noe).

1375 (B 4421, f° 24 r°) : « pour demi cent de nohes de molues* prisses de lui pour gluer les ouvraiges de charpenterie ».

Noe, noye (s. f.) Noue, angle rentrant d'un toit ; et en particulier tuile de noue.

1340 (B 5 300, f° 8 r°, Montbard) : « pour le salaire de Tornevan le tiellier [...] 1 cent que d'aretelx que de noyes* que de freteres en la thiellerie ».

Noret, nouret (s. m.) Charpenterie : pièce de noue. (DMF : noret)

1564 (C 2 140, f° 79 r°) : « Rechanger ung nouret* du costé d'orient ».

Nouheau (s. m.) Noyau (d'une vis d'escalier).

1428 (B 4478, f° 51 v°) : « ung demi tour de viz contenant huit marches assis en ung nouheau* de bois ».

Nyelle, *nille* (s. f.) Pièce de bois mise en soutien [voir POISSON-KERSUZAN « nies »]. Voir *Ennille*.

1373 (B 5 310-1, f° 4 v°, Montbard) : « pour mettre 1 estache et 1 nyelle* en 1 poultre dessoubz la boutoillerie ». 1605 (B 311) : « Mettre une nille* en l'escurie pour supporter ung sommier qui est pourry. »

Nyveaulx (s. m.) Maçonnerie : règle.

1387 (B 4429, f° 52 r°): « pour plusieurs aiz prinses et achetées de pluseurs personnes pour faire nyveaulx* et mooles ».

O

Obole (s. f.) 1. Monnaie : demi denier. 5 deniers obole t. = 5,5 d.

2. Mesure de poids : demi esterlin (1 obole = 0.76 gr).

Oeil de beuf, eulle de buef, eule de buef, yeul de buef, yeul de beuf (s. m.) Œil de bœuf. Fenêtre de toit ronde.

1433 (B 4 484, f° 51 r°) : « pour reffaire ou toit dessus une chambre [...] chevrons et yeulx de buefz* ».

1433 (B 4484, f° 54 v°): « pour deux eules de buef *mis sur les tois des deux galataz [...] Item pour avoir refaictes et joinctes les courbes où il a XXII courbes ».

1444 (B 4 495 f° 34 r°): « ung gros pour ung eulle de buef* que ledit Amey a livré et soigné et lequel il a mis et assis es toys de ladite consiergerie pour y donner jour ».

Ogive: voir esgive.

Oinct (s. m.) Graisse.

1472 (B 4 515, f° 79 r°) : « Pour achat d'une livre d'oinct* viez dont a esté engraissié ledit molin »

Oiseau, oiseaul (s. m.) Baquet de bois qui se porte sur la nuque pour porter le mortier.

1417 (B 4 471, f° 59 v°) : « pour avoir mener et charroyé esdiz hostelz de mondit seigneur à Dijon le bois qui

estoit ou cloitre de la chapelle audit lieu, tant sur roiseaul x^* comme sur ung petit charruot ».

Ollande: voir Illande.

Ollot: voir orlot.

Once (s. f.) Unité de poids valant 1/8 de marc (30,59 gr). Lors des périodes d'instabilité monétaire, les valeurs des monnaies sont indiquées en marc, once esterlin et ferlin d'argent.

1353 (B 1 394, f° 36 r°) : « 10 £ 19 s. 2 d. t. (de 8 £ 10 s.) font 1 marc, 2 onces*, 6 esterlins, 1 ferlin ».

Ordoier (v. tr.) Remplir d'ordures, souiller.

1385 (B 4426, f° 37 r°) : « tant à nettoier le jardin de la basse court [...] que l'on avait ordoiés* pour le mur que l'on a fait ».

Orlot, ourlot, oullet, oulle, ollot (s. m.) Rebord en lave d'un toit de tuile.

1371 (B 4418, f° 26 r°) : « pour faire deux oulles* en la chanbre de la chancelerie ».

1391 (B 4437, f° 19 v°) « laquelle laive a esté mise et convertie tant au reffaire le ourlot* du toit de la grant maison de la basse court ».

1412 (B 4461, f° 31 v°): « pour V quartaranches de chaulx qu'il a delivrées pour refaire les ouloz* et les lovres des retraiz de monseigneur et de madame que l'on a recouvert tous à neuf [...] pour une journées qu'il a vaqué oudit toit à refaire les ourloz* de mourtier blanc et remiz les fenestres de deux loyvres ».

1415 (B 4466, f° 51 v°) : « refait les ourloz* de deux chambres de parement et de celles de monseigneur, lesquele l'on avoit despecié pour tourner les eaux des chaunectes. »

1416 (B 4471, f° 49 v°) : « refaire les deux oulloz et le gouterot desdictes galeries ».

Ornau, ornal, ornalle, ournau, ournaul, ourgneaux, ornaille, horneaul, hournaulx (s. m. ou f.) Moellon (Monget, p. 52).

1372 (B 4 419, f° 27 r°): « A Jehan de Saulx, perrier, pour le fouretaige et traite de 38 toises de pierre en ornaux* de la perriere de Raine ».

1376 (B 4422, f° 29 v°) : « en admenant gros ourgneaux* de pierre pour faire le mur de la basse court ».

1385 (B 4426, f° 35 v°) : « à charroier pierre plates ou ournaulx* de la perriere Poinssot ».

1410 (B 5 320, f° 2 v°, Montbard) : « charroier des gros hornaulx* pris a la fontene de Soloiche et amenez ou chastel de Montbar pour murer dudit arc nuef ».

1446 (B 5 327, fo 38 vo, Montbard) : « achat de 53 voitures de pierres nommées ornalles* de jauge faictes à la broiche ».

Orroichire: voir enrochis.

Osiere, oisiere, oisiere, ousiere (s. f.) Tige d'osier (branches de saules) utilisée notamment pour cercler les tonneaux, pour clore les préaux et pour plesser les cloisons de torchis.

1377 (B 4 424, f° 19 r°) : « A Guillemin le Moussey tonnelier qui deuz li estoit tant pour VI journées par lui faictes à relier plusieurs queheues de vin [...] comme pour VIII dozenes de cercles, II dozenes d'osieres* et VIII pieces tant de douves comme d'enfoncehures ».

1387 (B 4 429, f° 31 r°) : « pour perches, paulx et osieres* par lui baillés et charroiés [...] pour clorre le preaul desdis hostelz ».

1360, (B 1 408, f° 66 r°) : « pour V faiz d'ozieres* vers pour fastier les paleçons. »

1676, (32 F 675) : « Ayant permit ledit sieur Clement de prendre des ousieres* aux saules à luy appartenant ».

Ostaul, ostel, othel (s. m.) Rosace garnie de vitraux [Godefroy « ostel »] [MESQUI].

1340 (B 5 300, f° 8 r°, Montbard) : « qui ha muries les seulles de la dicte chappelle, remurie le pignon et l'ostaul* devers la chambres monseigneur ».

1456 (B 5 332, f° 33 r°, Montbard) : « refait tout à neuf deux otheaulx* de son verre ».

Ostevan, ostevant, hostevans (s. m.) Tambour de porte en bois, muni de portes.

1357 (B 1 402, f° 42 r°): « Pour faire un hostevant* en la chambre d'en haut delez la cuisine de deux paroiz, pourtant son guichet et sa couverture ».

1371 (B 4418, f° 20 v°) : « Guillaume et à Jehannot, archiers [...] pour la façon d'un ostevant* ou il ay mi useries, fait ou debout de la petite saule de monseigneur le duc ».

Ourdon (s. m.) I. Peine, tâche. À rapprocher du bourguignon « odon » : travail à faire, chantier. (Salamagne : Pierres constituant une assise de nivellement. Monget p. 27 : alignement ; chaque équipe a son ourdon, qui peut être marquée par une croix.)

1385 (B 11670, f° 99 v°, Champmol) : « pour la maçonnerie du pan de l'eglise par devers le petit cloistre qui contient, dès l'ourdon* Girard de Rouvre jusques à l'ourdon* Belin le maçon 18 toises ».

1391 (B 4435, f° 37 r°) : « lesquelles marches et ournaulx et libes il a baillées et delivrées en la perriere de Reene en son ourdon* et traitte ».

2. A ourdon: bord à bord. [MESQUI].

1372 (B 5 309, f° 11 r°, Montbard) : « et remises pluseurs tieulles a ourdon* ou grenier du chastel et ou four ».

1377 (B 5 312, f° 58 r°, Montbard): «À maistre Jean le maçon de Chanceaulx et Girardon son filz, qui ont ouvré ou paille, et ont fait de pierre taillié le siege du four dudit paille, treciez dessoubz et dessus, assis tout à ourdon* lesdictes coquelles »

Ourlot: voir orlot.

Ourme (s. f. ?) Orme.

1399 (B 1511, f° 90): « LX aiz d'ourme* dont l'on avoit fait coffres clouez à cloux, esquels l'on a amené dès la villes d'Yppres [...] deux taubles d'auter ».

Ousser: voir housser.

Outillement, huitillement (s. m.) DMF: Tout objet servant à garnir ou à meubler une maison.

1362 (B 1412, f° 33 v°) : « Pour touz les huitillemens* et estoffes d'icelles monnoie ».

Annexes

Ouvreur, ouvroir (s. m.) Atelier d'un artiste.

1377 (B 4 423, f° 25 v°) : « l'ouvreur* Beaumes ; paintre de mondit seigneur ; pour paindre le chair de madame la duchesse ».

1385 (B 4426, f° 41 v°) : « V arches, lesquelles sont en l'ouvroir *de Jehan de Marville ».

Oziere: voir osiere.

P

Paele, paille : voir poille.

Paillette (s. f.) Clou à verrerie.

1376 (B 4 422, f° 35 r°) : « pour II^M V^C de paillettes* pour cloer verrieres : 2 florins ».

1378 (B 4 424, f° 20 r°) : « Et pour les paillettes* a quoy sont attachiés lesdites verrieres : 1 gr. »

Paisseaulx (s. m.) Tuteur à vigne, échalas, tiges de bois. (voir *empaisseler*).

1417 (B 4 471, f° 73 v°) : « à Hugues le Vanier pour paisseaulx* qu'il a esté cuillir au bois [...] et pour saulses pour loyer lesdiz paisseaulx* : 3 gr. »

Palecener, pallesonner, paulessnner (v. tr.) Mettre des paleçons, c'est-à-dire des liteaux horizontaux pour faire tenir le torchis.

1373 (B 5 310-3, f° 22 r°, Montbard) : « pour faire le dit pignon et la chambre faite de bois, pour le bois coper et pour tout palecener* ».

1416 (B 5 322-2, f° 12 v°, Montbard) : « porter pierres et mortier sur la tour darriere lesdites grange et maison où l'on a massonné à sec et paulessonney* contre l'eschiele ».

1560 (C 2 137) : « Et fault torcher et pallessonner* les tandues en plusieurs lieux. »

Paleçon, paleceon (s. m.) (DMF: palisson). Palissade. Structure de bois qui soutient le torchis dans un pan de bois.

1360, (B 1 408, f° 66 r°): « ouvriers de braz qui ont fait le mourtier et fendu paleçons* [...] pour V faiz d'ozieres vers pour fastier les paleçons*. »

1362 (B 1 412, f^o 33 v^o) : « achat de bois et de perches pour faire les paleçons ».

Palette: voir loquet à palette.

Paletraige, palestraige (s. m.) Platelage ; plancher ou palier constitués d'éléments jointifs.

1390 (B 1 482, f° 62 r°, Montrond) : « audit maçon, pour deux palestraiges* faicts en ladicte montée de degrez, c'est assavoir un en droit du milieu sur une pille »

1468 (B 4512, f° 7 v°): « avoir mises pieces de bois de demi pied de gros qui sont joinctisses tout à l'entour ainsi que la tour se comporte, et an travers dudit paletraige* avoir mis des aiz de l'espesseur de deux doiz, coutelées l'une sur l'autre en maniere de couverture ».

Palis, pelis, paelluz, paelleiz (s. m.) Palissade; espace clos de palissade.

1358 (B 5 307, f° 26 r°, Montbard) : « Item et pour faire 1 paelluz* de 90 toises de long derriere le donjon ».

1372 (B 4 420, f° 15 v°) : « une sarure de bois garnie de vervalles misse en l'userie du pelis* où l'on met le bois ».

1446 (B 4496, f° 40 v°) : « pour ce que iceulx jardins estoient clos de meschans palis* de bois tout pourris ».

Palmelle, pamelle : voir paumelle.

Paloiment (s. m.) En 1426, on toise un mur, et on en retire la surface de la porte et des « *paloiements* ». Il pourrait s'agir des créneaux, ou des éléments de murs remploiés.

1426 (B 4476, f° 40 v°) : « lequel mur toisié par ledit maistre des euvres contient IIII^{XX} X toises dont il chiet pour les paloiements* et pour la bré de la porte [...] VI toises de mur et demi ».

Palon, palot (s. m.) Petite pelle, d'où crapaudine.

1354 (B 1 397, f° 36 v°): « metre une roiche dessouz le tornant de la porte darriere et un palon* de fer pour ce qu'elle ne povoit ouvrir ne clorre ».

1356 (B 1 401, f° 39 v°): « Pour un palot*, un pivot, un annel de fer et une platine achatez de Perrenet Forgemol pour mettre au tournant de ladite porte ».

Pandier, pendens (s. m.) Pierre plate employée dans les voûtes.

1373 (B 4 420, f° 14 v°): « charroié les pandiers* de la perriere de Rainne, de quoy l'on doit faire les voutes du tresour, pour traire les pandiers* en la dicte perriere ».

1376 (B 4422, f° 26 r°) : « et monte ladite vote faite de pendens* VII toises et demi ».

Pandilar, pandoillar (s. m.) Charpenterie. Pièce verticale suspendue ; poinçon ou potelet [Mesqui].

1372 (B 5752-2, f° 36 r°, Rouvres): « faire un manteaul dessous l'arterie de la cuisine du chastel de VI piez de haut où il ay [...] VIII entrepiers et VIII braçoz ès colomeaulx et IIII pandilars* qui sunt en plaie es arteries pour pourtey le faiz ».

Paneterie, peneterie (s. f.) Services du pain, et locaux qui l'abritent.

1385 (B 4 426, f° 35 v°) : « l'autre en l'uisserie de la peneterie* ».

Panne, pangne (s. f.) 1. Pièce de fourrure.

1371 (B 4 418, f° 22 r°) : « et pour deux pangnes* aschatée pour fourrer leurs dictes robes ».

1388 (B 4 431, f° 30 v°) : « pour XVI aunes de drap, l'aune au pris de I franc, et deux pannes* d'aigneaulx blans ».

2. Panneau de verrière.

1357 (B 1 402, f° 70 r°): « Pour la façon de V pannes* de voire contenant VIII piez fais dou voire recuilli des verrieres des loiges ».

Panne, pasne, penne (s. f.) pièce de charpente horizontale posée sur les chevrons et supportant les lattes.

1358 (B 1 405, f° 81 r°): « mettre pannes* et filieres toutes nueves et ycelles rechevronner et relater ».

1370 (B 1436, f° 39 v°, Poligny): « relever a force d'angin la galerie [...] icelle retenir et mectre 2 pasnes* garnies de columpnes et de braz ».

Papier d'or, papier d'our (s. f.) feuille de papier utilisé pour porter les feuilles d'or.

1345 (B 5302, f° 23 r°) « Item pour 2 cents de cloux de quoy li pointres cloient lors foilles de papiers d'our* pour mestre sechier9, le cent 6 d., vaillent 12 d. »

1386 (B 11 671, f^o 117 r^o, Champmol): « A Thevenin l'orfevre [...] pour la vendue et delivrance de 25 papiers d'or*, chascun papier contenant 300 fueilles [...] pour dorer lesdites 2 croix ».

Pansoir, panssoir: voir pensoir.

Parassouvir (v. tr.) (comme assouvir) Parachever.

1361 (B 1410, f° 77 v°) : « Pour une fosse crousée et surgié par ledit Nicholas [...] Neant ci pour ce qu'elle en fu pas parassouvie* et en compteront en l'autre compte ».

Parement (s. m.) Parure. Chambre de parement : salle des audiences.

1378 (B 4 424, f° 20 v°) : « la tour dessus la porte ou l'en met les parements* de madame la duchesse ».

Parepain (s. m.) Parapet de parpaing.

1377 (B 4 423, f° 21 r°) : « pour un parepains* par lui fait en la chambre de Jehan Monsieur à Saint Benigne de l'aut du bouchot de la cheminée pour ce que le feu ne se preist ou lit. »

Parisi (adj.) Monnaie. 4 sous parisi font 5 d. t.

Parpaiement (s. m.) DMF: paiement intégral.

1459 (B 4 507, f° 49 v°) : « A Adam Dumont, paintre [...] pour le parpaiment* de l'histoire de l'annonciation Nostre Dame par lui faicte contre l'arterie de la cheminée de la chambre du premier bureau ».

Parpain, pourpain, parpaignot (adj.) Parpaing, pierre à deux parements. Arc parpaing : arc doubleau. Mur parpaing.

1376 (B 4 422, f° 26 r°) : « et est garnie ladite vote de deux croissées et d'un arc parpain* ».

1385 (B 4426, f° 35 r°): « un quarteron de mambres tailliez et broichiez dont la plus grant partie est de parpaignots* tailliez et broichiez d'une part et d'autre ».

Parpigno, parpeignet, parpaignet, parpeignis, pourpaignoz (s. m.) 1. Édicule bâti en parpaing.

1376 (B 4 422, f° 26 r°): « Et avec ce de faire le parpigno* qui sera maniere de tournevant dedans l'uxerie du tresor. Et aura en icellui parpigno* une usserie qui entrera en la vote dudit tresor et se lievera ledit parpigno* de la hauteur de l'usserie dudit tresor. »

2. Parapet.

1377 (B 4 423, f° 23 v°) : « dessus lesdis celliers et de rasseoir les parpaignez* de la montée des degrez devant ladicte chambre ».

1417 (B 4 471, f° 53 r°): « Item ont fait sur les creneaulx qui sont devant les galeries neufvez XXIIII pourpaignoz* de pierre blanche pour soustenir la couverture desdiz creneaulx. »

3. Allège.

1390 (B 4 434, f° 28 r°) : « et au tailler les sieiges d'icelle fenestre et les parpaignoz* tout à neuf, ensemble l'avanpies. »

Pas (s. m.) Marche d'escalier. (SALAMAGNE : apas)

1357 (B 1402, f° 63 v°) : « Pour deux raceurs dou lonc qui racerent X pas* de degré et autres chouses pour ladicte montée ».

Passée (s. f.) Marche d'escalier composée de plusieurs pierres.

1391 (B 4 435, f° 36 v°) : « Item pour la taille de III passées de degrez qui sont en la petite tour qui est entre ledit preaul et le retrait de mondit seigneur esdiz hostelx, et contient chascune passée* XVII piez et demi de long ».

Passemoison (adj.) Littéralement : qui dépasse la moison, donc hors norme. Désigne des pièces d'étoffe de grande largeur.

1401 (B 1 521, f° 73 r°) : « XII sarges verdes, les XI de la grant moison à V frans la piece et une de passemoison* de 7 fr. »

Passer (v. tr.). Sous entendu « passer à la cloie » : tamiser.
1390 (B 4 434, f° 30 r°) : « pour passer* sablun et repoux de pierre blanche ».

Patin (s. m.) Base de colonne en pierre [GODEFROY, MESQUI].

1416 (B 5 322-2, f° 13 v°, Montbard) : « traire demi cent de quartiers qui a esté admenés de la perriere oudit chastel pour mettre et convertir ès patins* dessoubz les colomes de la couverture du puy devant le moustier, ouquel il y a 8 colomes et ès croz dessoubz ».

Patron (s. m.) Dessin des gabarits d'architecture. (SA-LAMAGNE : patron).

1449 (B 4498, f° 82 v°) : « tant pour leurs journées que pour leurs sallaires des patrons* qu'ils ont fait pour le fait de ladite maison ».

Paule, paulle, pale, palle (s. f. ?) Pelle.

1372 (B 4419, f° 24 r°): « pour deux paules* [...] pour faire le mourtier: ¾ de gros. »

1415 (B 4466, f° 43 v°): « A Thomas le Laucernier et à Colote la Vanniere [...] pour IIII benastes comme pour quatre beruchons, quatre paules* de bois ».

Paul, *paulx*, *paulz* (s. m.) Pieux, piquet, utilisé notamment pour les palis et clore le préau.

1373 (B 5 310-1, f° 31 r°, Montbard) : « porterent les diz paulz* au long des murs dudit chastel pour les planter de l'ordonnance du capitain ».

1387 (B 4429, f° 31 r°) : « pour perches, paulx* et osieres par lui baillés et charroiés [...] pour clorre le preaul desdis hostelz ».

Paulotte (s. f.) Petite pelle.

1448 (B 4498, f° 53 r°): « Item pour trois tenailles et trois paullotes* de fer pour atisier et couvrir le feu es cheminées ».

Annexes

Paume, palme (s. f.) Mesure de longueur de 7,6 cm. 4 doigts pour une paume, 4 paumes pour un pied.

1378 (B 4424, f° 21 v°) : « pour VIII aiz de chesne de XV piez de long et de un pie et une palme* de large ».

Paumelle, pamelle, palmelle (s. f.) Serrurerie. Partie femelle de la charnière, fixée sur le dormant, qui tourne autour du gond.

1372 (B 4 419, f° 23 r°) : « A Forgeot le sareurier pour deux paumelles*, deux gons en bois et ung verreur ».

1372 (B 1 437, f° 29 r°, Châtelaine) : « Pour faire une serrure garnie de cler, une pamelle*, une autre rapondante et les verroilles mis en la tour de la Chestellene dessus la porte, fait une autre serrure garnie de ferroux, de vervelles, de cleers rapondante et palmelles* ».

Paumelle à coulet ranversé, à col ranversée. Paumelle de fenêtre ; le coulet désigne la penture, renversé verticalement, soit contre la paroi interne du châssis, soit contre la tranche.

1372 (B 4419, f° 25 r°) : « VIII petites paumelles* à coulet ranversé et VIII petits gons à mattre a ploncq, tout pesant XVI livres et mis es fenestre de la grant saule ».

Paute (s. f.) Ordures.

1389 (B 4 433, f° 41 r°) : « charroier et mener hors de ladite ville la terre, paute*, fumier et autres ordures de la court »

1390 (B 4434, f° 27 v°) : « amassé ladite terre et nettoiheure et aussy la paute* du chemin et chargiez lesdiz tombereaulx de ladite terre, nettoihure et paute* de ladicte grave ».

Pavillon, pavellon (s. m.) Tente de guerre, baldaquin, ou petite édifice en forme de tente.

1371 (B 1435-1, f° 38 r°) : « pour tendre les espeurier et pavellons* de madicte dame ».

Peines (s. f.) Charpenterie: panne.

1560 (B 2 137, f^o 40 r^o): « Charpenterie [...] deux peines* de douze pieds de longueur ou environ et de cinq à six poulses de gros ».

Pelis: voir palis.

Pendens: voir pandier.

Penne: voir panne.

Pendure, pendeure (s. f.) Équipement pour suspendre ; potence de puits.

1354 (B 1 397, f° 37 v°) : « achat de bois, d'une polie, d'une grosse cheville de fer et d'une pendure* de fer à quoy pent ladite polie ».

1355 (B 1 399, f° 40 r°) : « Pour II gons II paumelles, pour les pendures* doudit huis ».

Penestier (s. m.) Panetier. [MESQUI.]

1355 : (B 5 306, v° 3 v°, Montbard) : « 1 fenestre en la chambe des penestiers* ».

Penseur, pansseur, pensoir, presseur (s. m.) Garde-corps. 1446 (B 4 496, f° 39 r°): « avoir fait ung pansoir* de bois qui regarde sur le preau ».

1446 (B 4496, f° 43 r°) : « deux penseurs* sur lesquelx s'appuieront les avocats ».

1449 (B 4 499, f° 58 v°): « revestir les pansseurs* et faulces fenestres estans ou darnier estage de la tour nagueres et darnierement faicte en l'ostel de monseigneur le duc à Dijon ».

Perche (s. m.) I. Tronc de jeune arbre utilisé sans façonnage, notamment pour les échafaudages et les clôtures de préaux.

1377 (B 4 423, f° 26 r°) : « pour un quarteron de grosses perches* de chesne achetées d'eulx pour faire auleurs des tuaux des cheminées ».

1387 (B 4429, f° 31 r°) : « pour perches*, paulx et osieres par lui baillés et charroiés [...] pour clorre le preaul desdis hostelz ».

2. Flèche de pont-levis.

1401 (B 1 525, f° 101 v°, Gray): « deux grans [colummes] entre lesquelles torne le vent du pont-leviz, et le surpois d'icellui assis dessus, enclavé en ycelles en aissy de bois tournant, les perches* duquel surpois ont de long chascune environ 25 piez ».

Perfonder, parfonder (v. tr) Approfondir.

1383 (B 6281, f° 40 v°, Semur-en-B.) : « de chaver la pison* des aules du pont dormant du dongon dudit chasteaul, et de parfonder la curée desdites aules d'ung pié ».

Pertehuz (s. m.) Pertuis. [MESQUI.]

1344 (B 5 302, f° 6 v°, Montbard) : « doivent fere ou pant devant 4 pertehuz* de tuouroz ».

Pesne (s. f.) Panne.

1372 (B 1 439, f° 57 r°, Valempoulières) : « chappuiz qui a reffait et remis les pesnes* et les chevrons sur le chavon du toit de la chappelle ».

Pester (v. tr.) DMF: broyer, piler.

1444 (B 4494, f° 36 r°) : « thieulle pestée* pour mectre oudit cymant ».

Pié à main (s. m.) Mesure d'une valeur de 12/10 du pied « à sol », soit 38,97 cm.

Pié à sol, *pié à seulle* (s. m.) Pied classique, de 32,48 cm, par opposition au pied à main.

1372 (B 4419, f° 18 v°) : « pour LXXV ais de chaigne de IX piez à seulle* de loncq et ung pié à main de large ».

Pié de chievre (s. m.) Pied de biche [MESQUI].

1415 (B 5 322-2, f° 16 v°, Montbard) : « À Guillaume le Fevre qui a faite la forge de ladite massonnerie, tant assirier pointes et marteaulx, piqs, fessours, coings, piés de chievres* comme aultre forge ».

Pignon, pino (s. m.) Pignon, pièce de moulin

1415 (B 5 322-1, f° 26 r°, Montbard) : « A Jehan Bernardt, charpentier, pour ung rouhot et II pinos* pignons* pour les molins [...] Pour ferrer l'un desdiz pignons* tout à l'anviron ».

Pillez, pilles (s. m.) Pilier, poteau de bois.

1370 (B 1 436, f° 39 r°, Poligny) : « on a mis grant piece de bois que sont banc a long des murs de la saule d'une part et d'autre et à l'on fondez pillez* garniz de vulpilles ».

1397, (B 1 512, f° 86 v°, Quingey) : « on taille et charpente ledit ovraige pour faire les pilles* et vulpilles neccessaires à porter le plancher nuef de la saule du chastel dudit Quingey »

Pinte (s. m.) Mesure de vin. 1,615 l à Dijon, 1,904 l. à Beaune

Pignenot (s. m.) Tronçon de mur, petit pignon.

1453 (B 341, f° 41 v°) : « ledit maçon a maçonné et fait ung pignenot* à sec qui bouche une entrée par laquelle l'en entroit [...] oudit second estaige d'iceulx retraiz. »

Pipé (adj.) Creu. Carreau pipé: carreau de sol dont le centre est évidé pour insérer un bouchon de couleur.
1355 (B 5 305, f° 21 v°, Montbard): « À maistre Jehan de Bourboilley tiellier qui doit faire tielle plaine plombée, frestieres, heritiers, quarreauls plains et pipez* en la tiellerie de Montbar. »

Piquerie (s. f.) Annexe de la cuisine ; vraisemblablement boucherie pour le gibier (piqueurs).

1748 (C 280) : « tant dans les cuisines et offices que dans l'argenterie, piquerie*, rôtisserie, confiserie, fours... »

Pison (s. f.) (unicum) tranchée de fondation?

1383 (B 6281, f° 40 v°, Semur-en-B.) : « A maistre Pierre de Bices, que l'on lui devoit par marchié fait a lui en taiche, de chaver la pison* des aules du pont dormant du dongon dudit chasteaul, et de parfonder la curée desdites aules d'ung pié ».

Plaie (conj.) En plaie : en dessous ? soutenant ? Prolongeant ? [Mesqui].

1372 (B 5752-2, f° 36 r°, Rouvres) : « faire un manteaul dessous l'arterie de la cuisine du chastel de VI piez de haut où il ay [...] VIII entrepiers et VIII braçoz ès colomeaulx et IIII pandilars qui sunt en plaie* es arteries pour pourtey le faiz ».

Planche à pied, plenche à piez (s. f.) Pont piéton du pont-levis.

1401 (B 1 525, f° 101 v°, Gray) : « entre laquelle et la dicte grant colonne tourne la plenche à piez* de costé ledit pont-leviz ».

Planchette, *ploichate* (s. f.) Planchette, pont piéton du pont levis.

1401 (B 1 525, f° 103 r°, Gray) : « Pour une chaine de fer toute nuesve, contenant 32 mailles et 2 croichaz mise en la ploichate* de costé ledit pont ».

Planer, plener, plenner (v. tr.) Aplatir.

1370 (B 1 436, f° 39 r°, Poligny) : « garniz de vulpilles et de braz sur lesdis bans que sont plenez* et raboutez [...] 8 lornes de chesnes planées* et raboutées».

Plastre (s. m.) 1. Plâtre

1377 (B 4 423, f° 21 v°) : « pour une queue de plastre* batu achetée de lui prise en la plasterie de Molinot ».

2. Emplacement de maison.

3. Chape pour poser les carreaux de sol ou pour dessiner (peut être en argile).

1376 (B 4 422, f° 25 r°) : « mettre à plain convenablement et tellement que l'en y puisse faire le plastre* toutefois qu'il plaira à mondit seigneur ».

1387 (B 4 429, f° 52 r°): « tielle batue par lui baillée et delivrée pour mettre et convertir en un plastre* que l'on veult faire sur le planchier devant l'autel de la croix de la dite chapelle pour faire les traiz du portail ».

Plastre (s. m.) (serrurerie). Grosse serrure à bosse, cadenas [voir Godefroy « ploustre »1] [MESQUI.]

1378 (B 5 313, f° 17 r°, Montbard): « 1 plastre* de fer garny de clef et de pointes ».

Plate forme (s. f.) Dessin d'architecture, plan.

1449 (B 4 499, f° 78 r°) : « pour avoir fait [...] par deux foiz en parchemin, les traiz de la plate forme* de l'ostel de monseigneur audit Dijon, et aussi les traiz des alegemens et montées de maçonnerie des nouveaulx ouvraige ».

Plateller, plateler, paleteler (v. tr.) (unicum) (Comté) Poser un platelage, poser un plancher.

1372 (B 1 437, f° 29 r°, Châtelaine) : « Item pour refaire le planchier du cellier, VI trez tout nuef, plateller* ledit planchier et celli de la chambre et de la saule tot à nuef ».

Platine (s. f.) Piece de serrurerie liée à la porte. Crapaudine ou pivot.

1383 (B 6281, f° 41 v°, Semur-en-B.) : « pour la faicon d'une empoise, ung torret, ung aneal, et une platine* de fer, pour mettre en l'uis du grant cellier du belle ».

Platon (s. m.) (Comté) Madrier, planche épaisse utilisée dans les aires de planches [Roland].

1372 (B 1 437, f° 29 r°, Châtelaine) : « dolez les platons* emploiez au toulainz dudit donjon ».

Plener, plenner: voir planer.

Ploi, ploy: voir plot.

Ploichate: voir planchette.

Plomb (s. m.) Bille de plomb, unité de mesure.

1388 (B 4 431, f° 39 v°): « Pour ung millier de plomb* qui pieça fut bailliez à Oudot Bardin thielier pour convertir es ouvrages de Germoles ».

Plombeaul, plommeaul, plomeau, plombel: voir pommeaul.

Plommé (adj.) Plombé, glaçuré.

1357 (B 1 402, f° 69 v°) : « Et pour paver de quaraulx de tiele plommez* ladite chambre des comptes ».

1417 (\bar{B} 4471, f° 49 v°) : « Item pour \bar{H}^{M} de tieulle plombée* ».

Plot, plos, ploz, ploi, ploy (s. m.) Pièce de bois ou de pierre parallélépipédique.

1372 (B 4 419, f° 18 r°) : « pour XIII journées de sa charotte [...] pour charroier lesdiz plos* dès la perriere d'Asneres et les manbres de la perriere de Raigne à Dijon ».

- 1372 (B 1439, f^o 54 r^o, Valempoulières) « Chappuis [...] popur tailler et esquarrez plos* dont l'on af fait aix ».
- 1375 (B 4 421, f° 22 v°) : « pour demi cent de grans plos* de pierre blanche, chascun plot de II piez et demi de lonc, d'un pie et demi de large et d'un pie de haut ».
- 1376 (B 4 422, f° 34 r°) : « Lesquelx voitures ont amenez de ladite forest d'Argilli [...] pluseurs chesnes, rons, ploz*, et grant quantité de bois d'Illand ».

Pogeoise: voir pougeoise.

Poille, paele, paille (s. m.) Poêle, chambre du poêle.

- 1387 (B 4 429, f° 41 r°): « paindre deux sales, limander la chambre du paille* et l'oratoire de madame la duchesse ou chastel de Rouvres ».
- 1390 (B 4434, f° 27 r°) : « raparillier à ses missions et despens le paille* des estuves de madite dame la duchesse ».
- **Poinçon** (s. m.) Mesure de capacité équivalent au muid ; tonneau de 144 pintes, soit 232,56 l. à Dijon.
- 1376 (B 4422, f° 50 v°): « De VIII queues de vin et un poinçon de vin viez contenus audit inventaire ».

Pointe, pinte (s. f.) 1. Grand clou de charpente.

- 1398 (B 4 446) : « Item pour III cent de cloux à lates et X pintes* pour clouer les dites lates : 2 gr. »
- 2. Madrier utiliser pour contrebuter un mur.
- 1433 (B 4 484, f° 53 v°): « a mis VI pointes* de son bois par devant en la cuisine dudit hostel pour la retenir de cheoir ».

Poitevine, picte (s. f.) Monnaie de compte : ¼ de denier.

Poisoere: voir puisoer.

Pollot (s. m.) (unicum) Pommeau sur une toiture?
1346 (B 5 303, f° 5 r°, Montbard): « Item pour faire une piece pate de fer qui tient le pollot* de la tour de l'Oblee, 18 s. »

Pomel, pommel, pommeau, plommeaul, plombeaul (s. m.) Épis de faîtage, pinacle. Décoration sphérique à la base du pinacle.

- 1365 (B 1 417, f° 28 v°) : « pour faire en icelles III grosses bosces plates dessoubz et aigues par dessus pour garder l'eauve d'entrer es plommels* qui portent lesdictes banerettes ».
- 1377 (B 4423, f° 25 r°): « et aussi pour faire les alleurs de l'une des tournelles dont le pomel* estoit cheus et depeciez ».f
- 1378 (B 4425, f° 26 v°) : « pour recouvrir une partie du pommel* qui est sur ledit toit ».

Pon, pont (s. m.) Pont de maçon : plan de travail de l'échafaudage.

1395 (B 1 509, f° 89 r°) : « pour XL cloyes de bois achetées de luy et employéees à faire les pons* des maçons à faire lesdiz ovraiges ».

Popee (s. f.) Monget: gros tronc, en grume.

1384 (B 11 670, Champmol) : « 10 poppées pour les sieges des charteux, chascune poppée* de 30 à 40 pieds de long et de 2 piez de gros ».

- **Porte** (s. f.) 1. Dans les comptes, le terme « porte » désigne toujours une porte charretière ou une large porte permettant d'entrer dans la propriété.
- 1356 (B 1 401, f° 38 v°): « Pour faire oudit hostel une chambre sur la porte* devant entre les deux tournelle ».
- 1356 (B 1 401, f^o 39 v^o) : « Pour abatre toute la vossure de la porte* de pierre de l'ostel du duc qui fut à feu monseigneur Jehan de Rouvre, laquelle estoit si basse que une charrete chargée de foin n'γ povet entrer ».
- 2. À partir de 1595 (B 4587), « porte » prend le sens d'huisserie.

Portete (s. m.) Poterne [MESQUI].

- 1358 (B 5 305, f° 25 v°) : « Item pour refaire de maçonnerie et de charpenterie la portete* du preaul dessoubs la tour de l'Abepin ».
- **Portiere** (s. f.) Auvent protégeant une porte charretière. 1377 (B 4 423, f° 25 r°) : « laive achetée de lui et livrée par lui en l'ostel de Monseigneur à Dijon, pour couvrir la portiere* de la porte qui est devers Nostre Dame ».
- **Post** (s. m.) Grosse planche, plateau de bois (Kersuzan-Poisson: Poz, latin postis, posta.)
- 1354 (B 1 397, f° 37 v°) : « Pour faire delèz ledit puit un post* de bois portant deux soilles pour puisier oudit puis ».
- 1383 (B 6281, f° 41 r°, Semur-en-B.) : « trois douzene de posts de sappin pour faire les huis et les fenestres du donjon dudit chasteaul».

Posteller (v. intr.) Garnir de poteaux.

- 1390 (B 978, f° 3) : « que les autres eschiffes de laditte forteresce soient toutes emparées et postellées* bien et diligemment en tele maniere que l'on y puisse aler et venir seuremement pour deffendre le lieu ».
- **Postellée** (s. f.) Travée de charpente. [MESQUI].
- 1359 (B 5 308, f° 3 v°, Montbard) : « pour relatter une postellee* de laditte grange qui avoit esté despecie ».
- Poteau, postiau (s. m.) Poteau, croisillon d'une fenêtre. 1367 (B 4 424, f^o 73 v^o) : « Pour la taille de cent piez de membrure mis es angleries d'une grant fenestre croisié qui est ou pignon devant, d'une autre fenestre à postiau* qui est ou pignon delez devers la voie, de VI autre fenestres quarrées ».
- 1367 (B 4424, f° 73 v°) : « Pour quatre boichoz de cheminées, III cimaises, une couverture de la fenestre croisié du pignon devant, un croison tout de un piez ensamble trois poteaux* de fenestres ».

Potelle, poterle, poterne, poutelle (s. f.) Poterne, petite porte. [Mesqui].

- 1340 (B 5 300, f° 9 v°, Montbard) : « pour 10 jornees de Huguenot le Vaicherot et de son frere qui hont desmuriés les poutelles* desous la grosse tour ».
- 1438 (B 1 668, f° 164 v°, Montrond) : « un grant chaffault [...] sur la potelle* dudit chastel. [...] Pour avoir lecté ledit chaffault fait dessus ladicte poterle* [...] comme oudit chaffault fait neuf sur ladicte poterne* ».

Potis, potin (s. m?) Potin ; alliage de cuivre et de plomb, avec un peu d'étain [Monget, p. 86 et 174].

1386 (B 11 670, f° 306 v°, Champmol) : « A Jehan Perrin de Dijon, chaudronnier, pour la vendue de 716 livres et demie de potis* que l'en a mis en la croix que ledit maistre Colard a faite pour le cloichier de l'eglise» ».

Pouce, poce (s. m.) Pouce, unité de mesure.

1415 (B 4 466, f° 55 r°) : « pour II^C d'aiz de chaigne chascune d'un poce* escaichié d'espez pour graver ».

Pougeoise, pogeoise (s. f.) Jassemin: monnaie, ¼ de denier

1275 (B 312, f° 146 v°) : « l'un a fait le denier à 3 d. et pogeoise*. »

Pourpeau, pourpaul (s. m.) instrument ferré pour creuser.

1373 (B 5 310, f° 15 v°, Montbard) « Pourpeau* ferré de fer pour entrer en terre. »

Pourpris (s. m.) Terrain enclos autour d'une maison d'habitation.

1583 (B 4 579) « Amodiations de places et boutiques dans le pourpris* du palais que tentait sire Daniel Grangier et sire Jean Desplanches, libraires. »

Pourtrait (s. m.), Dessin d'architecture, projet.

1397 (MONGET, Chartreuse, p. 275) « lesquelz ouvraiges il a faiz et assouvis de son mestier [...] par la fourme et maniere contenue en un certain pourtrait* et giet fait en papier, lequel, Claux Slustre, ouvrier d'ymaigerie de mondit seigneur, a devers soy. »

Poussot (s. m.) Gravas.

1375 (B 4 421, f° 22 v°): « nettoier et descombrer de pierre et de poussot* la vote qui a esté abatue appelée la vote du tresor [...] et de passer à la cloe icellui poussot* ».

Poy: voir puis.

Praaler (v. tr.) Mettre en herbe (voir exemple ci-dessous).

Praalour (s. m.) Jardinier de pré et de préau ; faucheur ?

1371 (B 1 435-1, f° 53 r°) : « A Hutier le praalour* pour praaler de nouvelle herbe le praeau de l'ostel de monseigneur à Dijon ».

Preaul, preel, prael (s. m.) Jardin clos, souvent surélevé, bordé de bancs de terre, recouvert de mottes de gazon. 1372 (B 4419, f° 19 v°): « A Ytier le tourcheur pour la fasson d'ung preaul* qui est assis devant la chambre neueve des comptes [...] A Hugues Roolin pour charoier les

1376 (B 4 422, f^o 36 v^o) : « A Jaquinot le Galois et Mythier tourcheurs demorant à Dijon qui deuz leur estoient pour faire les sieges du preel* de monseigneur à Dijon et de charroier les motes dudit prael* à leur mission ».

moutes de quoy l'an ay fait le dit preaul* ».

Presseur: voir penseur.

Privé (s. m.) Latrines.

1577 (C 2 147, f° 118 r°): « vingt livres, à quoy nous avons convenu pour la construction d'ung privé* en la cours ».

Pugnaisie (s. f.) Mauvaise odeur, puanteur [Godefroy « punaisie »] [Mesqui].

1378 (B 5 313, f° 15 v°, Montbard) : « pour ce que la pugnaisie* venoit es chambres de Jehan monsieur ».

Puis, puiz, puix, poys (s. m.) Le puits ne désigne pas seulement les forages aquifères, mais également tout type de creusement.

1360 (B 1410, f° 79 v°) : « le demourant de la terre ostée dou puix* des fondemens. »

Puisoer, puisorere, poisoere (adj.) De puits. Corde puisoere: corde de puits.

1435 (B 4 487, fo 54 vo): « pour deux cordes puisoeres* mises l'une ou puis de la basse court ».

Q

Quaige: voir caige.

Qualomneau: voir colonneau.

Quarre, quarré, carre (s. f.) 1. Angle d'un bâtiment ou d'une rue. [MESQUI].

1358 (B 5 307, f° 27 r°, Montbard) : « du haut dou redent par-dessus de l'esgive dudit chanceaul, des ycelle tornelle jusques à la quarre* du mostier ».

2. Corps, cage d'un chaffaud.

1373 (B 1439, f° 45 v°, Châtelaine) : « oster une piece de bois qui soustient la carre* du chaffau ».

Quarré (adj.) Une « fenêtre *quarrée* » est une baie sans subdivision.

1356 (B 1 401, f° 39 r°) : « A Macherot le perrier d'Iz pour la menbreure de IIII fenestres quarrées* et d'une longue ».

1367 (B 4424, f° 73 v°): « Pour la taille de cent piez de membrure mis es angleries d'une grant fenestre croisié qui est ou pignon devant, d'une autre fenestre a postiau qui est ou pignon delez devers la voie, de VI autre fenestres quarrées* ».

Quarreau, quarreaulx, quarraux (s. m.) 1. Coussin pour s'asseoir part terre.

1387 (B 4 429, f° 38 r°): « pour II grans quarreaux* de cuir plains de bourre pour seoir sus ».

1393 (B 1 500, f^o 136 v^o) : « Pour VI quarraux tel d'un costel comme de l'autre ».

2. Maçonnerie. Pierres à une seule face taillée. (SALA-MAGNE : le carreau commun de Douai mesure 6 x 8 pouces en surface et 8 en profondeur).

1387 (B 4 429, f° 47 r°) : « A lui qui dehuz lui estoient pour la taille de XIIII quarreaulx* de pierre tailliez par ses ouvriers ».

Quarron, quarreau, quarreaul, carreaux (s. m.) Brique, tomette. [BUCAILLE LEVI-STRAUSS: brique]

1372 (B 4419, f° 33 r°) : « VIII^M IIII^C de quareaulx* à paver ».

1390 (B 4 434, f° 29 r°) : « III^C et I quarteron de quarreaulx* de cheminées, chascun quarreaul d'un pié de long

et deux doyes d'espès mis et convertiz es contrecuers desdites III cheminées ».

Quartau, quartal, cartal (s. m.) Mesure de capacité équivalent à 1/4 d'émine, ½ bichot, 4 quarteranches, soit 106,86 l.

1372 (B 4 419, f° 27 r°) : « pour XLVIII amines ung quartau* de bonne chaux [...] »

Quartelaige, cartelaige (s. m.) Pièce de bois de section carrée.

1452 (B 341, f° 2 v°) : « pluseurs pieces de cartelaige* pour faire huys et ventaulx de fenestre. »

Quarteranche, quartoinche, quartrainche, cartoranche, quartromanche (s. f.) Mesure de capacité. La quarteranche de blé de Dijon mesure 26,716 l. 16 quarteranches font une émine.

Quarteron, quartheron, carteron (s. m.) Q uart de cent, soit 25 pièces.

1367 (B 1424, f° 76 v°) : « pour I quarteron* de late pour later le toit desdiz degrez ».

1393 (B 4 440, f° 40 v°) : « pour III quarterons* de lates pour later tout à neuf le pan du toit de la chapelle [...] le cent au pris de 15 gr. vaillent 11 gr. ¼. »

Quartier (s. m.) 1. Pièce de charpente, sans doute le pointeau.

1426 (B 4 476, f° 42 v°) : « reffait ung comble de bois tout neuf [...] garniz d'entraiz, d'aubeletriers et de boichaulx, de quartiers* et quatre fillieres, la relater tout à neuf ».

1426 (B 4 476, f° 50 r°) : « lesdiz combles garniz d'entraiz et de quartiers* ; revestir le frestre de doubles fillieres ».

2. Pierre d'angle [Mesqui.]

1358 (B 5 307, f° 27 r°, Montbard) : « ils fairont [...] les quarrés de laditte euvre de quartiers* et de bonne taille et le surplus de bons ornaus ».

Queu (s. m.) Cuisinier.

1377 (B 4 423, f° 16 v°) : « A Jehannot le Garrenot de Lenthennay, queu* de madame de Flandre ».

Queue, queuheue, couhe (s. f.) Tonneau de grande capacité, mesure de volume de liquide. La queue de Dijon contient deux muids, ou 4 feuillettes, ou 36 setiers ou 288 pintes (Taisant 1698, p. 871). Pour la pinte de Dijon de 1,615 l : 465,12 l. Queue de Beaune : 514,12 l.

1348 (B 317, f° 13 v°) : « Item pour une coe* nove pour mettre la dite mostarde et pour ferrer le guinchot ».

1357 (B 4417-3, f° 6 r°) : « Pour charroyer en l'hostel Monseigneur à Dijon X queuheus* de vin ».

Quoie, quoye : voir coi.

Quoquelle, coquelle (s. f.) Coquelles, pots de poêle. 1391 (B 4435, f° 42 r°): « Item II frans pour LX quoquelles* prises a Gerellan mises et converties oudit poille ». 1454 (B 341, f° 42 v°): « faire et conroyer la terre dont ilz ont fait et assis les coquelles* de icellui poille » R

Rabatre, rabattre (v. tr.) 1. Démonter (comme abattre). 1357 (B 1 402, f° 42 v°) : « faire les aleurs et yœulx rabatre* ».

2. Déduire du coût initial.

1356 (B 1 401, fo 39 vo): « Pour ouvrer lesdiz IIII^C de fer et choses et pieces ci dessus, par Forgemol, serreurier, rabatu* IIII^{XX} livres de dechiet ».

3. Rebattre (le plomb), c'est-à-dire le forger à froid.

1371 (B 4 419, f° 19 r°) « pour une croisie de fer pour mattre dessus la chemenée de ladicte chambre a plonq rabatu* ».

4. Égaliser la surface d'une paroi de charpente avant de l'enduire.

1428 (B 4478, f° 44 v°): « rabatre* les parois, les enduire et blanchir des deux pars et en tous les lieux qu'il appartenoit ».

5. Retirer le surplus d'enduit.

1430 (B 4 481, f° 61 r°) : « pour avoir torchier le plainchier d'une alées rouges [...] d'argille, rabattre* par dessoubz ».

Rabouter, (v. tr.) Raboter, aplanir.

1370 (B 1436, f° 39 r°, Poligny) : « garniz de vulpilles et de braz sur lesdis bans que sont plenez* et raboutez*».

Raceur: voir resseur.

Racerure, recerure, racerehure, recerehure, recerehure (s. f.) Serrurerie : trempage, raciérage des pointes d'outils. (GODEFROY. Racerure : raciérage).

1387 (B 4 429, f° 51 r°): « pour la façon de VI^{XX} pointes de marteaulx à massons par lui faictes, tant en pointe et recerehures* de marteaulx comme en taillans de ciseaulx ».

1394 (B 4 441, f° 21 v°): «A Guillot d'Aubigny, mareschal [...] pour III^c tant pointes comme racerure* par lui pieça faites es marteaux, layes et ciseaux des ouvriers maçons ».

Racine (s. f.) Contrefiche, reliant en général la base de la colonne à la sablière.

1378 (B 5312, f° 55 v°, Montbard) : « charpenterie en l'aule de Montbar [...] 4 grosses pieces de bois desquelles l'on a faites des deux pieces, deux seulles et des autres deux l'on a faites deus pieces appellées racines*, et son ycelles racines* assises sur les deux seulles et sont ycelles pieces esquarrées d'un pié de face chascune, et sont mises encontre les colommes de la dicte aule, pour ycelles ratenir »

1401 (B 1 525, f° 101 v°, Gray) : « fondé sur l'un des braz de racine* qui apue l'une desdictes deux colunnes ».

Raer: voir rere.

Raffour (s. m.) (Comté) Four à chaux.

1372 (B 1439, f° 58 r°, Valepoulière) : « Charoier chaux dois le raffour* jusques ou chastel ».

1387 (B 1 472, f° 67 r°, Montrond) : « Pour une ramure nueve à deux pans faicte sur ledit raffour* ».

Raim, raym (s. m.) Renfort de charpente, vertical ou horizontal.

1383 (B 6281, f° 40 v°, Semur-en-B.) : « Mettre ung raym* pour soustenir les filieres du feste des saublieres dudit cellier. »

Raimme (s. f.) Rameau, branchage, notamment pour recouvrir les sols.

1348 (B 317) : « Pour notoier l'ostel, herbe et raimme*, 4 s. »

Rain (s. m.) (unicum) (Comté) Rang, rangée.

1373 (B 1 439, f° 45 v°, Châtelaine): « en la grant saule mectre tout a neuf 15 tirans, faire le rain* devant ».

Raisseux: voir resseurs.

Ramasse, remasse (s. f.) Balais, hérisson de ramoneur.

1415 (B 4 466, f° 46 r°): « A Thomas le Lanternier [...]

pour IIII gelles de sapin, chascune 3 blans valent 3 gr. Item

pour quatre coinchotes: 2 gr. Item pour VIII paules de

bois: 2 gr. Item pour XII ramassez*: 2 blans ».

Ramasser (v. tr.) Nettoyer, ramoner.

1432 (B 4 483, f° 47 r°) : « entasser et mectre à point en la fourriere dudit hoste [...] certaine quantité de bois à ardoir, charbon et fagoz, pour la garnison dudit hostel [...] et aussi remasser* les cheminées et les verrieres dudit hostel ».

1471, (B 4 514, f° 120 v°) : « A Durant Fournier cordier [...] pour vint et huit toises de corde pour la provision dudit hostel pour soy en aider à curer, nectier et ramasser* les cheminées ».

Ramure, rammure (s. f.) (Comté) Charpente.

1387 (B 1 472, f° 67 r°, Montrond) : « Pour une ramure* nueve à deux pans faicte sur ledit raffour ».

1395 (B 1 509, f° 90 r°, Montrond) : « Aule de Monrong [...] et pour faulte d'icelle couverture se porrissoit la ramure* d'icelle ».

Rampant (s. m.) Solin de pierre au-dessus du toit. 1416 (B 4 471, f° 53 v°) : « rampans* de pierre blanche que l'on a fait en la tour de Brancion dessuz le toit desdictes galeries ».

Rampauler: voir empaller.

Randre: voir rendre.

Rappareiller, rapperoiller (v. tr.) Réparer, remettre à neuf.

1370 (B 4418, f° 21 v°) : « Audit maistre Jehan le pointre pour rappareiller* tout à neuf les chassis de verre de la fenestre ».

Rappondre, repondre (v. tr.) Reprendre en sous-œuvre. Allonger par dessous

1373 (B 1 439, f° 45 v°, Châtelaine) : « tranchier la colompne et icelle rappondre* dessobz ».

1401 (B 1 525, f^o 103 r^o, Gray) : « Pour 12 maillez de fer nuesves don l'on a repondues* lesdictes deux chainnes qui estoient courtes ».

Rasel (s. m., plur. raseaux) Mesure de sel.

1348 (B 317, f° 45 v°) : « Pour XXXVI raseaux* de sel achetez à Montbar [...] le rasel* 2 s. »

Raser (v. tr.) Remplir à ras (charger les voûtes).

1376 (B 4 422, f° 28 v°): « rasée la vote de ladicte grant tour et porter terre amont pour la raser*, et pour oster la montée des grez et porter terre sur le dreceur pour le raser ».

Rassembler (v. tr.) Pour un bâtiment à pan de bois, renforcer les assemblages.

1376 (B 4 422, f° 33 r°): « rappereiller ladicte cusine, rassambler* et faire un pan tout neuf, mettre colome et la empaaler ».

Rasser, raisser: voir resser.

Rateaux, reteaulx, resteal (s. m. pl.) 1. Rateliers. (Voir également Restiaul)

1372 (B 4 420, f° 16 r°) : « pour anpaiseller IIII rateaux* [...] tout fait es estaubles de Morigmot ».

2. Défense de bois au sommet des courtines

1414 (B 5 322, f° 30 v°; Montbard) : « charpantiers, qui ont ouvré oudit chastel pour faire rateaulx* à rateler le dongon et belle dudit chastel tout à l'environ [...] Pour 8 hommes qui copperent espines pour surespiner lesdiz reteaulx* ».

Rateler (v. tr.) Munir les courtines de rateaux.

1414 (B 5 322, f° 30 v°; Montbard) : « charpantiers, qui ont ouvré oudit chastel pour faire rateaulx à rateler* le dongon et belle dudit chastel tout à l'environ ».

Ratouper (v. tr.) Réparer (peut-être forme défectueuse de rabouter)

1455 (B 5 332, f° 37 v°; Montbard) : « deux cens de cloz à latez emploiez à ratouper* le pertuiz que l'on avoit fait ou toit de laditte tour ».

Rebouter (v. tr.) Réparer, consolider, remettre en place. Plus spécifiquement, sur un édifice à pan de bois, renforcer les liaisons.

1364 (B 1 416, f° 35 v°): « pour rebouter* le chappot dessus la montée du prael en la chambre de monseigneur le duc, lequel se fondoit devers ledit prael et laissoit le mur devers ladite chambre ».

1446 (B 4496, f° 44 r°) : « pour trois journées de lui et ses varlez faites et vacquées à rebouter* les galeries de la basse court ».

Rebracier (v. tr.) (unicum) Charpenterie. Remettre des bras.

1372 (B 1 437, f° 13 r°): « Pour remectre à point l'un des chevrons cornier de la ramure de la tour de [...] et ycelli retenir de somiers mis sols [sous] ledit chevron, et sur les ars de vote de contefiches, et y mis et retailler la ou il failloient les bregeons, et ycelli rebracier* de lons braz bons et bien tailliez ».

Recerehure recerure : voir racerure.

Rechoite, recheoite (s. f.) Appentis.

1378 (B 4 424, f° 23 r°) : « sur la rechoite* de costé la grosse tour ».

1391 (B 4 435, f° 40 r°) : « pour recouvrir le toit d'une rescheoite* joignant à la sale et à la petite vis de la tour ».

Annexes

Recouvreur, reocovrour, recreveur, recrevour (s. m.) Couvreur ; travaille en général la tuile, la lave et le bardeau. Il pose les chéneaux, et parfois les tomettes.

1340 (B 5 300, f° 8 r°, Montbard) : « pour 7 journees de maistre Jehan de la Borde et de Tornevanz recrevours*, faites au descovrir la chapelle ».

Recuron, (s. m.) xvIII^e s.: lavoir à vaisselle.

1745 (C 280): « sera fait le retablissement du fourneau de la chaudiere pour le recuron* de l'office ».

Refreter, refrieter (v. tr.) Réparer le faîtage, changer les faîtières

1378 (B 4424, f° 22 r°) : « rebouschier en plusours lieux sur la sale desdi≈ hostelx et refreter* la chambre Huguenot Mainchot ».

1415 (B 4466, f° 51 v°) : « pour avoir refrieté* le friete de la grant saule ».

Reffuz (s. m.) Rebut.

1407 (B 1 555, f° 196 r°) : « laquelle court estoit tellement empeschée de terres, pierres et autres reffuz* des ouvraiges de maçonnerie ».

Remasse: voir ramasse.

Remasser: voir ramasser.

Remmorteller: voir emmorteller.

Remplaige (s. m.) Remplissage, comblement (d'un trou).

1431 (B 4482, f° 49 v°): « charrier terre et greve pour le remplaige* et pour nyveler la place qui est depuis la maison qui fut Gaulchier le Potier ».

Remuer (v. tr.) Modifier.

1415 (B 4466, f° 35 v°) : « de massir et remuer* ung mur estant emprès le mur ou sont assises les galeries dessuz dites ».

Rendre (v. tr.) Jassemin : Reconnaître avoir reçu, prendre en débit.

1275 (B 312, f° 50 v°) : « Ha randu* di diz Jahanz et paié por le comandement le duc. »

Reote, revorte, roorte, rorte (s. f.) Lien formé d'une branche souple, saule ou coudrier.

1372 (B 4 419, f° 23 v°) : « pour faire IIII^C de reotes* pour faire aleurs ».

1418 (B 5 323, f° 11 v°, Montbard) : « copper revortes* pour renoueller lesdiz rateaulx».

1452 (B 341, f° 2 r°) : « Et lesdits ouvriers de bras ont les ungs mise à point la loische dont estoit couverte ladite loige et icelle loyée de rortes* ».

Repahue (s. f.) Action de réparer la ferrure d'un cheval (?) 1348 (B 317, f° 52 v°) : « Chevaulx [...] Pour III repahues* : 12 d. »

Repondre: voir rappondre.

Repos, repoux (s. m.) Repos, palier d'escalier.

1376 (B 4 422, f° 29 v°) : « et avec ce ont entablé lesdis ouvriers en plusieurs lieux es chambres neccessaires et ou repoux devant la sale et bouchées les fenestres dessoubz ledit dreceur ».

Repoux: voir repos.

Repoux (s. m.) Surplus de mortier. (Chabat : « Repoux. Terme qui désigne une sorte de mortier fait de petits plâtres provenant de démolition. »)

1375 (B 4421, f° 22 v°) : « et de passer à la cloe icellui poussot duquel poussot a esté mis a part et au proffit de Monseigneur de bon repoux* environ XL tomberelées ».

1452 (B 341, f° 4 v°) : « tout l'autre bon repoux*, sablon et mortier qu'ilz ont trouvé esdites chambres ou long des murs et cheminées d'icelles, ont aussi mis a part et passé parmi la cloye ».

Reprise, reprinse (s. f.) Console [Monget : frise décorative.]

1385 (B 11 670, f° 146 v°, Champmol) : « Item pour une reprise* d'angeloz pour la vis de l'oratoire de Mondit seigneur en ladite vis, qui viendra dès l'ostel de mondit seigneur en ladite vis ».

1385 (B 11 670, f° 146 v°, Champmol) : « Item pour II reprinses qui sont oudit portail sur uoy sont les couvertures dudit portail, dont le une est par maniere d'un lion et l'autres par maniere d'un chien ».

Rere, raire (part. passé résé) (v. tr.) Tuilerie. Gratter et rayer la tuile avant qu'elle ne soit enduite de sels alcalins pour la glaçurer.

1340 (B 5 300, f° 8 r°, Montbard) : « qui hont traicté la terre pour faire ladicte thielle, conroié et broyé, resé* la thielle pour plommer, enfornee et deffornee ».

Reseau: voir roseaul.

Resser, rasser, (v. tr.) Scier à la resse. (Voir aussi serrer). 1376 (B 4 422, f° 35 v°): « A Huguenot de Bouhes, ressier, qui deus li estoient pour resser* I cent d'ais de chesne. » 1377 (B 4 423, f° 26 r°): « pour resser* le noyer estant en

la cour de mondit seigneur ».

Resse (s. f.) Scie à pierre ou à bois.

1370 (B 4418, f° 20 v°) : « pour VIII perches de bois fandues à la resse* ».

1372 (B 4419, f° 21 r°): « A Perrenot de Liveres, pierrier, pour traire pierres desdiz meurs [...] et fandre les plos à la resse* ».

Resseor, esseor (v. tr.) (unicum) Resserrer?

1372 (B 1 437, f° 29 r°, Chatelaine) : « chapuis qui ont refait le pont du dongon tout a nuef de planches, et ycelles joindre, esseor* toutes enterinés ».

1372 (B 1 437, f° 29 r°, Chatelaine) : « Item en la mereschacié [...] resseor la mangeure en son lieux ».

Resseur, ressier, raisseux, raceurs (s. m.) Scieur de long. 1357 (B 1 402, f° 63 v°) : « Pour deux raceurs* dou lonc qui racerent X pas de degré ».

1371 (B 4 418, f° 20 v°) : « pour resseurs* et autres ouvriers necessaires pour faire lesdiz bans ».

Ressirier, ressehurer (v. tr.) Réaciérer ; retremper les pointes d'outil.

1387 (B 4429, f° 32 v°) : «A Guillemin de Grays, mareschaul, qui dehuz lui estoient pour CXI pointes a ressirier* par lui faites es marteaulx layez et cizeaulx des maissons ».

Ressour (adj). A ressour: au sec.

1462 (B 4510, f° 48 v°) : « la charpenterie du chapot qui est de present fait dessus le chappot des degrez de pierre de la montée [...] pour tenir icelle montée à ressour*. »

Restiaul, resteal, retellier (s. m.) Râteau, et en particulier structure de bois près du sommet des courtines pour empêcher l'échelage. (Voir Rateau)

1372 (B 1 439, f° 53 r°, Valempoulières): « trancher grans bois ainsy comme menuz chevrons pour faire restiaulx* pour mectre au lonc des murs du chasteiau de Valampoliere par dessus, pour les garder de eschiellier* ».

1401 (B 1 525, f° 104 r°, Gray) : « faire tout a nuef es grans estaubles d'icellui chastel ung plancher de bois [...] aussi redrecer les retelliers* et mengeures ».

Retellier: voir Restiaul.

Retenir (v. tr.) Réparer, raccrocher

1390 (B 978, fo 4): « que une eschiffe que est à l'entree du dongeon dudit lieu de Lespinace [...] soient retenues* et mises en bon estat en tele maniere que l'on s'i puisse deffendre seurement, et se elles ne puent estre retenues* du merrien qui y est a present, qu'elles soient refaictes tout à neuf ».

1430 (B 4481, f° 55 r°) : « et aussi avoir aidié à retenir* lesdites alées estans entre la grant court et les estuves quant l'on a voulu abatre le mur qui estoit dessoubz ».

Retenue (s. f.) Étais pour consolider une structure fragile, coffrage.

1430 (B 4481, f° 55 r°): « trois grosses pieces pour refaire les sommiers et le demorant pour faire les retenues* ».

1459 (B 4 507, f° 53 v°) : « Pour tout icellui bois convertir et emploier a faire certaines retenues* neccessaires à faire en pluseurs lieux de la vielle sale ».

Retrait (s. m.) Le « retrait » ou « chambre de retrait » peut désigner toutes sortes de pièces annexes (retrait de la saucerie, fruiterie installée dans un retrait). Le « retrait de la chambre » désigne au XIV^e s. un espace luxueux et privé ; il est peu à peu équipé d'éviers et de latrines. En 1450, il désigne la chambre des latrines.

1365 (B 1 417, f° 28 r°) : « Pour euvres faites en la chambre de retrait* de monseigneur le duc, c'est assavoir fere illec un chaciz pourtant voire et vantaux ; pour ferrer icelli chaciz ; et pour un piez de voire tout nuef armoié des armes de mondit signeur. »

1379 (B 4 425, f° 26 v°) : « Et pour XII livres de plonc à faire I cor en la chambre du retrait* ».

1454 (B 341, f° 29 v°) : « les dis charpentiers fait, taillié, mis et assis les lyernes et traveaulx qui ont esté neccessaires pour faire le premier planchier des garde-robes et retraiz* qui serviront pour la chambre estant darrier la cheminée de la salle neusve ».

Riere-guet (s. m.) Arrière guet ; ronde pour réveiller les guetteurs.

130 (B 978, fo 4): « et y aye grant quantité de guet et de riere guet* et à tout le moins de six guettes et deux rieres guez* qui yront tout autour pour raveillier les guettes ».

Riviot (s. m.) Rigole. (JASSEMIN: riu, SALAMAGNE: ruyot). 1430 (B 4 481, f° 62 v°): « et avecques ce de faire relever le riviot* qui estoit par dessoubz ladite porte et le faire tout venir à plain ».

Rognon, roingnon (s. m. ?) Tête de chêne.

1356 (B 1 402, f° 62 v°) « Pour la charrete Belin à deux chevaux qui amena [...] les cymes desdiz LX piez de chesnes ensambles les roingnons* et les grosses branches, de quoy l'on fit un solier. »

Roignier (v. tr.) Rogner, raboter.

1372 (B 1439, f° 54 v°) « ovriers de bras qui aiderent à serrer et roignier* lesdiz ploz ».

Roit (adj.) Raide, pentu (pour un pan de toit).

1426 (B 4 476, f° 56 r°): « une grant champnette de bois [...] de quoy l'on a fat une avant-lacte [...] pour ce que le toit estoit trop roit* pour porter l'eaul ».

Rolle, role (s. m.) Document comptable enregistrant les dépenses, qui se présente sous la forme d'un rouleau ou d'un cahier.

1453 (B 341 r°): « Nouvel rolle* fait sens petit papier comme j'avoye accoustume ».

Romaticle (adj.) Godefroy. Reumatique : qui donne des rhumes, humides.

1354 (B 1 397, f° 37 v°) : « par lequel prael l'yauve descendoit en ladicte sale et porrissoit les quarreaux dont elle estoit pavée, et le mur aussy et en estoit ladite sale toute romaticle* ».

Ron, rons, reon (s. m.) I. Billes de bois.

1376 (B 4 422, f° 34 r°) : « Lesquelx voitures ont amenez de ladite forest d'Argilli [...] pluseurs chesnes, rons*, ploz, et grant quantité de bois d'Illand ».

1415 (B 4466, f° 38 v°) : « ledit Humbert devoit faire le fondement desdis colomnes de gros bois reons* plantez debout et à force ».

2. Charpente « à rond » : charpente en carène renversée.

1358 (B 1 405, f° 45 r°): « charpentier et un toit nuef sur ladite chambre assiz sur II parre de sablieres, de V trez, et taillé tout à ront* sur lesdiz trez ».

Roseaul, rosseaul, rosseaul, reseau (s. m.) 1. Engin pour le transport des matériaux. Brancard, peut-être à roue. 1399 (B 4 449, f° 24 v°) : « pour avoir fait de son bois quatre reseaux* pour charroier les pierres ».

quatre reseaux* pour charroier les pierres ».

1417 (B 4471, f° 59 v°): « pour avoir mener et charroyé esdiz hostelz de mondit seigneur à Dijon le bois qui estoit ou cloitre de la chapelle audit lieu, tant sur roiseaulx* comme sur ung petit charruot.

2. Lates sockées et rangés :

- 1372 (B 1 439, f° 55 r°) « qui ont porté et mis ensamble le demourans desdictes lactes [...] et icelles ont mis en rosseaulx* ».
- 1417 (B 4 471, f° 77 r°): « Item pour pluseures vacations qu'il a vaqué tant à recevoir compte de tieulles que l'on a amener de la tieullerie de Saint Legier, les latez, clavin, endoliz, les mettre en roseaulx* pour ladicte tour ».

Rouain (s. m.) Ornière.

1432 (B 4 483, f° 49 r°): « avoir amené de l'argille et de la greve pour mectre, c'est assavoir [...] ladite greve es rouains* de la rue devant icellui hostel ».

Rouel (s. m.) Maçonnerie : enrayure.

1417 (B 4 471, f° 42 v°) : « pour une piece de bois de quoy a poursuir le rouel* de ladite viz. »

Rouhot (s. m.) Charpenterie: roue, rouage.

1415 (B 5 322-1, f° 26 r°, Montbard) : « A Jehan Bernardt, charpentier, pour ung rouhot* et II pinos pignons pour les molins. »

Rouorte, rouhorte (s. f.) Lien en rameau de saule.

1416 (B 5 322-2, f° 15 r°, Montbard) : « À Jean Guiolet qui a esté 2 jours pour cuillir rouortes* de saulces pour faire alours. »

Rouyer (s. m.) Réparateur de roue et de voitures.

1426 (B 4 476, f^o 54 r^o) : « A Jehan Perrin rouyer* [...] pour avoir reffait tout à neuf ung aissiz de boiz en ung petit chariot ».

Roynerve (s. f.) Renfort, soutien (DMF. Renerver : consolider).

1417 (B 4 471, f° 59 v°): « pour charroyé oudit hostel deux sommier qu'ilz estoient devant l'ostel de maistre Jehan Bonost, ensamble les roynerves* desdiz sommiers ».

Royoul (s. m.) (unicum). Sillon, rigole (DMF: roion, royere).

1357 (B 1 402, f° 69 v°) : « pour faire un gros royoul* du perfons de IIII piez dès l'agout de la cusine jusques au pommier devant la marreschaucié ».

Roye (s. f.) (unicum) Raie, sillon, tranchée pour planter une palissade (voir royoul).

1428 (B 4478, f° 44 r°): « Et pour ung ouvrier de bras qui a faitte la roye* au long pour planter lesdites lattes et les colomneaulx ».

Ruban, rubam (s. m.) Menuiserie : pièce d'étoffe qui plaque les toiles cirées sur les chassis de fenêtre.

1353 (B 1 394, fo 36 ro): « A maistre Colin le tonnelier [...] faire deux chaciz pour les deux fenestres de la tour, achat [...] de cloux de ruban* pour lesdiz chaciz ».

1365 (B 1 417, f° 28 v°): « Pour deux chassiz faiz en la chappelle des hostelx [...] pour ce que le vent qui entroit leans grevoit au chanter la messe, fait par maistre Colin le Tonnelier, et pour iceulx garnir de toille pour cloux, rubam* et autres choses illec ».

Ruiot: voir riviot.

S

Sabliere, sabeliere, sambliere, saublieres (s. f.) Sablière haute. Pièce de charpente horizontale posée sur les gouttereaux, parfois double.

1358 (B 1 405, f° 45 r°): « charpentier et un toit nuef sur ladite chambre assiz sur II parre de sablieres*, de V trez, et taillé tout à ront sur lesdiz trez ».

1426 (B 4 476, f° 42 v°) : « il a environ VIII toises de toit et y ont mis VI chevrons garniz de bloichoz et de jambotes et saublieres* doubles et les relacter de lactes ».

1564 (C 2140, f° 80 r°) : « Rechanger plusieurs sabelieres* de ladite treille du costé de la muraille. »

Sac, salle (s. m.) XVIII^e s.: fosse de latrines.

1768 (C 283) : « aussi le sac* des latrines étant presque plein sera vuidé aux frais de l'adjudicataire et netoyé de la prodigieuse quantité de matieres fecales dont il est rempli ».

Saffre (adj) Bleu de cobalt, utilisé notamment dans les vitraux

1365 (B 1 417, f° 29 v°) : « Pour un faitz de voirre de saffre* acheté de Guillaume le Voirrier de Paris qu'il ala querir à Langres.

1373 (B 4 420, f° 25 v°) : « Pour C IIII^{XX} III livres I quarteron de verre saffre* asurey ».

Sale, saule, salle (s. f.) Désigne la pièce de réception du château, mais aussi n'importe quel bâtiment d'habitation, dans lequel plusieurs pièces sont réunies sous le même toit.

1379 (B 4 425, f° 26 r°) : « pour recouvrir les II pans de la sale* en laquelle il a trois chambres, dès la chapelle des hostelx de Monseigneur le duc à Dijon jusques au preel desdiz hostels ».

Salette, salecte, sallette (s. f.) Petite salle.

1449 (B 4499, f° 78 r°) : « la sale neufve que mondit seigneur vueilt et a ordonné estre faicte en sondit hostel ou lieu de la petite salecte* d'icellui hostel, en laquelle salecte* mondit seigneur a acoustume de mangier ».

1540 (C 2137, f° 39 r°) : « Sur la chambre du roy joignant auprès la sallette* du roy, avons trouvé ung louvre entierement pourry ».

Salut (s. m.) Monnaie d'or d'une valeur de 1,25 à 1,37 £.
1437, B 1 663, f° 41 r° : « Trois cens saluz* d'or du pris de seze gros et demi monnoie royale piece ».

Sambel, cembel sambeau, cenbeau, cimbeau, cimbeal (s. m.) Corde de levage longue et fine. (GODEFROY: Sambrel, sambreau).

1368 (B 1416, f° 75 v°) : « pour tout II grosses cordes et II autres cordes grailes que l'en dit cenbeaux* ».

1372 (B 4419, f^o 24 r^o): « A deux vallet qui alerent querir en Talant [...] le gros sanbeaul* pour monter la pierre ».

1372 (B 1 439, f° 57 r°, Valempoulières) : « pour une grosse corde, un cimbeau* [...] et VI chevestres pour loier ladicte corde et cimbeal* ensamble ».

1377 (B 4 423, f° 25 v°) : « A Jehan de Mes, courdier [...] pour la vendue de deux cordes d'angin et de un cembel*

achetez de lui pour lever les sommiers de la grosse tour [...] dont l'une desdictes cordes poise CXXXIIII livres demies, l'autre CXXXI livres, et le cembel* XXXV livres ».

Saublon, saublung, samblon (s. m.) Sable de rivière employé pour faire le mortier.

1372 (B 4419, f° 18 v°) : « A Perrenot l'Escuellier de Dijon pour charroier XXX charrettes d'argille et de saublung* pour murer les muers de la dite chambre ».

1412 (B 4 461, f° 48 r°) : « mettre à point du saublon* et passer parmy une cloe ».

Saule: voir sale.

Saulse, sauls (s. m.) Branches de saule, osier.

1417 (B 4 471, f° 73 v°) : « à Hugues le Vanier pour paisseaulx qu'il a esté cuillir au bois [...] et pour saulses* pour loyer lesdiz paisseaulx : 3 gr. »

1564 (C 2 140, f° 118 r°): « façon de la treille de la maison du roy et douze solz pour avoir cuiller les saulx* pour icelle. »

Scatun (s. m.) Immondices.

1430 (B 4481, f° 49 r°): « charroyer le sablon de quoy l'on a pavé la court dudit hostel et mené la terre et scathun* dehors ».

Seaz, sealz (s. m. pl) Pluriel de seal : seau.

Sée, scé (s. f.) Scie, instrument des scieurs de long. 1354 (B 1 397, f° 37 r°) : « en chaucune un solier de bonnes solives faites à la sée* ».

Seer, seeur, seheur, seur (s. m.) Scier, scieur.

Seicle: voir cecle.

Seillier: voir soillier

Seillon: voir soillot.

Semgle, sengle (adj.) Simple.

1358 (B 1405, f° 45 r°) : « faire illuec un louvre double et un autre semgle* pour donner clarté ».

Sercle: voir cercle.

Serre, sere, ser (s. f.) (Comté) Scie, sciage, scierie, peutêtre mécanique. Fil de serre : ligne de sciage.

1372 (B 1 437, f° 29 r°, Châtelaine) : « Pour le loier de la serre* Perrenin Dupont ou l'on a serrez les 5 ploz dessus diz »

1372 (B 1439, f° 54 r°, Valempoulières) : « pour façon d'aix de chesne à la serre* ».

1438 (B 1668, f° 164 r°, Montrond) : « A [...] maistre de la serrie de Champaignole pour avoir serré le bois de Chasen employé esdictes portes, lequel bois a esté [...] mené à ladicte sirie par les habitants dudit Montront [...] et y a eu XXII filz de serre* ».

Serrer (v. tr.) Scier.

1438 (B 1668, f° 164 r°, Montrond) : « A [...] maistre de la serrie* de Champaignole pour avoir serré* le bois de Chasen ».

Serreur (s. m.) (Comté) Scieur de long.

1372 (B 1 439, f° 54 r°, Valempoulières) : « le ser pour VII d. ob. [...] que fut donné esdis serreurs* ».

Serrie, sirie (s. f.) (Comté) Scierie.

1438 (B 1 668, f° 164 r°, Montrond) : « A [...] maistre de la serrie* de Champaignole pour avoir serré le bois de Chasen employé esdictes portes, lequel bois a esté [...] mené à ladicte sirie* par les habitants dudit Montront ».

Serrier (s. m.) Scieur de long.

1382 (B 6281, f° 30 r°, Semur-en-Brionnais) : « A Pierre Bonot et Bartholomi Baron, serriers* d'ais, que l'on leur devoit par marchié fait a eulx en taiche, pour serrer IIII ploz de chasne et faire des ais pour faire la porte du belle ».

Seule, seulle, suillot (s. m. ou f.) 1. Maçonnerie : seuil, emmarchement sous une baie. (Voir enseulement).

1372 (B 4419, f° 27 r°): « dès le suillot* dessoubz l'userie des chambres courtoises ».

1377 (B 4 423, f° 23 r°): « et demi marche pour faire seules* en deux fenestres qui eslument esdit celiers ».

2. Charpente : sablière basse, parfois haute (Kersuzan-Poisson : *Sole*).

1372 (B 4 420, f° 16 r°) : « matre une seule* neuve et neuf qualomneaux ».

1427 (B 4 477, f° 44 r°) : « rebouchier [les pertuys] après ce que ycelle charpenterie a esté dressié et surmurer les seules* ».

1433 (B 4484, f° 54 r°) : « changié VI chevrons, chascun chevron portant une chastinole par le milieu, assis sur les viez chevrons, et une seule* par dessoubz où sont empassez les chevrons neufs. »

Setier (s. m.) Mesure de volume de liquide, 18° partie du muid, soit 8 pintes. A la fin de l'Ancien régime, le setier de Dijon a une capacité de 12,92 l; celui de Beaune 14,28 l.

Severe, seviere : voir civiere.

Sie, sye (s. f.). Scie.

1383 (B 6281, f° 43 r°, Semur-en-B.) : « et de billonner icelluy bois a la sye* ».

Siege, sieige (s. m.) 1. Meuble où siège les magistrats.

1391 (B 4435, f° 39 v°) : « les sieges*, formes et buffez estans à present en la premiere sale de la chambre desdiz comptes ».

2. Siège de latrines.

1385 (B 4426, f° 37 r°) : « pour faire le planchier et les sieges* d'unes chambres courtoises ».

3. Coussiège.

1387 (B 4429, f° 33 r°): « une grant fenestre de pierre croisié [...] revestue de croisié et de fuilleure par dedens [...] et de sieges* qui portent un bousseaul naisselier ».

1390 (B 4434, f^o 28 r^o) : « et au tailler les sieiges* d'icelle fenestre et les parpaignoz tout à neuf, ensemble l'avanpies. »

4. Banquette végétale d'un préau.

1391 (B 4435, f^o 38 v^o) : « A Jehan Lanoynier [...] torcheurs demeurant à Dijon qui deuz leur estoient pour leur pene et salaire de avoir rafait le preal des hostelz de monseigneur le duc à Dijon et les sieges* d'icelli ».

Simaise, symaise, simaise, simaize, cimaize (s. m. ?) Jarre à vin. Voir simarre.

1595 (AMD, B 233, f° 144 r°) : « et lui feront present de vin en cimaise*. »

Simarre, symarre, simarre, cymarre (s. m. ?) Jarre à vin. [FERRAND, I] Lors des entrées solennelles, la ville de Dijon offre à ses hôtes du vin présenté dans 3, 6 ou 12 simarres. Au xvi^e siècle, la forme simaise l'emporte sur simarre.

- 1394 (AMD, B 136, f° 36 v°) : « Que l'en donne de par la ville de present à monseigneur le conetable de France IV grans symarres de vin*, c'est assavoir les symarres de la ville et de Saint-Estienne. »
- 1463 (AMD, B 161, f° 186 r°): « on donra [...] aux ambaxadeurs de Venise [...] les six grandes cymarres* de la ville plaines de bon vin vielz et nouveaux ».
- 1585 (AMD, B 222, f° 94 r°) : « aux aultres seigneurs sera envoié du vin en simarre* »

Sinole, signole, cinole (s. f.) Manivelle (du treuil du puits) (KERSUZAN-POISSON: lat. snulla ou sniula).

1417 (B 4 471, f° 56 r°) : « pour une cheville de fer mise ou gibet qui soutient la sinole* du puis ».

1461 (B 5 409, f° 54 v°, Montbard) : « A trois charpentiers qui ont remis à point le giboteaul du puis de ladite basse cour ou est pendant la cynole* à quoy l'on puis l'eaue ».

Sintre: voir cintre.

Sivere: voir civiere.

Soicteur, soiteur (s. m.) Faucheur d'herbe, tondeur. 1426 (B 4 476, f° 53 r°) : « A Jehannenet d'Orssant soicteur* la somme de neuf blans pour sa peine d'avoir soyer

Soier: voir seer.

toute l'erbe des preaulx ».

Soille (s. f.) Seau.

1364 (B 1416, f° 35 v°): « Pour surgier et crouser par II fois le puis de la court [...] pour ce qu'il n'y avoit tant d'aigue que les soilles* y puissent puisier pour la grant soicheresse qui estoit. »

Soillot, soliot, soillon (s. m.) Petit seau.

1416 (B 5 322, f° 14 v° , Montbard) : « soignier cloyes, alours, cordes, cuves, soilles, soillons* et forge »

Soigner, soingner, seingné (v. tr.) Fournir, amener les matériaux.

- 1378 (B 4 424, f° 21 r°) : « lesquelles ledit Jehan a rendues essouvies tout a sa mission fuers toute matiere que l'en li a seingnée* en place ».
- 1427 (B 4 477, f° 38 r°): « pour avoir tourchié tout à neuf une petite saulcerie neufve emprès le grant puis de l'ostel de mondit seigneur, rabatu et soignier* bois pour l'ampauleure ».

Soillier, seillier (s. m.) Orifice au pied d'un mur pour évacuer les eaux de lavage. [d'après Godefroy, lieu où l'on range, puis où l'on vide les seaux].

1433 (B 4 484, f° 69 v°) : « pour avoir fait ung conduit en la cusine ouquel conduit a un soillier* de pierre pour aler les eaux dehors d'icelle cusine ».

Solier, sollier, sollier, sollier, sollier, sollier, étage, plafond d'un lit ou d'un tambour de porte.

- 1366 (B 1 423, f° 27 r°) : « pour faire un solier* d'aix dessus le lit qui est en la chambre ».
- 1371 (B 4418, f° 39 v°) : « apporter plusieurs sacz [...] du soulier* de la tour de l'ostel Monseigneur [...] en la chambre ou l'on tient les diz comptes a present ».
- 1377 (B 4 423, f° 26 v°) : « Lesquelles ais ont esté delivrée [...] pour les mettre en euvre en la grosse tour de Monseigneur es deux solin* ou l'en a mis les deux sommiers ».
- 1385 (B 4 426, f° 41 v°) : « à faire un solier* en l'eschançonnerie des hostelz de Monseigneur le duc de Bourgogne à Dijon, pour gesir les garde huches et autres de l'eschançonnerie ».

Soliere (s. f.) Poutre portant les solives ou le planchier. 1354 (B I 397, f° 37 v°) : « Pour VIII grosses solieres* pour faire le solier desdictes chambres ».

Solive (s. f.) Poutres de bois jointives formant plancher. 1354 (B I 397, f° 37 r°): « en chaucune un solier de bonnes solives* faites à la sée ».

Sommelier (s. m.) Officier ducal, chef de service.

- 1370 (B 4418, f° 20 r°) : « A Guiot de Rup, sommelier* de monseigneur le duc et visiteur de ses celliers ».
- 1371 (B 4 418, f° 41 v°) : « A Aymonot le Patrillot, somelier* de la frutterie monseigneur le duc ».
- 1376 (B 4422, f° 44 v°) : « Copin Hennequin, someliers* de la chambre de mondit seigneur ».
- 1377 (B 4423, f° 16 v°) : « A Guiot de Ru, somelier* de l'eschançonnerie de monseigneur le duc ».

Sommier, somier (s. m.) 1. Poutre horizontale.

- 1376 (B 4 422, f° 32 v°) : « A Huchon le Chappuis [...] pour VI journées [...] qu'il a vacqué à conduire le charroy qui a admené le somier* pour mettre en la grosse tour ».
- 1398 (B 4446, f° 27 v°) : « un sommier* de XXX pies de long en la sale devant desdiz hostelz qui soustient les travaux ».
- 2. Maçonnerie : plate-bande. (SALAMAGNE : pierre à la naissance d'un arc.)
- 1387 (B 4 429, f° 30 v°) : « III grans sommiers*, II chapiteaulx et II claveaux de pierre [...] evaluez à XXXVI mambres de pierre au pris de 2 s. t. le mambre, pour convertir en une cheminée ».
- 3. Cheval de somme.
- 1348 (B 317, f° 121 r°) : « Chevaulx : lumiere pour la sepmaine pour paulefroi et sommier* faite en II lieux : 4 s. »

Soté (s. f.) (Comté) Semble être une forme dégradée de seurté : sécurité..

1373 (B 1 439, f° 45 v°) : « reffaire la despence et l'alée des chambres aisiés et clorre d'encosté de lahons tellement que l'on y puisse alez à soté* et a covert ».

Soubasse (s. f.) Soubassement d'une base de porte ou de moulure.

1391 (B 4435, f° 37 r°): « pour la taille des larmiers et des deux chambes de ladite huisserie qui sont oudit preaul et y sont comprises basses et soubasse* ».

Soubbaudrer (v. intr.) Déformer un mur par la pression des terres (?) [Voir Godefroy « *soubaudrer* »].

1454 (B 5 331-2, f° XXXIX) : « en ce prendre environ deux toises de murs qui estoient cheuz et soubbaudrez* ».

Souler (v. tr.) faire un sol de terre battue.

1341 (B 5 301, f° 5 r°, Montbard) : « la terre que qui l'on hai soulee* la maison et torchiez le pignon ».

Soupirail, soupiral, soupireau, soppiral (s. m.) Baie étroite d'aération des latrines.

1433 (B 4484, f° 74 r°): « sur quoy se fondera un coffre d'un retrait pour monseigneur qui ira jusques au rez du toit du second planchiers de la chambre de mondit seigneur et sera ledit coffre fait à soupiral* ».

1433 (B 4 484, f° 74 r°) : « Item la chaere dessus le retrait, ensemble le soppiral* desdictes chambres. »

1448 (B 4498, f° 56 r°): « pour l'achat d'un eulle de beuf mis et assiz a l'endroit du souppirau* desdits retraiz ».

Soyer (v. tr.) Scier, couper, tondre.

1391 (B 4435, f^o 41 v^o): « pour une journée d'un ouvrier faite au soyer* les herbes qui estoyent en ladite court devers Nostre Dame ».

Subastation, subhastasion (s. f.) Appel d'offre publique de travaux, généralement au plus ravalant.

1399 (B 1 520, f° 95 v°) : « à lui echoite après les cris et subhastations* sur ce fais ».

Sublate (s. f.) Sous-latte (élément de charpente ?)

1373 (B 5 310, f° 21 r°, Montbard) : « pour 1 petite chanlate de fer de 2 piez de long mise sur laditte appendise et pour 60 clos pour les sublates* cloer ».

Suillot: voir seule.

Surpois (s. m.) Contrepoids du pont-levis.

1401 (B 1 525, f° 101 v°, Gray): « deux grans [colummes] entre lesquelles torne le vent du pont-leviz, et le surpois d'icellui assis dessus ».

Sup, supt, suy, sui (s. m.) Suif.

1372 (B 4 419, f° 23 v°): « et pour une livre de sup* pour oindre l'angin pour monter le planchier ».

Surestamer (v. tr.) Recouvrir d'étain en vue d'une soudure. [MESQUI].

1344 (B 5 302, f° 7 v°, Montbard) : « pour 16 livres d'estain pour surestamer* et souder ledit plomeaul ».

Surgier (v. int.) Creuser, extraire du sable. (Utilisé uniquement dans le compte de Dimanche de Vitel, 1353-1366.)

1354 (B 1 397, f° 36 v°) : « faire illuec et surgier* unes necessaires ».

1354 (B 1 397, f° 37 v°) : « Pour crouser et surgier* en la court dudit hostel un puis de VII toises de perfons ».

1356 (B 1401, f° 39 v°) : « Pour un tumerel à deux chevaux qui admena sablon [...] et pour un ouvrier de bras qui le surga* et aida à charger ».

Surmurer (v. tr.) Surélever un mur ou un seuil.

1357 (B 4 417-3, f° 33 r°) : « A Monnot Dellource maçon pour surmurer* ladicte cuisine ».

1397 (B 4 446, f° 28 r°) : « Item surmurer* une seule tout du long ».

Sye, : voir sie.

Т

Tabernacle (s. m.) Dais au dessus d'une niche sculptée. Toit en forme de pavillon.

1466 (B 1760, f° 137, tombeau de Jean sans Peur) : « pour parfaire, polyr et achever tous les angeloz, plourans, tabernacles*, lampettes ».

1471 (B 4514, f° 96 v°): « six milliers deux cenz demi de clavin bon loyal et marchant pour d'icelui clavin recouvrir certains tabernacles* qui sont entre le nouvel corps de maison de l'ostel de mondit seigneur et la vieille sale ».

Tabourot, tabolot (s. m.) Tambour, treuil de puits.

1417 (B 4 471, f° 55 r°): « pour la ferrure d'un tabolot* tout neuf en la grant court, ou puis, ou il a ung lien, une vire et une demie vire, une platine et ung pivot, une paule et la cheville ».

Taffuz (s. m.) Monget : déblais

Taillans (s. m.) Dans les comptes de chantiers, le « taillant » désigne la partie tranchante de la laye ou du ciseau, et non le marteau-taillant.

1387 (B 4 429, f° 51 r°) : « pour la façon de VI^{XX} pointes de marteaulx à massons par lui faictes, tant en pointe et recerehures de marteaulx comme en taillans* de ciseaulx ».

Taille (s. f.) Parement du mur, pierre de taille (grand appareil réglé).

1367 (B 1 430, f° 121) : « abattre les grans pignons de taille* d'icelle maison [...] et yceulx refaire bien et suffisamment de pierre de taille ».

1391 (B 4 435, f° 37 r°): « pour un tombereaul [...] pour amener argille pour ledit mur [...] Item pour I quarteaul de chaux mise et convertie à asseoir la taille* dudit mur » (Le mur est monté à l'argile et le parement à la chaux).

Tailler (v. t.) Prendre dans un stock.

1415 (B 5 322-1, f° 26 r°, Montbard) : « Laive de garnison taillée* en celle du chastel : XV charretées ».

1415 (B 5 322-1, f° 28 v°, Montbard) : « Item chaulx de celle qu'est taillé* au Prat et maistre Thomas, 4 queues ».

Taise: voir Toise.

Taiser, taisier (v. t.) Toiser.

1416 (B 5 322-2, f° 13 v°, Montbard) : « 1 chauffault contenant 3 toises et demie taisée* par maistre Philippe [...] tout contenant 2 toises taisiés par ledit maistre Philippe ».

Annexes

Tandre (v. tr.) Recouvrir une chambre de tentures.

1385 (B 4426, f° 41 r°) : « Item et pour une journée de un ouvrier qui a aidié à tandre* et appareiller les chambres esdiz hostelz ».

Tandue, tendue (s. f.) 1. Cloison.

1385 (B 4 426, f° 42 v°) : « pour abatre une tandue* qu'estoit en la saule de costé les estuves ».

1564 (C 2 140, f° 115 v°) : « Fault torcher une tendue estant en la salle basse »

2. Filet à oiseau.

1398 (B 4 447, f° 33 v°) : « maistre des tandues* des oyseaulx de mondit seigneur ».

Tanxer, tanser (v. tr.) Fixer le prix.

1370 (B 4418, f° 21 v°) : « lesdictes pieces de marriens tanxées* et prisiez par mastre Gautier le marioz et Andrié de Trouhaux, chapuis ».

Tarrer: voir terrer.

Tacheur (s. m.) Ouvriers (maçons), travaillant à la tâche; s'oppose à appareilleur.

1384 (B 11 670, f° 15 v°, Champmol) : « À Belin de Comblanchien, maçon [...] a esté ordonné [...] pour visiter continuelment [...] les ouvriers et ouvraiges de maçonnerie audit lieu de Champmol [...] affin que les tacheurs ne facent aucune deception pour quoy dommaige puist venir à l'ouvraige ».

Tassun (s. m.) Déchets de chantier.

1399 (B 4 447, f° 28 v°) : « pour mené dehors plusieurs tassuns* et escaille ».

Taule, tauble (s. f.) Table, dalle de sol.

1373 (B 4 420, f° 14 v°) : « taules* de pierre blanche à journée, de quoy l'on a pavé une chambre en la tour nueve ».

Terraillon (s. m.) Terrassier. Creuse les fondations, façonne les préaux.

1376 (B 4 422, f° 27 r°) : « A Thevenin de Moustier en Der, terraillon* demorant à Dijon, qui deus li estoient par un fondement fait par lui en la grosse tour nueve ».

Terrain, terrein (s. m.) XVIII^e s. Couche de terre ou d'argile étendue entre le premier et le second plancher.

1740 (C 281): « et pour le reconnoistre plus parfaitement, il a fait lever le pavement et le terrein* du grenier qui est sur la salle. »

1752 (C 281) : « rupture de deux des quatre poutres [...] ce qui a eté occasionné par la trop grande charge de terrain* qui en forme l'aire ».

Terrasse, terresse (s. f.) Couche de terre ou d'argile étendue entre le premier et le second plancher.

1367 (B 4 424, f° 75 v°): «A Ythier et à Jaquiriot Galois, torcheurs [...] pour faire la terrasse* dessus le planchier ».
1367 (B 4 424, f° 75 v°): « Cent tumerellée d'argile randue en la court de ladite maison pour faire la terresse* dessus ledit planchier ».

Terrer, *tarrer* (v. tr.) Recouvrir de terre ; faire une chape d'argile (terrasse) sur les planchers.

1357 (B 1 402, f° 69 v°) : « Pour III homes qui porterent terre blanche [...] pour terrer* lesdiz soliers pour asseoir sur le pavement, laquelle terre estoit du demourant des torchiez viez et de la maçonnerie faicte leans ».

1377 (B 4 423, f° 28 v°) : « Pour tarrer* ledit plancher, pour une journée de la charrette [...] pour ammener argille ».

Terrestre (s. m.) Couche de terre végétale, notamment sur le sommet des murs.

1390 (B 1482, f° 64 r°, Montrond) : « pour oster tout atour du chestel de Monrond le terrestre* qu'estoit es murs d'icellui, lequel les porrissoit et gastoit [...] lesquels l'on ostez du dout pour desraciné ».

Thaveeure: voir Trabure.

Thiele, thieule: voir Tielle.

Thieule crose (s. f.) Tuile creuse.

1384 (B 6281, , f° 54 r°, Semur-en-B.) : « Il amenist III cent de thieule crose du port d'Iguerande».

Thouere (s. f.) Bretèche.

1399 (B I 520, f° 94 r°, Montrond) : « pour la taille d'une thouere* de trois pertuix sursaillant d'un pié et demi [...] à l'endroit de la porte pour getter pierre à faire deffense de ladicte porte ».

Thum: voir tur.

Tieleaux (s. m.) Mortier de tuile pilée.

1357 (B 1 402, f° 71 r°) : « pour paver ladite viez chappelle et faire le fouer de la cheminée de tieleaux* ».

Tielle, tieule, thiele, thieule, theule (s. m.) Tuile.

1382 (B 6281, f° 30 r°, Semur-en-B) : « pour descouvrir la vielle hale de Semur, et pour oster et mettre a point la theule* ».

Tiers (s. m.) Tiers de cent, soit 33.

1390 (B 4434, f° 30 r°) : « Item pour un tiers* de lette pour relater le toit de ladite maison : 3 gr. »

Tine, tingne, tynne (s. f.) Cuve de bois pour conserver l'eau. (CATTIN: *tina*).

1372 (B 4419, f° 23 r°) : « pour relier tout à neuf la tine* pour aporter l'eaul aux maceons : 15 d. »

1415 (B 4466, f° 42 v°) : « audit Girart le tonnelier 3 gr. pour une tingne* qu'il a baillé et delivrée pour monter ladite terre ».

Tinette, tenete (s. f.) (Comté) Petite tine.

1387 (B 1 472, f° 71 v°, Montrond) : « pour une tenete* de sapppin tenant une quehue pour charroier ycelle chaux. »

Tingle (s. f.) DMF: Baguette équarrie longue et étroite qui sert à remplir un vide entre deux planches. 1364 (B 1416, f° 35 r°): « mettre tingles* de bois en une couverture qu'estoit entre le mur et la charpenterie pour le vent qui y entroit ».

Tingler (v. tr.) Charpenterie. Probablement renforcer un assemblage de volet en bois par des lames horizontales [Mesqui].

1411 (B 5 320, f° XVI-52, Montbard) : « rejoindre et tingler* plusieurs vielz manteaulx qui autreffois avoient este mis es cranneaulx ».

Tirandeau, tirendeau (s. m.) Petit tirant ; pièce de charpente horizontale tendue entre deux murs gouttereaux.

1595 (B 4 587, f° 63) : « avoir mis ung chevron au grand corps de logis, du cousté mesme mis ung tirandeau* de la longueur de huict à neuf piedz».

1605 (B 311) : « En une des galleries basse, mettre et poser ung tirendeau* de la longueur de six piedz».

Tirant (s. m.) Pièce de charpente horizontale tendue entre deux murs gouttereaux : entrais ou poutre.

1370 (B 4418, f^o 20 v^o) : « arbelestes et d'artillerie qui estoient seur les tiranx* de sa saule en sa maison [...] et pour VIII perches de bois chascune de XXV piez de long pour mattre seur les tirans de la saule ».

1389 (B 4433, f° 35 r°) : « Pour avoir assis sur les tirans* de ladite sale traveaulx, et sur yceulx doublé ladite salle de aix bien joingnants ».

Tire (s. f.) 1. Rang (notamment dans un pan de bois [GODEFROY; MESQUI].

1378 (B 5 313, f° 18 v° , Montbard) : « ycelles empaleçonner* a 3 tires ».

2. Tout à tire : entièrement.

1354 (B 1 397, f° 37 r°) : « Pour recouvrir tout à tire* toute la grant sale doudit hostel. »

1362 (B 1412, f° 33 v°) : « Pour recouvrir tout à tire* d'essailles nueves. »

Tireur, tirour, tiroir, tiroer (s. m.) Serrurerie. Équipement de préhension d'une porte ; anneau tirant.

1377 (B 4 423, f° 27 r°): « Et pour gons mis en plomb, verroux, serrures [...] tireur* d'uxerie, lucquez de chassis »
1412 (B 4 461, f° 30 v°): « pour avoir refaite et mise une sarrure en l'uis de la chambre [...] ensamble ung anneal tiroir* pendant à ycelle ».

Toise, taise (s. f.) La toise est primitivement une mesure de longueur, de 6 pieds. En architecture, la toise de maçonnerie ou la toise de couverture sont des mesures de surface, assez proches d'une toise carrée, mais dont le mode d'évaluation est défini par la coutume. La « toise quarrée » est une unité de volume, notamment utilisée pour les terrassements. La toise de Bourgogne, définie au XVII^e siècle comme une mesure de 7,5 pieds, est peut-être un héritage de cette toise de maçonnerie agrandie par l'usage.

1384 (B 11670, f° 180 r°, Champmol) : « la toire contenent 7 piez et demi comme dessus ».

Tolain, toulain (s. m.) (Comté) Plancher structurel constitué de planches épaisses.

1372 (B 1 437, f° 29 r°, Châtelaine) : « dolez les platons* emploiez au toulainz dudit donjon ».

1380 (B 1458, f° 54 r°, Montrond) : « trapans dont il hont trapenchié en plusieurs leux les tolains* de la saule de Montrond [...] Chaingier et mis pluseurs trez ou toulain* dessus la grand saule ».

1390 (B 1482, f° 64 r°, Montrond): « pour retenir en la grosse tour le toulain* dessoubz, pour cause qu'il estoit tout porriz et ne povoit endurer la charge des pierres ».

Tombe (s. m.) Monget : dalle de pierre.

1385 (B 1463, f° 32 r°) : « aler à Dynan et illec acheter un grant et plusieurs petites tombes* de pierre dudit Dynant pour mettre sur le sepulcere de Monseigneur ».

1388 (B 11 671, f° 159 r°, Champmol) : « une piece de pierre pour faire la tombe* de l'autel de la chappelle ».

Tombereau, tomberel, tumbereaul, tumerel (s. m.) Voiture à deux roues et benne, tractée par deux à six chevaux, pour le transport de la terre et des petites pierres. Le tombereau est parfois pris comme strict équivalent de la charrette (1356, B 1401).

1387 (B 4 429, f° 32 r°): « III journées de sa charrette et de son tombereaul* à II chavaulx, c'est assavoir deux journées de ladite charrette à charrier pierre de Raingne es hostelz de mondit seigneur à Dijon et une journée dudit tombereaul à charroier argille ».

Tombelerée, tomberelée, tumelerée (s. f.) Contenance d'un tombereau, soit environ 1,3 m³ ou 2 500 kg.

1388 (B 4431, f° 33 v°) : « pour XXX tumelerées* de terre qu'il a delivré pour asseoir ledit pavement ».

Tonne (s. f.), Tonneau et mesure de capacité, utilisée notamment pour les harengs secs [FERRAND 1].

1378 (B 320-5): « Des harens quaque de garnison comptés sur la despense Madame le XXX^e jour de janvier, delivré en cuisine par la main de Nicolas le Touvées, une tonne*, de laquelle l'en a au jour d'uy despensé II^C. »

Torche (s. f.) Si la « torchette» est le tailloir de la cheminée, les « deux torches» de la cheminée posée en 1377 pourraient être les tablettes prolongeant le tailloir de part et d'autre du manteau.

1377 (B 4 423, f° 21 r°) : « pour fere deux torches* en la cheminée de la chambre de madamoiselle ».

Torchette, tourchette, torchote, (s. f.) Élément du manteau de cheminée. MONGET : tailloir.

1376 (B 4 422, f° 28 r°) : « Et aussi pour tailler une arterie de pierre au lieu d'une de bois, tailler les tourchettes* de ladite cheminée, faire le manteau et refaire les gorges desdictes deux cheminées qu'il avait rompues ».

1386 (B 11670, Champmol) : « pour la tourchette* de la cheminée qui est en l'orattoire de mondit seigneur [...] pour porter le mantel de ladite cheminée, et est ladite torchette garnie d'un boceau, revestuz de morboceaux, de nasselles et de filoz, et contient 12 pies de long.

1400 (MONGET, p. 322) : « II chapiteaulx garnis de II raim de fueilles, de leurs torchotes* et embrasement ».

Torcher, torchier (v. tr.) 1. Enduire de torchis.

1353 (B 1 394, f° 35 v°): « Pour torcher* lesdictes deux paroiz dedens et dehors en tasche par Guillemin le Clergeso torcheur ».

2. Nettover.

1432 (B 4483, f° 47 r°) : « pour IIII journées qu'il a vaquez en icellui hostel à torchier* les lis de feurre par dessus les chaaliz ».

Torchié, tourchée (s. f.) Structure de torchis.

1377 (B 4 423, f^o 22 v^o) : « A Ythier le Tourcheur [...] pour depecier la tourchée* qui estoit fait ou retrait emprès la chapelle [...] et icelle torchie refaire et enduire pour painturer. »

Torcheur (s. m.) Artisan spécialiste du « torchis » ; peut aussi enduire, blanchir, nettoyer, monter des cloisons de briques et des cheminées. Emmotte les préaux.

Torchotte: voir torche.

Torret (s. f.) (unicum) Piece de serrurerie liée à la porte. 1383 (B 6281, f° 41 v°, Semur-en-B.) : « pour la faicon d'une empoise, ung torret*, ung aneal, et une platine de fer, pour mettre en l'uis du grant cellier du belle ».

Toual, touial, toueal (s. f.) Tuyau de cheminée.

1407 (B 1 555, f° 153 v°, Valempoulières) : « refaire tout à neuf un toual* et dessus icellui une tourchectede pierre [...] lequel toueal cheit par un fort vent. »

Toulain: voir tolain.

Tour (s. m.) (unicum) mesure.

1384 (B 6281, f° 55 r°, Semur-en-B.) : « maçon [...] faire VIII milliers de chioz* d'un harpan de long et d'un tour d'espez pour faire les cheminées de la grosse tour ».

Tourchette : voir torche.

Tour de bois (s. m.) (unicum) Treuil.

1384 (B 6281, f° 55 r°, Semur-en-B.) : « qui fist ung tour de bois* ou second solier de la grosse tour, pour monter le boichez de pierre de taille de la cheminée et de la fenestre croisie dudit solier ».

Tour orbe (s. m.) (unicum) Engin, cage d'écureuil ou treuil.

1377 (B 4423, f° 25 v°) : « un tour orbe* pour lever lesdis sommiers ».

Tournelle (s. f.) Petite tour, échauguette.

1376 (B 4423, f° 27 v°) : « plomber le pommeau de l'une des tournelles* des murs de l'ostel ».

Tournevent, tourneven, tornavant (s. m.) 1. Paravent, peut-être tambour de porte, équivalent d'ostevent?

1340, (B 5 300, f° 9 r°, Montbard) : « qui hont fait les aiz de quoy l'on ha fait le tornevan* de la chambre monseigneur et ma dame ».

1433 (B 4 484, f° 73 r°): « A Gillet de Montjoye dit la Barbe, archier [...] avoir fait deux tournevens* de bois, ung grant huis devant, et unes aulmaires en une fenestre de pierre. »

2. Barrière devant la porte du château, peutêtre à rotation verticale.

1390 (B 978, f° 3): « devant la porte dudit lieu soit fait ung tournevant* bien hault de bonnes ays de chassaing, afin que l'on se puisse illec tenir seurement pour deffendre ladicte porte ».

Tourot (s. m.) Émerillon.

1412 (B 4 461, f° 32 r°) : « Item pour deux touroz* mis en ladicte chaine es soilloz dudit puis ».

Touz : voir tur.

Trabure, travure, travelure, traivelyure, thaveeure (s. f.) Pièces de charpente horizontale tendues entre deux murs gouttereaux; solivage. Chassi d'une voiture

1372 (B 4419, f° 18 r°) : « Pour IIII pièces de gros bois [...] pour faire trabure* en la chambre des comptes ».

1380, (B 5757, Rouvres) : « Mettre 7 boihos es travehures* et filleres de l'allée ».

1384, (B 6281, Semur-en-B.) : « charpentiers, qui chaucerent les rouhes de la charrote de boys et ferent la thaveeure* tout a neuf».

1453 (B 341, f° 30 r°):

« lesdis charpentiers parfaiz et assouviz les travellures* des deuxiesme et troisiesme garde-robes et retraiz qui servent pour les deuxiesme et troisiesme chambres ».

Traigier (v. intr.) Passer (du latin *trahere*).

1448 (B 11 948): « faire huisserie pour traigier* de sa maison ainsi que elle se comporte jusques au chavon de la maison qui fut Berthelemot le barbier ».

Traian, trayhan (s. m.). Cordes, harnais. Utilisés par paire au bout des grosses cordes.

1372 (B 4 419, f° 24 r°): « A Jehannot le Courdier de Saint-Jehan pour deux paires de gros traians* pour matre ou boiart pour monter la pierre seur les meurs de la garde robe ».

1399 (B 1 520, f° 95 r°, Montrond) : « achat de IV paires de trayhans* de corde [...] pour tenir et ataicher à la grosse corde de l'angin desdis auges pour monter le mortier ».

Traiz, trasse (s. f.) Plans, dessins.

- 1385 (B 11670, f° 160 r°, Champmol) : « pour 15 grosses pointes qui sont plantees en la chambre des traiz* pour pendre les moles ».
- 1387 (B 4429, f° 52 r°) : « tielle batue par lui baillée et delivrée pour mettre et convertir en un plastre que l'on veult faire sur le planchier devant l'autel de la croix de la dite chapelle pour faire les traiz* du portail ».
- 1415 (B 4 466, f° 42 r°) : « feront III fenestres sablieres, combien que en ladicte trasse* n'en ait que II ».
- 1449 (B 4 499, f° 78 r°) : « pour avoir fait [...] par deux foiz en parchemin, les traiz* de la plate forme de l'ostel de monseigneur audit Dijon, et aussi les traiz des alegemens et montées de maçonnerie des nouveaulx ouvraiges ».

Trapan, trappen, trapain (s. m.) Planche, planche épaisse. 1353 (B 1 394, f° 36 r°): « pour pluseurs trapans* achetez par li pour faire les fenestre d'unes grans aumaires ».

1378 (B 4 424, f° 20 v°) : « pour demie cent d'ais, la moitié d'un pié et demi de large et les autres raisonnables, et pour IIII trappens*, espesses ais de IIII doies de gros prises par Jehan de Fontaine, charpentier ».

Trapenchier (v. t.) (comté) Recouvrir de trapans.

1380 (B 1458, f° 54 r°, Montrond): « trapans dont il hont trapenchié* en plusieurs leux les tolains de la saule de Montrond ».

Trasse: voir traiz.

Travant (adj. verb.) Traversant, d'où horizontal.

1356 (B 1 401, f° 39 v°): « pour les ferrures croisées mises esdites fenestre esquelles il a en chascun XX batons de fer que montans que travans* qui font IIII^{XX} batons ».

Travaux, traveaux, tresveaux, traveut (s. m. pl.) 1. Solives. 1376 (B 4 422, f^o 32 v^o) : « et y a l'en mis VIII traveaux* et refait le toit d'icelle. »

- 1398 (B 4446, f° 27 v°) : « un sommier de XXX pies de long en la sale devant desdiz hostelz qui soustient les travaux* ».
- 2. Lambourde de lambris.
- 1385 (B 4426, f° 40 v°) : « pour clouer les traveaulx* et fourrures du lambroissits desdictes II chambres ».
- 1385 (B 4 426, f° 41 r°): « pour XXIII traveaulx* faiz à la resse pour eulx bailler et mis entre les traveaux* de ladicte chambre [...] pour ce que ledit chambry estoit trop court et ne pouvoit touchié dès l'un dezdiz traveaulx* de ladicte chambre ».

Travehure, travelure: voir trabure.

Travement (s. m.) Solivage.

1407 (B 1 555, f° 150 r°, Valempoulieres): « feront asseoir un travement* de trez de chesne d'un demi tour et deux doies de gros et demi pie d'ault pour porter les planchers sur ledit travement».

Traver (v. tr.) Poser le solivage.

1387 (B 4 429, f° 32 v°) : « A Jehan Langelot, charpentier, pour ung soulier qu'il a traver* tout à nuef ».

Traversier (s. m.) Pièce de bois traversant une structure, notamment appui du pont-levis.

1401 (B 1 525, f° 101 v°, Gray) : « sur lesdictes deux courtes colunnes a ung traversier* sur lequel reposse ledit pont-leviz ».

Travoillon (s. m.) Petite solive (?)

1341 (B 5 301, f° 5 r°, Montbard): « abattre le viez merrien, redrocier, monter les tyranz et les travoillons* ».

Trayhant: voir traian.

Tré, *trel* (s. m.) Poutre entre les gouttereaux. La taille d'un bâtiment peut être indiquée en nombre de trés, qui indique aussi le nombre d'éléments de charpentes (parfois appelés chats).

1356 (B 1401, f° 39 r°) : « Pour mettre un tré* ou tirant qui porte ladite chambre en lieu du viez qui estoit quassez et febles ».

1357 (B 1 402, f° 64 v°) : « Item asses près d'illec faire une maison de II trés* à II estages pour faire estables dessoubz ».

Treger, treigier (v. intr.) Passer, traverser.

1354 (B 1397, f° 37 v°) : « si ne povet l'en bonnement troigier* par leans pour ce que le gouverneur y demouroit ». 1453 (B 341, f° 26 r°) : « un pont pour par icelle aller, entrer

et treigier* par la grant vielle salle ».

Treillis, troillis, treilleis, treilz, treillis (s. m.) Structure croisée, grillage [Ferrand 1].

1. Palissade de jardin.

1388 (B 4431, f° 33 v°): « avoir fait de verges et autres marrien de boys les treilleis*, archez et autres ouvraiges du jardin ».

1417 (B 4 471, f° 47 r°): « A Jehan de Saulx, archier [...] deux ventaulx de treliz* estant tant sur la rue comme en la fenestre de ladite chappelle ».

2. Défense de fenêtre.

1385 (B 4 426, f° 43 v°): « IIII^{XX} III livres et demi de fer ouvrées en ung troillis* pour la tour de Brancion [...] c'est assavoir III montans et VI travers ».

Tremue (de la voûte) (s. f.) (unicum) Extrados de la voûte. 1376 (B 4 422, f° 25 r°) : « raser la cruppe de ladite vote et complir les tremues* de pierre et d'argille ».

Tresel (adj.) Triple (notamment pour les chevaux)

1374 (B 5 310, f^o 20 v^o, Montbard) : « Pour 2 voitures des Telz, doubleal chevalz et 2 tresel* chevalz qui sont 10 hommes ».

Tresiller (v. tr.) Soutenir par des étrésillons.

1446 (B 4496, f° 41 r°): « comme aussi pour avoir mis oudit galatas [...] deux arbelestiers et IIII pieces de fillieres pour conforter le comble du tout et les chevrons et estraiz qui y sont qui estoient tresseillez* ».

Tresor, tressour (s. m.) Salle basse voûtée où le trésorier conserve les chartes et lettres.

1346 (B 5 303, f° 5 r°, Montbard) : « Item pour faire une serrure en la fenestre du tressour* ».

Treul, treuil (s. m.) Pressoir.

1428 (B 4480, f° 61 r°): « faire les pertuis que l'en a fais ou treuil* qui fut à maistre Richart de Chancey ».

Triangle, *triencle* (s. m.) Maçonnerie. Pièce au dessus des chapiteaux, plus étroits et de même hauteur. Tas de charge ?

1387 (B 4 429, f° 44 r°): « pour II autres pieces pour les triencles* desdiz pillers, chascune piece contenant II piez et demi de lonc et II piez de large et un pié et un tiers de pié de hault. »

1387 (B 4429, f° 45 r°): « pour les charroy de deux pieces de pierre de ladite perriere pour les chapiteaulx des deux triangles* desdites tours et portal ».

Tripot, tripout, tripent (s. m.) Perron couvert, au sommet d'un escalier.

1361 (B 1 410, f° 76 v°) : « pour abatre es bois d'Argilly le bois pour faire un chapot et un tripout* dessus la montée des degrez du prael ».

1367 (B 4424, f° 76 v°): « pour tout le bois dont on a fait le toit de dessus lesdiz degrez et le chappot dessus le tripent* ».

1417 (B 4 471, f° 82 v°) : « Pour lesdis maçons [...] despecier ledit mur, refaire et remettre lesdiz chassis et y faire une descendue de VI marches, ung tripot* ».

Troigier: voir treger.

Troillis: voir treillis.

Tronc, tronx, troz (s. m.) Segment.

1376 (B 4 422, f° 29 v°) : « pour abatre un tronx* de mur en la maison de la chancellerie ».

1385 (B 4426, f° 35 v°) : « pour faire un tronx* de fondement oudit pan de mur ».

1390 (B 978, f° 7) : « Item que ung troz* de paliz soit fait costé le mur de ladicte sale »

Tronchié (adj.) Pointe tronchée : clou à lambris, dont la tête est obtenue par écartement des deux moitiés de la tige.

1340 (B 5 300, f° 8 v°, Montbard) : « Item pour 8 milliers de pointes tromchiés* pour chambrilliers ».

Tromchie (s. f.) Tranchée, fossé?

1344 (B 5 302, f° 8 v°, Montbard) : « Item pour faire 1 meurot dens le pont devant laditte tour sur les tromchies* devant laditte tour qui dure jusques à la cusine ».

Tronçonner, tronssener (v. tr.) Découper en tronçons.

1375 (B 4 421, f° 23 r°) : « pour amener de ladicte forest d'Argilly et pour tronssener* certain bois necessaire à l'artillerie de mondit seigneur ».

Tual, tuel, tuaux (s. m.) « Tuyau » de cheminée, conduit, souche.

1377 (B 4 423, f° 23 r°) : « Et se doit lever le tual* de la cheminée desdictes galeries en haut de l'aut du friestre de ladite sale ».

1357 (B 1 402, f° 43 r°) : « Achat de II tuelz* de cheminées pour mettre l'un illec et l'autre sur les deux cheminées faictes en l'ostel au receveur ».

Tube (s. m.) Tube ; trompette militaire, et en architecture, corps du pinacle. [Monget, t. 1 p; 101 : tiges prismatiques].

1387 (B 11 671, f° 83 r°, Champmol) : « POur la taille de 6 grans feulloles qui sont sur les colz de pilliers qui sont ou pignon dudit portail de l'eglise, et contient chascune feullole 7 piez 3/4 de haut et 2,5 piez de gros, revestues de tubes* et de boces de feuilles rampans ».

Tuere (s. f.) Carrière de tuf.

1387 (B 11671, Champmol) : « faire venir du tuf des tueres* de Saint Victor prèz de Marigny sur Osche ».

Tum: voir tur.

Tumerel: voir tombereau.

Tuouroz (s. f.) Meurtrière [voir Godefroy : tuoire]. 1341 (B 5 302, f° 6 v°, Montbard) : « fere ou pant devant 4 pertehuz de tuourez* ».

Tur, tul, tum, touz (s. m.) Tuf. Roche composée de calcite alvéolée, légère, utilisée notamment pour les hottes de cheminées.

1357 (B 1 402, f° 65 r°) : « pour murer les IIII parois de la cheminée de ladite cuisine de touz* amenée dou Vaul de Suson ».

1357 (B 1 402, f° 67 v°) : « Pour traire IIII^{XX} charretées de tur* au Vaul de Suson au-dessus de la maison que tient maistre Girart le Lorrain ».

1372 (B 5 309, f° 10 v°, Montbard) : « À x et y maçons, qui ont muré et mis a point le dit pain de la ditte cheminée de la cusine du tum* de quoy elle avoit jay esté murée ».

Tynne: voir tine.

UV

Uis, uix, us : voir huis.

Ureçon, ureceaon (s. m.) Hérisson, sol de pierre sur chant (DMF : Urisson).

1374 (B 5 310-4, f° 47 v°, Montbard) : « À Besancenot et à son compagnon maçon chascun 2 jours à refaire l'ureceon* des diz molins,».

Usselot: voir huselle.

Vaissel (s. m.) Vaisseau, récipient quelconque, notamment tonneau.

1374 (B 5 310, f° 26 v°, Montbard) : « À 1 marcheant de Villers le duc pour 20 fais de cecles noeus pour mettre ès diz vaisselz* [il s'agit de queues de vin] ».

Van, ven (s. f.) Mesure de charbon, subdivision de la bennée. [Ferrand 1 : panier]

1358 (B 5 307, f° 26 v°, Montbard) : « pour faire ès boiz d'Arrant 16 vans* de charbon 15 d. le van* »

1374 (B 5310-3, f° 25 r° , Montbard) : « pour quatre venz* de charbon ».

1413 (B 5 321-2, f° XXI r°, Montbard) : « À Aubert de la Chaulme et Thevenin Sois de Quincerot charbonnier, pour 9 charrettes ou bennes de charbon et 6 vans* mis et gastez ès bombardes et canons ». Var (adj.) Concernant des planches de bois. Probablement pour « vair ». Une explication plausible dans le contexte serait une écriture phonétique de « vert ». Cela pourrait alors faire référence au fait que les planches furent placées alors que le bois était vert. Une deuxième possibilité pourrait être l'adjectif « vair, var » [voir GODEFROY] dont le premier sens est mobile, bougeant.

1353 (B 5304, f° 35 r°, Montbard) : «A Guillemin Clerote pour reioindre et rechivillier les aiz du pont-leveiz du chasteaul pour ce que trop vars* y avoient estey mises ».

Vent (adj) Vent du pont-levis : ensemble des tabliers mobiles (comme un van à vanner).

1401 (B I 525, f° 101 v°, Gray) : « deux grans [colummes] entre lesquelles torne le vent du pont-leviz, et le surpois d'icellui assis dessus ».

Ventoz (s. m.) (*unicum*). Sans doute équivalent de vantaux. Mais la seule occurence rencontrée désigne précisément un panneau de fenêtre dormant.

1374 (B 5 310, f° 24 v°, Montbard) : « Pour ferrer 2 aultres petiz chaceiz et 2 ventoz* ès verreres dormanz qui sont en la dite chambre ».

Verge, vergette (s. f.) Tige de fer, notamment pour soutenir les verrières.

1376 (B 4422, f° 36 v°) : « pour la façon de XIII verges* à verriere pesant X livres ».

Verne (s. f.) Flèche d'engin (peut-être primitivement en bois d'aulne).

1391 (B 4437, f° 20 r°) : « un charreton qui ala querre en Champmol lès Dijon une verne* pour ledit ençin ».

Verreur (s. m.) Serrurerie. Verrou coulissant entre les vervelles.

1372 (B 4 419, f° 18 r°): « A Forgeot pour VIII livres de fer en verreurs* et en gons et en vervalles pour matre et pandre es fenestre pour deffens de la chambre des comptes ».

Verroul, verroil, verroille, verroillet (s. m.) Verrou ; tige coulissant entre des vervelles.

1385 (B 4426, f° 34 v°) : « pour V faulx verroilles* mis en ladite chambre et un loquet garny de II clefs ».

Vervelle, *vervalle*, *verevelle* (s. f.) Serrurerie. Anneau, cavalier, palier, pour recevoir un anneau de porte, un verrou, un maillon de chaîne.

1372 (B 4 419, f° 18 r°): « A Forgeot pour VIII lb de fer en verreurs et en gons et en vervalles pour matre et pandre es fenestre pour deffens de la chambre des comptes ».

1389 (B 4 433, f° 34 r°) : « une vervelle* de pierre et ung verroil de fer pesant II livres ».

2. Pièce métalique liant la chaîne à la flèche ou au tablier du pont.

1460 (B 5 334, f° 45 r°, Montbard) : « pendre les chaignes oudit pont et en ladicte planche, et faire une esse en l'une desdittes chaignes dudit pont ; reffaire et ralongier les vervelles* desdittes chaignes ».

1468 (B 5 338, f° 46 v°, Montbard) : « ung verrou, deux vervelles* pour asseoir ledict verrou, une boucle et une vervelle* pour tirer la porte »

Vif fond (s. m.) Substrat rocheux.

1415 (B 4 466, f° 39 r°): « une grosse colomne de pluseurs pieces bien fondée jusques à vifs fons* ».

Vire, *vyre* (s. f.) Serrurerie. Monget p. 317 : équerre, jambe de force. On scelle deux vires de fer pour soutenir le croisillon de la grande croix des chartreux.

1377 (B 4 423, f° 27 r°) : « pour une vire* de fer mise en la porte estans devers l'eglise de Notre Dame sur le rue ».

1417 (B 4 471, f° 55 r°): « pour la ferrure d'un tabolot tout neuf en la grant court, où puis, où il a ung lien, une vire* et une demie vire,* une platine et ung pivot, une paule et la cheville ».

Viroier (v. intr.) Touner et en particulier la cage d'écureuil

1417 (B 5 302, f° 8 r°, Montbard) : « pour 98 journées de homes qui hont pourtée la ditte tille et la laive en la ditte tour, viroié* a la reue de l'angin, montée laditte tille ».

Virole, virale (s. f.) Serrurerie. Axe rotatif, notamment sur les girouettes et les ponts-levis.

1417 (B 4 471, f° 82 r°) : « Item pour IIII viroles* de fer mises es IIII pommeaulx ou sont les bannieres dessuz la tour ».

1401 (B 1 525, f° 103 r°, Gray): « Pour 2 autres gros loyens de fer fait tout rons à la maniere d'une virale* desquelx sont ferez les deux bouz de l'aissil de bois par lequel tourne ledit pont-leviz par dessoubz [...] Pour deux autres loyens de fer faiz a maniere d'une virole* toute ronde desquelx est ferez l'aissil du surpoix dudit pont tournant esdictes deux grans colunnes par-dessus ».

Vis orbe (s. f.) (Comté) Vis d'escalier, « viorbe ».

1391 (B 1482, f° 60 r°, Rochefort-sur-Nenon) : « ou chestel de Rochefort dois la vis orbe* d'en costé le grant pavoillon dudit chestel jusques à la chappelle d'icellui ».

Viz, vifz (s. f.) Vis (d'escalier).

1384 (B 6281, f° 55 r°, Semur-en-B) : « ung cent d'aultre quartiers de quatre piez de long, pour faire son paz de la vifz*, pour monter en la tour neusve quarrée ».

Voide (s. f.) Meute de chasse.

1348 (B 317, f° 32 v°) : « Item pour les chiens de la voide* monseigneur qui hont esté avec monseigneur à Vernoul ».

Volerie: voir voulerie.

Volet : voir voulet

Voiture, viture (s. f. ou s. m.) Transport.

1348 (B 317, f° 42 r°): « Pour la viture* d'amener lesdictes poires dès Ostun à Dijon: 15 f, ».

Vote: voir voute.

Vouge (s. m.) Équipement des seaux de puits ; peutêtre un arceau. 1433 (B 4 484, f° 62 r°): « pour III paires de soilloz de bois tous neufz à vouge* qu'il a bailliez et delivrez en l'ostel [...] qui ont esté mis l'un ou grant puis de la cusine ».

Voulerie, volerie (s. f.) Avant-toit.

- 1363-1367 (B 1 424 f° 74 v°) : « Pour III pieces de gros bois achetées [...] pour rebouter la volerie* d'icelle qui cheoit toute sur le pignon de mur de ladite sale pour darriers la porte davant : 8 gr. »
- 1372 (B 4 419, f° 19 r°): « Audit Forgeot pour deux andey de fer, pour VI paumelles, IIII verreurs et deux gonz a bois pour la chambre des comptes et pour la voulerie* d'au costé ladicte chambre ».
- 1372 (B 4419, f° 27 v°): « Pour bois et charpenterie d'une voulerie* ensanble la trabure d'ug sollier fait es hostelx de mondit seigneur antre la tour neuve et la grant saule ».
- 1373 (B 4 420, f° 14 v°): « A Estienot le Laiverot de Dijon pour asseoir les chaunates antre la grant saule et la tour neufve des hostelx Monseigneur le duc à Dijon, pour couvrir la voulerie* de ladicte tour ».
- 1418 (B 5774, Rouvres): « Pour avoir retenue en ladicte grange c'est assavoir en la cusine, la volerie* devers souloy levant, laquelle laissoit ses volez et estoit icelle volerie* a l'avanture de venir à terre, et pour faire revenir à ses volez et aussi les volez d'icelle. »
- 1454 (B 5794, Rouvres) : « reblainchir la chappelle de mondit seigneur le duc oudit chastel de Rouvre, ensemble les voleries deça et dela d'icelle chappelle et les oratoires estans en icelle ».
- 1489 (B 4 523, f° 10 r°): « une voulerie* ou rechoitte tirant droit à la maison et jardin qui furent à feu messire Pierre de Grancey ».

Voulet, volet (s. m.) Planche fermant la volerie.

1418 (B 5774, Rouvres): « Pour avoir retenue en ladicte grange c'est assavoir en la cusine, la volerie devers souloy levant, laquelle laissoit ses volez* et estoit icelle volerie a l'avanture de venir à terre, et pour faire revenir à ses volez* et aussi les volez d'icelle. »

Voussure, *vousseur*, *voulseurs*, *voulsour*, *voulssour* (s. m.) Arc couvrant une porte ; arc de voûte.

- 1356 (B 1 401, f° 39 v°) : « Pour abatre toute la vossure* de la porte de pierre de l'ostel du duc qui fut à feu monseigneur Jehan de Rouvre, laquelle estoit si basse que une charrete chargée de foin n'y povet entrer.
- 1377 (B 11670, f° 83 v° , Champmol) : « 8 cintres par lui faictes tan pour asseoir les voulseurs* de 3 fenestres ».
- 1605 (B 311) : « Faire à neuf en la petite tarrasse ung chappiteau de pierre d'Iz sur Thille, enroché comme celluy qui est de present au dessoubz de la vossure*, ruyné. »

Voute, voulte, vote (s. f.) 1. Voûte. 2. Salle voûtée.

- 1360, (B 1 408, f° 69 v°) : « pour IIII gons pour l'uix au debout de la grant voulte* par lequel l'en antre en l'autre voulte*. »
- 1372 (B 4 419, f° 25 r°): « A Guillaume Larchier de Bere demorant à Dijon, pour faire en la voute* de chies Monseigneur le doien de son bois et de ses ais III petiz planchiers pour mattre les lettres et escripts ».

- 1419 (B 1606, f° 160 v°, sépulture de Jean sans Peur) : « pour le fait et façon de la fosse ou vote en laquelle a esté inhumé et enterré en l'eglise des chartreux lez Dijon».
- *Vulpille* (s. f.) (Comté). Au sens premier, la vulpille ou goupille est une renarde. En charpenterie, c'est peut-être un « chapeau» : petite pièce horizontale couronnant une pièce verticale et formant une sorte de chapiteau rudimentaire.
- 1370, (B 1 436, f° 39 r°, Poligny) : « pillez garniz de vulpilles* et de braz sur lesdis bans, que sont plenez et raboutez, et lesdites vulpilles* boucellées, narcellées par la menere qu'il appartient, ouquel ovraige a 10 vulpilles* et en chascune vulpille* une cheville de fart. »
- 1371, (B 1 437, f° 19 r°, Poligny) : « mectre une columpne empres le mur garnie de vulpilles*, plenées et rebotées. »
- 1397, (B 1 512, f° 86 v°, Quingey) : « on taille et charpente ledit ovraige pour faire les pilles et vulpilles* neccessaires à porter le plancher nuef de la saule du chastel dudit Quingey »

Yraigné, yrainé : voir araingny.

Glossaire